

---

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE  
C.C.P. N<sup>o</sup> 1507.13

---

## ÉDITORIAL

---

*La vie scientifique donne naissance à de multiples formes d'activités. Si la fonction sociale d'une université est d'assurer, au profit du milieu où elle s'exerce, l'existence, la tradition et le progrès du savoir, par ailleurs la vitalité de ce milieu fait germer maintes institutions préoccupées des échanges intellectuels et du progrès des connaissances.*

*Ce sont les institutions qui se veulent des lieux de rencontres, animatrices d'échanges entre leurs membres, dont on a fait l'étude au présent numéro du bulletin. Liège est le terrain fécond où elles sont nées et ont grandi vigoureusement, fortes souvent déjà d'un long et glorieux passé.*

*« Les sociétés scientifiques liégeoises » ne sont pas toute l'activité scientifique liégeoise. Car cette activité s'exerce aussi par des sociétés dont l'objet social n'est pas exclusivement scientifique ou dont le siège social n'est pas à Liège. Elle s'exerce aussi par des institutions qui n'ont point le caractère de sociétés savantes réunissant leurs membres pour échanger des idées. Mais les dix-huit sociétés liégeoises vouées au culte du savoir témoignent de la richesse de vie intellectuelle de la ville et de la région, de l'ardeur des préoccupations scientifiques, des relations vivifiantes entre l'Université et le milieu extérieur.*

LA RÉDACTION.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

DE LA

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

1911

## Les Sociétés scientifiques liégeoises

*Liège, ville universitaire, est un foyer intense de vie intellectuelle et d'activités scientifiques.*

*Si le centre de rayonnement de ces activités se situe à l'Université même, dans ses laboratoires, dans ses séminaires, dans ses bibliothèques, et si le soin de les promouvoir échoit avant tout aux savants qui y consacrent leur vie, il reste que les préoccupations d'ordre scientifique sont largement diffusées dans les milieux extra-universitaires.*

*En particulier, la contribution apportée au progrès des sciences par de nombreuses sociétés savantes est traditionnellement importante à Liège.*

*Certaines sociétés sont nées à l'initiative de professeurs de l'Université et se sont développées en liaison étroite avec elle. Elles sont souvent comme un prolongement de l'action universitaire. D'autres présentent un caractère moins typiquement universitaire et leur œuvre est le résultat d'une collaboration entre des personnes, — attachées à l'Université ou non, — qui sont animées du désir de connaître et de faire connaître. Il n'en est guère qui n'aient reçu ou ne reçoivent impulsion de l'Université par quelque côté au moins. Toutes, cependant, agissent et se développent en dehors du cadre universitaire proprement dit.*

*Les pages qui suivent visent à mettre en lumière cet aspect particulier de la vie scientifique que constitue l'activité des sociétés scientifiques liégeoises.*

*Quoique le tableau de cette activité forme un ensemble particulièrement suggestif, il reste incomplet comme aperçu des multiples manifestations de l'activité scientifique qui se développe à Liège en dehors de l'Université. C'est que de nombreuses institutions à caractère scientifique, établies dans notre Cité, ne sont pas des sociétés scientifiques et n'ont donc pu entrer dans le cadre de la présente étude.*

*Plusieurs de ces institutions consistent en comités, en commissions d'études ou en centres de recherches : citons, à titre d'exemple, le Centre d'études, de recherche et d'essais scientifiques des Constructions du Génie civil et d'hydraulique fluviale (C. E. R. E. S.), le Centre de psychologie du travail du Bassin de Liège, le Centre de physico-chimie biologique, la Commission communale de l'histoire de l'ancien Pays de Liège, etc... D'autres encore ont uniquement pour objet la publication d'ouvrages scientifiques.*

*Parmi les organisations qui sont des associations et qui ont, partant, pour objet d'être des lieux de rencontres et d'échanges intellectuels entre*

leurs membres, nous n'avons d'ailleurs pu retenir non plus toutes celles qui exercent une activité à Liège. On n'a pas tenu compte, d'une part, des sociétés dont les préoccupations ne sont pas exclusivement scientifiques, d'autre part, de celles qui n'ont pas leur siège social à Liège.

a) Tout d'abord, il est de très nombreuses associations qui s'intéressent au développement de la science; plusieurs d'entre elles connaissent une activité scientifique de tout premier ordre, mais leurs préoccupations débordent très largement les objectifs scientifiques pour s'étendre à la défense d'intérêts professionnels, à des buts philanthropiques, à l'organisation de contacts amicaux,.... Il y aurait une étude à entreprendre sur le côté scientifique des activités de ces organisations, mais nous n'avons pas cru devoir les comprendre parmi les sociétés « savantes » de Liège.

Déjà sur les bancs de l'Université, certaines associations groupent des étudiants et sont animées de préoccupations scientifiques. Telle, par exemple, l'Association des Elèves des Ecoles spéciales, qui manifeste cet ordre de préoccupation par la publication de sa revue « Technique et Humanisme ».

De nombreuses associations rassemblent les anciens étudiants qui ont suivi les cours d'une même section d'étude : les historiens (Cercle des Historiens), les romanistes (A. R. U. Lg.), les germanistes (Cercle des Germanistes), les chimistes (Cercle des Chimistes), les médecins (A. M. Lg.), les stomatologistes (Cercle des Stomatologistes), les ingénieurs (A. I. Lg. et A. I. M.), les diplômés de l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques (A. L. Lg.), les diplômés de l'Institut supérieur de sciences pédagogiques (Cercle de pédagogie et d'orientation professionnelle).

Pour des raisons semblables, nous n'avons pas compris dans notre enquête la Société belge d'Etude et d'Expansion, ni la Société libre d'Emulation, dont certaines activités sont cependant de caractère scientifique.

b) D'autre part, parmi les sociétés savantes, nous n'avons retenu que celles qui sont proprement liégeoises, c'est-à-dire qui ont à Liège même leur siège social.

En réalité, nombre d'autres sociétés exercent à Liège une partie de leurs activités : certaines, comme l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie (A. P. I. A. W.) sont des sociétés wallonnes, ayant une section liégeoise; d'autres sont des sociétés belges possédant également une section liégeoise : la Société belge de physique, la Société belge des électriciens, la Société chimique de Belgique,...

Certaines sociétés scientifiques, belges, étrangères ou internationales, tiennent périodiquement une ou plusieurs de leurs assises annuelles à Liège ou s'y réunissent occasionnellement. Elles y organisent des congrès ou des journées d'études. Telles sont, par exemple, la Société scientifique de stomatologie de Belgique, qui tient ses réunions alternativement à Bruxelles et à Liège; la Société belge de médecine interne, qui tient une fois l'an ses assises à Liège, de même d'ailleurs que la Société des cliniques médicales universitaires et la Société belge de physiologie. Ainsi encore, l'Institut national de Cinématographie scientifique tient des réunions dans notre ville, de même qu'en ont tenu soit quelquefois, soit en une occasion unique, la Société de biologie clinique, la Société (française) de chimie biologique, l'Association des

physiologistes de langue française, la *Physiological Society*, l'*Association internationale de gérontologie*, etc...

Au terme de ces précisions successives, nous nous trouvons en présence de dix-huit organisations que l'on peut considérer comme sociétés scientifiques liégeoises.

Les dirigeants de chacune d'entre elles ont bien voulu collaborer à la préparation du présent article et nous adresser une note sur leur compagnie. Nous avons suggéré que cette note fournisse quelques données sur l'histoire de la création et du développement de leur société et quelques indications sommaires sur ses statuts; qu'elle s'étende sur l'objet ou les objets de ses préoccupations, le milieu auquel elle s'adresse, ses moyens d'action, ses activités, ses réalisations, son influence sur le développement de la science...

Toutes les associations nous ont apporté leur concours avec une extrême complaisance et nous tenons à leur exprimer ici nos plus vifs remerciements.

\* \* \*

## L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

L'Institut archéologique liégeois a été fondé, en 1850, par quelques archéologues et historiens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs professeurs de l'Université de Liège, réunis sous la présidence de Joseph Grandgagnage. Ils se choisirent comme premier président effectif le baron Albert d'Otreppe de Bouvette.

L'article I des statuts constitutifs de la nouvelle Société déterminait ses buts essentiels : rechercher, rassembler, conserver les œuvres d'art et les monuments archéologiques que renferme la province. C'est pour réaliser une partie de son programme que sera créé dans la suite le Musée archéologique liégeois destiné à recevoir les collections de l'Institut ainsi que les dépôts de la Ville et de l'Etat.

Actuellement, ces collections, considérablement enrichies tout au long d'un siècle, sont admirablement logées dans la maison Curtius et l'hôtel d'Ansembourg, propriétés de la Ville de Liège qui, au terme d'une convention avec l'Institut, lui en confie la garde et la gestion.

L'hypocauste belgo-romain de la Place Saint-Lambert est également confié, par l'Administration communale, à la Société.

L'Institut archéologique liégeois se compose de membres associés, correspondants et effectifs, ces derniers ne pouvant dépasser le nombre de cinquante. Les membres des trois catégories payent une cotisation annuelle de cent francs.

En reconnaissance de leurs services éminents et en hommage à la valeur de leurs travaux scientifiques, le titre de membre d'honneur est décerné à certains membres choisis parmi les plus anciens.

Outre le conservateur des musées nommé par la Ville, sur présentation de l'Institut, le bureau de la Société se compose du président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un bibliothécaire, d'un secrétaire et d'un bibliothécaire adjoint, ainsi que de plusieurs conservateurs adjoints. Sauf le mandat du vice-président qui accède de droit à la présidence pour le terme suivant, ceux de tous les membres du bureau sont renouvelables après chaque période de deux ans.

Huit commissions sont constituées au sein de la Société, à savoir les commissions des publications, des fouilles, des achats, de vérification du musée, de vérification de la bibliothèque, de vérification des comptes, des excursions, des conférences et des causeries publiques.

L'Institut édite un bulletin annuel, une chronique et, occasionnellement, des publications extraordinaires.

La riche bibliothèque de la Société est logée au musée Curtius mais, à la suite d'un accord récent, une partie de sa collection de périodiques a été déposée à la Bibliothèque de l'Université qui peut ainsi disposer d'un complément important à son fonds, tout en faisant bénéficier les membres de l'Institut des facilités qu'offrent une salle de lecture confortable et un service de prêt bien organisé.

Les membres de l'Institut se réunissent au Musée Curtius le dernier vendredi de chaque mois, sauf en juillet et en août.

A chacune de ces réunions, une communication sur un sujet archéologique ou historique, suivie d'une discussion, est faite par un membre de la société ou par un invité étranger.

En plus des séances mensuelles, l'Institut organise chaque hiver, le dimanche matin, des conférences de vulgarisation librement accessibles au public. Il a également créé, en 1948, sous la direction de M. L.-E. Halkin, professeur à l'Université, une école pratique d'histoire et d'archéologie régionales qui initie ses élèves à ces disciplines ainsi qu'à leurs sciences auxiliaires.

Des excursions et des visites guidées complètent, de façon attrayante, les divers moyens mis en œuvre par l'Institut pour promouvoir l'amour et l'étude de l'art et de l'histoire de l'ancien pays de Liège.

Les fouilles entreprises sous la direction de la Société ont fourni à l'archéologie des éléments d'étude qui ont attiré l'attention du monde savant sur la réputée école liégeoise de préhistoire, émanation de l'Institut archéologique liégeois. Mais du sol de nos régions, l'Institut ne s'est pas limité à extraire des témoins des temps pré-historiques; il a étendu sa prospection à de nombreux gisements belgo-romains, francs et médiévaux. Dans tous ces domaines, les travaux publiés dans le Bulletin et les collections exposées au Musée Curtius attestent l'importance des découvertes dues à tant d'éminents spécialistes de chez nous.

Pour seconder l'Institut dans sa mission, une association sans but lucratif dénommée Les amis des Musées de l'Institut archéologique liégeois (A. M. I. A. L.) a été fondée en 1933 à l'initiative de M. G. Petit. Son but principal est de favoriser l'enrichissement des musées Curtius et d'Ansembourg.

Présentement, l'Institut archéologique liégeois compte 35 membres effectifs, 3 membres d'honneur, 34 membres correspondants et 355 membres associés. Une quarantaine d'administrations, d'organismes et d'établissements divers sont abonnés à ses publications. Celles-ci sont, en outre, échangées contre celles de nombreuses sociétés savantes belges et étrangères.

Léon DEWEZ,  
Vice-Président.

### LE MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

Le Musée de la Vie Wallonne ou Musée Wallon a pour but de réunir une documentation aussi complète que possible sur la manière de vivre des Wallons d'autrefois et sur tous les aspects traditionnels de la vie des Wallons d'aujourd'hui. Il s'intéresse à l'ethnographie, au folklore, aux arts et métiers, à l'histoire et aux parlers de la Wallonie. Son champ d'action couvre la Belgique romane tout entière, du Brabant wallon à la Gaume et de l'Ardenne au Tournaisis.

Fondé à Liège, fin 1912, à l'initiative de sociétés savantes locales, le Musée est administré par une Commission administrative composée de 20 membres effectifs ayant droit de vote, auxquels sont adjoints des membres associés et des membres émérites ayant voix consultative. Ces membres se recrutent par cooptation. La gestion journalière est confiée à un Directeur et à un Conservateur qui travaillent avec le concours de services d'exécution, sous la surveillance d'un Comité directeur. Leur activité est périodiquement soumise à la Commission administrative, lors de ses réunions statutaires.

Trois services distincts fonctionnent au sein du Musée : le Musée proprement dit, groupant les collections d'objets réunis depuis sa fondation; les Archives, qui comprennent la documentation manuscrite, imprimée, iconographique, photographique, cinématographique et sonore; le Service des Enquêtes, qui a un double but : récolte de documents, d'une part; étude des matériaux rassemblés et publication d'articles d'enquête et de synthèse dans le *Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, d'autre part.

Les collections réunies depuis la fondation du Musée Wallon concernent tous les aspects de la vie traditionnelle, tant matérielle qu'intellectuelle : milieu, vie matérielle, vie familiale, travail, plaisir, vie sociale, vie politique, vie intellectuelle, vie artistique, histoire.

Lorsqu'on ne peut recueillir et conserver l'objet, on en fait exécuter une réplique, un moulage, une reconstitution, une réduction, un dessin, une photo. Au besoin on utilise la photographie en couleurs, la photographie stéréoscopique, la cinématographie ou l'enregistrement sonore.

Des objets et documents rassemblés à ce jour, — plus de 200.000 pièces ! — 2 % seulement peuvent être présentés aux visiteurs dans les salles publiques actuelles. C'est pourquoi, la Ville de Liège a décidé de procéder, dès qu'elle le pourra, à l'installation du Musée de la Vie Wallonne dans un ensemble de bâtiments situés au centre de la ville, cour des Mineurs et rue Mère-Dieu.

Le service des enquêtes, a pris son plein développement à partir de 1924. Il publie le *Bulletin des Enquêtes*, véritable revue d'ethnographie wallonne dont la tenue toute scientifique a fait, en Belgique et à l'étranger, le renom des méthodes de travail du Musée.

Les matériaux utilisés pour ces publications sont prélevés, en grande partie, dans l'énorme masse documentaire accumulée par les enquêteurs du Musée au cours de quarante années de travail tenace.

Devant cette abondante récolte, on mesure les résultats obtenus, mais on se rend compte aussi de l'urgence que présente le travail restant à faire. En effet, la plupart des enquêtes terminées ne pourraient plus être réalisées aujourd'hui : les témoins interrogés naguère ont disparu, entraînant dans l'oubli tout un chapitre de la vie traditionnelle de nos ancêtres.

De nos jours, métiers traditionnels et anciens usages disparaissent à un rythme toujours accru. Le bouleversement qui se manifestait déjà pendant l'entre-deux-guerres s'est, depuis 1945, singulièrement accéléré. Bouleversement économique et social qui, des anciens usages et traditions de nos pères, ne laisse debout que quelques éléments attardés de plus en plus rares.

La tâche qui attend le Musée de la Vie Wallonne n'en est que plus urgente. Grâce à son important réseau de correspondants disséminés dans la Wallonie entière, il peut la mener à bien du moment que les moyens d'action nécessaires lui sont accordés. S'il a déjà réalisé une œuvre considérable, il n'a pu y parvenir que grâce à la compétence et à l'enthousiasme de son premier directeur, J. M. Remouchamps, grâce au zèle de collaborateurs aussi avertis que désintéressés, grâce aussi au dévouement d'un personnel administratif qualifié. Mais il n'eût rien pu faire si un concours financier suffisant ne lui avait été accordé par la Fondation universitaire et les pouvoirs publics : Etat, Provinces wallonnes, Communes, et surtout par la Ville de Liège.

Etant donné les réalisations dont il s'honore déjà, étant donné l'ampleur et l'urgence du travail qui lui reste à accomplir, le Musée Wallon est en droit d'espérer qu'il pourra au cours des prochaines années développer son action de recherche scientifique et enfin assurer à ses collections une installation définitive digne d'elles.



C'est seulement ainsi qu'il remplira pleinement la mission scientifique et éducative que tout musée doit s'assigner, et que la collectivité pourra réellement bénéficier de ce trésor culturel unique, rassemblé patiemment au cours de longues recherches, dans le domaine du folklore et de l'ethnographie wallonne, pour une meilleure connaissance de notre petite et de notre grande Patrie.

Ed. REMOUCHAMPS,

Directeur du M. V. W.

### LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX-LIÈGE »

La Société royale « Le Vieux Liège » a été fondée, le 20 février 1894, sous le titre « Les Amis du Vieux-Liège », par Charles-Jacques Comhaire, archéologue. A l'origine, elle était exclusivement un comité de vigilance pour la sauvegarde et la restauration des édifices anciens, pour l'emploi du style local dans les constructions wallonnes et pour la protection des sites au pays de Liège.

En 1895, commence la publication d'un journal hebdomadaire *Le Vieux-Liège*, organe de la Société. Après 2 ans, ce journal devient mensuel; 18 volumes en ont été publiés jusqu'en 1931.

A la mort de Ch.-J. Comhaire, le 11 novembre 1931, la Société se réorganise sous la présidence de M. Edmond Schoonbrodt (Rodolphe de Warsage). Elle commence la publication d'un Bulletin bimestriel, in-8°, dont trois tomes de plus de 500 pages chacun, avaient paru fin 1950. Après Georges Laport et Fernand Comhaire, qui se sont succédé à la présidence, la Société est actuellement dirigée par M. Louis Gothier, avec une orientation résolument scientifique.

Constituée en association sans but lucratif le 16 avril 1926, c'est depuis le 28 décembre 1945, qu'elle porte la dénomination de Société royale « Le Vieux Liège ».

Elle est placée sous le haut patronage de la Province et de la Ville de Liège.

Ses membres, tant associés qu'adhérents, se sont donné pour devise : « Rien aymez s'il n'est cognu ». Ils forment, comme aux origines, un comité de vigilance et d'action pour la sauvegarde et la restauration des édifices anciens, pour l'emploi des styles et matériaux locaux, et pour la protection des sites; mais ils constituent, en outre, un comité d'études et de vulgarisation de l'archéologie, de l'histoire, de la dialectologie, de la toponymie et du folklore au pays mosan.

Elle dispose d'une importante bibliothèque, installée dans son local, rue des Célestines, 14 à Liège, et accessible à ses membres.

Le dimanche, elle organise, pour ses membres, des promenades dans les sites pittoresques de l'ancien Pays de Liège, avec visite des curiosités et monuments rencontrés. A la bonne saison, des visites

sont organisées, le samedi après-midi, dans les églises, musées, vieux quartiers de Liège et des environs. L'hiver, des conférences et des cours de vulgarisation sont mis à la disposition des membres.

La Société travaille, en tout temps, au maintien et à la conservation des anciens monuments, œuvres d'arts, sites, chemins et sentiers, points de vue, arbres remarquables ou historiques.

Les publications de la société constituent un des témoignages les plus marquants de son activité scientifique.

Son Bulletin bimestriel a, notamment, fait l'objet de l'appréciation suivante dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* : « Parmi les » revues historiques locales qui peuvent intéresser les érudits, il » y a lieu de signaler le *Bulletin du Vieux-Liège*, dont la tenue scientifique mérite tous les éloges et dont les articles dépassent par leur » intérêt et les problèmes qui y sont traités, le cadre de la région. »

#### LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE

La Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège a été fondée en 1881, par un groupe d'amis, parmi lesquels se retrouvent les plus grands noms d'historiens, de critiques d'art et d'archéologues liégeois. Elle doit sa naissance au même souffle d'intérêt pour les choses du passé qui avait, la même année, provoqué l'Exposition de l'Art ancien au Pays de Liège.

Cette Société se consacre à l'étude de l'histoire et de l'archéologie, principalement de l'ancienne Principauté de Liège et du diocèse actuel de ce nom. Elle est à l'origine et assume la gestion du Musée diocésain.

Ses activités consistent principalement en une réunion mensuelle où est traité un sujet conforme à son but et en l'édition d'un *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire* dont trente-six volumes ont vu le jour, et d'un périodique *Leodium*, créé en 1901 et réservé aux petits articles et aux informations.

Les membres sont répartis en trois catégories : membres actifs (limités à 30) ayant seuls droit de vote; membres correspondants et membres associés.

La Société est ouverte à tous les amateurs de ces questions et sa bibliothèque, mise à la disposition des membres, s'enrichit annuellement, par voie d'échange, de nombreuses publications scientifiques (1).

Pierre DELRÉE,

Secrétaire de la Société d'art et d'histoire  
du diocèse de Liège.

(1) Correspondance : Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, 6, rue Bonne-Fortune, Liège.

## LA SOCIÉTÉ DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE WALLONNES

La Société de Langue et de Littérature wallonnes a été fondée le 27 décembre 1856. Charles Grandgagnage, créateur de la philologie wallonne, fut parmi ses fondateurs et la dirigea pendant plus de vingt ans.

Le but essentiel de la Société est de cultiver et d'encourager la littérature et l'étude philologique de tous nos dialectes romans. Parmi les moyens qu'elle emploie à cet effet, l'un des plus efficaces est l'organisation de concours annuels dont le programme, conçu largement, comprend l'ensemble des genres littéraires et des études de philologie wallonne. Elle concentre dans sa bibliothèque toutes les œuvres dialectales de son domaine géographique et toutes les études littéraires ou linguistiques se rapportant à ce domaine.

Depuis sa création, et surtout depuis 1900, la Société réunit les matériaux du *Dictionnaire général des parlers romans de la Belgique*. Cette œuvre aura pour compléments naturels la *Bibliographie* des œuvres écrites dans les dialectes de son ressort ou se rapportant à ces dialectes, et le *Glossaire général de la toponymie wallonne* des communes de ce même ressort.

La Société publie : 1) un *Annuaire*, qui contient spécialement ce qui a trait à l'administration de la Société (34 tomes parus); 2) un *Bulletin* littéraire et philologique contenant surtout les pièces et mémoires couronnés aux concours, avec les rapports des différents jurys (68 tomes parus); 3) un *Bulletin du Dictionnaire wallon*, qui contient principalement des vocabulaires-questionnaires, des glossaires, des études étymologiques, des études de géographie linguistique, etc. (21 tomes parus); 4) une *Bibliothèque de philologie et de littérature* où ont paru les *Noëls wallons*, par Auguste Doutrepoint (2<sup>e</sup> éd. par M. Delbouille) et le *Traité de versification wallonne*, par Jules Feller; 5) une *Bibliographie wallonne* dont le n<sup>o</sup> 1 comporte la bibliographie de 1905-1906.

La Société compte aujourd'hui quelque cinq cents membres (titulaires, protecteurs, affiliés ou correspondants) (1).

N. HOHLWEIN.

(1) Pour tous renseignements sur les conditions d'affiliation, s'adresser au Secrétaire, M. Nic. Hohlwein, quai de l'Ourthe, 37, Liège.

## LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE MUSICOLOGIE

La Société Liégeoise de Musicologie est née du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Liège, en 1909, où une section de musicologie avait trouvé place à l'initiative du D<sup>r</sup> Dwelshauvers (1).

Quelques semaines plus tard, une réunion tenue à l'Hôtel Mohren, jetait les bases de la Société et choisissait son président, le D<sup>r</sup> Jorissenne (2).

Il est difficile de donner des précisions sur les débuts de la Société. Les archives ont disparu au cours des guerres 1914-1918, 1940-1944. Les statuts eux-mêmes n'existent plus.

Une chose est certaine, à la réunion de l'Hôtel Mohren, l'objet de la Société avait été nettement défini. La Société grouperait les personnes susceptibles de se livrer à des travaux d'ordre musicologique en général, à ceux ayant trait à l'étude de l'histoire musicale du Pays de Liège en particulier.

Il avait été spécifié que l'audition des œuvres de nos vieux maîtres accompagnerait la présentation de leur étude critique, ces auditions pouvant être rendues publiques. Les manifestations de l'activité de la Société liégeoise de Musicologie ont toujours été conformes à l'application de ce principe; de là les concerts organisés par la Société.

Les ressources pécuniaires de la Société ont toujours été réduites aux cotisations des membres. Les activités de ceux-ci ont exclusivement relevé de la nature de leurs travaux personnels. On voit pourquoi la Société ne put faire état de ces réalisations, incapable aussi qu'elle était de les imprimer.

La Société en est à son troisième stade.

Le premier conduisit à la guerre 1914-1918. Sa préoccupation majeure résida dans l'accession au Fonds Terry. En 1897, J.-Th. Radoux avait édité sa réduction pour piano et chant de l'opéra wallon de J.-N. Hamal : *Li Liégeois égagi* (3), d'après le manuscrit du Fonds Terry. Celui-ci était remis au Conservatoire dans une salle obscure contiguë à la classe d'orgue. M. Alexandre, surveillant au Conservatoire, chargé du service de la Bibliothèque, avait dressé le relevé de ce qu'il contenait. Quand la Bibliothèque du Conservatoire fut construite, le Fonds Terry prit place au premier étage de ce bâtiment. Mais tant que M. Gillissen n'en eut pas dressé à son tour

(1) Des communications y avaient été faites par MM. P. Bergmans, Ch. Van den Borren, D<sup>r</sup> Jorissenne, D<sup>r</sup> Dwelshauvers, L. Lavoye, F. Mawet, S. Vantyn.

(2) A cette réunion se trouvaient MM. D<sup>r</sup> Jorissenne, D<sup>r</sup> Dwelshauvers, H. Dabin, éditeur de musique, S. Smulders et L. Lavoye, professeurs au Conservatoire, O. Colson, directeur de « Wallonia », G. Alexis.

(3) Editeur, Veuve Léopold Muraille à Liège.

le catalogue, Sylvain Dupuis, successeur de Jean-Théodore Radoux à la direction du Conservatoire, s'en fit le gardien farouche.

Entretiens le Dr Jorissenne publiait dans la *Revue de Belgique* une petite étude sur les Hamal, le Dr Dwelshauvers plusieurs opuscules sur l'opus 1 de J.-N. Hamal (1) et la part qu'il convenait de lui attribuer dans l'évolution de la symphonie pré-haydnienne. M. Auda préparait son ouvrage « La Musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège ». M. Dwelshauvers compulsait les journaux locaux en vue de former le répertoire de la vie musicale liégeoise. M. Cl. Charlier se montrait attentif à toute contribution à la connaissance de la vie musicale liégeoise antérieure. De mon côté, je me concentrais sur l'étude des formes des anciens âges de l'orgue, celle de l'œuvre de Bach surtout.

La présidence de M. G. Alexis, très fertile, celle de feu A. Demblon, couvrent l'activité de la société de 1920 à 1940.

L'organisation du premier Congrès de la Société internationale de Musicologie est confiée à notre Société. Il a lieu à Liège du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1930. « Le rôle de la Belgique dans l'Histoire de la Musique », « Le Madrigal anglais du XVI<sup>e</sup> siècle », « Fétis et son rôle dans l'Histoire de la Musique », « L'exécution des œuvres musicales de la fin du XIV<sup>e</sup> et de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle », sont successivement développés par MM. les professeurs Van den Borren, Fellowes, Gurlitt, Pirro. 43 communications sont présentées, un « concert de Musique liégeoise ancienne » donne, sous la direction de Lucien Mawet, l'audition d'œuvres du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. Auda a fait paraître : « La Musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège », M. R. Vannes le « Dictionnaire des Luthiers », M. Ch. Van den Borren, « Polyphonia sacra », M. R. Bragard, « Lambert de Sayve ». La Société libre d'Emulation leur décerne les prix Rouveroy 1930, 1932, 1933, 1934. M. R. Bragard édite en 1934 son « André de Pape ».

L'Emulation qui a adopté la Société liégeoise de Musicologie, patronne les manifestations de sa filiale : La « commémoration Martin Marsick » à Jupille avec le concours des virtuoses Enesco, Thibaud, Flesch, ses élèves, la « commémoration Ovide Musin » à Nandrin avec Juliette Folville et Jean Quitin, l'« histoire de l'orgue et du clavecin au XVII<sup>e</sup> siècle » à l'église de l'orphelinat de la rue du Vertbois par M. Ch. Van den Borren, avec Mlle Van de Wiele au clavecin et Louis Lavoye à l'orgue, l'« influence de l'art italien sur l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach », au temple du Quai Marcellis par L. Lavoye, enfin la « Journée musicologique » de juillet 1940 à l'Emulation dominée par la communication du R. P. Smits Van

(1) 6 ouvertures pour deux violons, alto, violoncelle et clavecin publiées à Paris en 1743. Ces ouvertures à trois mouvements, composées à Liège, sont antérieures à celles de Stamitz. Leurs idées font songer à Haydn, leurs formes à Stamitz et à Ph.-E. Bach, leur instrumentation est rudimentaire.

Waesbergh venant jeter un jour nouveau sur le rôle et la part à attribuer aux maîtres liégeois médiévaux. Le deuxième stade s'achève non sans que la « Messe des Musiciens » ne voie sa tradition reprise au cours d'une audition de la « Messe » de Vierne donnée en 1934 à l'Eglise St-Vincent par le « Cercle choral liégeois » et son directeur M. M. Dambois, pour plus de 3000 auditeurs.

La guerre 1940-1944 terminée, l'après guerre passé, la Société reprend son activité, alertée par un projet de création d' « Institut de Musicologie » voulant se substituer à elle.

La pugnacité de M. G. Alexis empêche cette chose que les Liégeois n'auraient pas comprise. Le 29 novembre 1947, M. R. Bragard, vice-président peut dire « La Société continue ».

Le bureau est constitué (1), et les séances reprennent leur cours.

Le 29 décembre 1947, M. A. Auda traite de « La participation des musiciens liégeois à la création et au développement de la musique profane et religieuse aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles »; M. José Quitin y fait exécuter un conduit, un motet.

Le 16 février 1948, Mlle S. Clercx caractérise « La Musique liégeoise des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles »; MM. Clokers et Van Lancker exécutent des œuvres instrumentales de Delange et de Moreau; Mme Monseur chante du J.-N. Hamal.

Un dimanche de juin, la Société célèbre à Villers-l'Évêque la « Commémoration Henry du Mont ». Au cours d'une séance académique tenue dans une école du village, la vie et l'œuvre du compositeur sont étudiées par MM. G. Alexis et L. Lavoye. Des motets et des pièces d'orgue sont ensuite donnés en concert, à l'église fort obligeamment prêtée par M. le curé Fréson.

Le 24 septembre, « La Musique et les musiciens liégeois au XIX<sup>e</sup> siècle » fait l'objet d'une leçon au cours d'histoire du Pays de Liège. Cette séance est donnée à l'Hôtel de Ville par M. L. Lavoye, avec audition des « sonates » de H. van den Boorn-Coclet et de C. Smulders par Mmes Laoureux et Garitte, de mélodies par Mme Monseur.

Le 12 décembre, le R. P. Smits Van Waesbergh et sa « Contribution à l'histoire du drame liturgique au Pays de Liège » révèlent et commentent un drame pascal dû à un musicien liégeois du XIII<sup>e</sup> siècle; l'audition musicale est donnée sur disques.

En janvier 1949, M. A. Auda prenant pour sujet « Le Tractus, générateur de l'interprétation de la musique polyphonique classique », fait partir de notre tribune l'étude d'une question destinée à révolutionner la technique scientifique de la traduction des compositions vocales polyphoniques de la Renaissance.

---

(1) Président, M. L. Lavoye; vice-présidents, Mlle S. Clercx et M. R. Bragard; délégué de l'Emulation, M. G. Alexis; secrétaire, M. J. Quitin; trésorier, le D<sup>r</sup> R. Ledent; archiviste, M. E. Monseur.

Viennent ensuite, l'étude de « Livre de Suzanne van Soldt » par Mme Lejeune-Clercx, avec audition de pièces choisies sur un clavier-corde, une séance présidée par M. Ch. Van den Borren où M. J. Quitin parla des « robaleus » de la cathédrale St-Lambert, M. L. Lavoye des compositions religieuses de Henri Hamal, Mme Lejeune-Clercx de la « toccata » en formation de la « sonate ». « L'avenir des recherches de folklore musical en Wallonie » fut envisagé par M. M. Pinon. Les commémorations Georges Antoine et Désiré Pâque, les centenaires de E. Raway, ceux de Grétry, de J.-S. Bach furent célébrés. Enfin la mise en partition piano et chant de la cantate « Mathi Pohay » du notaire B. E. Dumont a été effectuée par M. L. Lavoye. L'exécution de l'œuvre fut conduite par M. F. Quinet au centenaire de l'Institut archéologique avec le concours de l'orchestre de chambre, des chœurs du Cercle choral liégeois et du ténor Anspach.

La Société continue.

Louis LAVOYE.

## LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LIÉGEAIS

Dans les derniers mois de l'année 1862, quelques amis des livres, curieux du passé liégeois, conçurent le projet d'unir leurs efforts pour éditer, à frais communs, des documents soit manuscrits, soit imprimés, mais devenus rares, concernant l'histoire politique et littéraire de l'ancien Pays de Liège.

Les fondateurs de la Société furent Stanislas Bormans, l'abbé Joseph Daris, Eugène Dognée, Joseph Fiess, Gustave Francotte, Mathieu Grandjean, Henri Helbig, Ferdinand et Victor Henaux, Epiphane Martial, Mathieu Polain, Léonard Terry, le chevalier Xavier de Theux de Montjardin, le baron Adrien Wittert et le chevalier Camille de Borman.

Le 15 mars 1863, après avoir adopté des statuts élaborés par Joseph Fiess, Ferdinand Henaux et Xavier de Theux, la « Société des bibliophiles liégeois » se déclarait constituée et confiait sa présidence à Joseph Fiess.

Le règlement établissait deux catégories de membres : des « titulaires », au nombre de trente, qui, moyennant une cotisation annuelle de vingt-cinq francs, devaient recevoir imprimés sur papier de Hollande, des exemplaires spéciaux de toutes les publications qu'éditerait la Société; et des « associés », en nombre illimité, qui, moyennant une annatée de dix francs, auraient droit à des exemplaires sur papier ordinaire des seuls ouvrages dont la Société déciderait « la mise dans le commerce ». En pratique, cette distinction fut éphémère : la classe des associés fut supprimée et le nombre des membres titulaires porté à cinquante (1864).

Les débuts de la « Société des bibliophiles liégeois » furent modestes : trois minces plaquettes in-8° représentent tout l'actif

des quatre premières années; après avoir souffert, en 1867, d'une inquiétante détresse financière, la Société reprit cependant vigueur sous l'énergique impulsion de son président Joseph Fiess, bibliothécaire de l'Université; jusqu'en 1885, furent édités conformément aux statuts, vingt-six volumes in-8° de sources, mémoires et œuvres littéraires concernant le Pays de Liège.

Le 29 janvier 1882, il fut décidé de publier un *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois* qui devait paraître à des intervalles indéterminés et contenir des travaux historiques de peu d'étendue, des travaux bibliographiques et le compte rendu des séances de la Société. Le Bulletin comporte aujourd'hui dix-huit volumes présentant nombre d'articles de haute valeur scientifique et documentaire.

En 1883, le nombre des membres fut porté à 70, puis à 75 en 1884.

En vue de permettre la publication du magistral ouvrage du chevalier de Borman « Les Échevins de la Souveraine Justice de Liège », une importante modification aux statuts intervint le 18 mars 1885 : tout en continuant à éditer des chroniques liégeoises et des documents devenus rares, il fut décidé que la Société publierait des travaux contemporains concernant l'histoire politique et littéraire de l'ancienne Principauté de Liège.

C'est ainsi que virent le jour, cinq volumes en format grand in-4°, outre « Les Échevins de la Souveraine Justice ».

L'histoire de l'art au Pays de Liège ne restera pas indifférente aux préoccupations de la Société : deux importantes études, l'une concernant « La reliure mosane » 2 vol. in-8°, l'autre « L'orfèvrerie civile liégeoise » 4 vol. gr. in-4°, furent éditées, appuyées chacune par une documentation photographique hors pair.

Malgré le changement apporté aux statuts de la Société, celle-ci depuis 1885, ne perdit pas de vue l'objet primitif de ses préoccupations : treize volumes in-8° de chroniques et de documents furent publiés, auxquels vinrent s'ajouter, enrichissant la série des grands in-4° « Le Recueil des Épitaphes de Henri van den Berch » et « Les Armoriaux ».

Enfin, la Société a édité la reproduction de dessins inédits de Remacle Le Loup, préparés pour illustrer « Les Délices du Pays de Liège » ainsi que des « Paysages Mosans du XVI<sup>e</sup> siècle ».

Au total, les publications groupent 46 volumes in-8°, 18 volumes in-4°, 5 plaquettes in-4° liégeois et 17 volumes de bulletin in-8°, auxquelles il convient d'ajouter quelques volumes dont la Société a obtenu pour ses membres un tirage spécial.

Le nombre des membres, fixé à cent par une modification aux statuts intervenue en 1923, est aujourd'hui porté à cent vingt-cinq membres personnels et vingt-cinq membres associés (collectivités, bibliothèques, etc.).



Recrutant ses membres particulièrement sensibles à la beauté et à l'élégance du livre, parmi les érudits et les curieux du passé de la Principauté de Liège, la Société des bibliophiles liégeois s'est assurée, par la qualité et le nombre de ses publications, une place marquante parmi les compagnies préoccupées de l'histoire de la patrie liégeoise (1).

Pierre DELRÉE,

Secrétaire de la Société des Bibliophiles liégeois.

## L'UNION LIÉGEOISE DU LIVRE ET DE L'ESTAMPE

L'Union liégeoise du livre et de l'estampe, en abrégé U. L. L. E., a fêté en 1951 son vingt-cinquième anniversaire. Elle fut fondée en 1927, par le Chevalier Adrien de Melotte de Lavaux qui en fut président jusqu'à sa mort en 1942 et, durant ce laps de temps, en assura presque seul les destinées.

Le but de cette Société est de faire mieux connaître et apprécier le livre et l'estampe, ancien et moderne, par le moyen surtout d'expositions. Le rappeler serait vain : une exposition ne vaut que par ce qu'elle fait connaître et le souvenir n'en a de valeur que par le progrès qu'elle a fait faire aux visiteurs, ou par le catalogue qui a été publié.

Les statuts de l'U. L. L. E. prévoient d'abord une *section générale*, à faible cotisation, tendant à grouper le plus grand nombre d'amateurs; puis, la création de *sections autonomes* se spécialisant dans telle ou telle activité rentrant dans le cadre général de la société. C'est ainsi qu'une *section moderne* s'était constituée, groupant au maximum 75 membres, et s'était consacrée à l'édition de beaux volumes illustrés ou non. Cette section a publié avec succès une douzaine de volumes d'importance diverse. Depuis la guerre, cette section n'a pas repris son activité. D'autres sections spécialisées pourraient être créées.

La section générale, au contraire, a organisé au cours de chaque saison, depuis 1945, plusieurs expositions dont la plus importante fut celle des livres de l'Imprimerie Plantin, d'Anvers. Cette section a la chance de pouvoir travailler en collaboration avec la Bibliothèque de l'Université de Liège (1).

Henry LALOUX,

Président de l'Union liégeoise  
du Livre et de l'Estampe.

(1) Correspondance : M. Pierre Delrée, secrétaire, 7, Quai de Rome, Liège.

(2) Correspondance : M. Henri Laloux, président, 7, rue Paradis, Liège.

## L'ANTICHAMBRE DES BIBLIOPHILES

L'Antichambre des Bibliophiles, précédemment *Antichambre des Cieux*, est essentiellement un groupe privé d'amateurs de beaux livres. Il est né dans la clandestinité, pendant l'occupation, et rassemble douze amateurs.

Aucun statut ne dirige ce mouvement, aucune hiérarchie n'existe parmi les membres effectifs.

Très vite, la conversation à bâtons rompus, au sujet des livres, a fait place à une causerie sur un sujet annoncé et ces causeries furent publiées et cédées aux membres du groupe à prix de revient.

Des abonnés aux publications furent bientôt inscrits sous le nom d'adhérents.

Sous le titre primitif d' « Antichambre des Cieux », le groupe a publié vingt-cinq brochures, et sous la nouvelle dénomination d' « Antichambre des Bibliophiles », une nouvelle série, d'un format nouveau, fut amorcée, dont trois plaquettes ont vu le jour jusqu'à présent. L'augmentation du coût des publications a suspendu, provisoirement sans doute, les éditions de ce groupement. Toutes ces publications sont strictement limitées à cinquante exemplaires.

Les brochures publiées traitent de l'Art du Livre, soit qu'elles envisagent un aspect général de la question, soit qu'une monographie soit consacrée à un livre, un auteur, une collection, ou une société de bibliophiles (1).

Pierre DELRÉE.

## LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LIÈGE

### Notice historique sommaire

La Société royale des Sciences de Liège fut fondée, le 2 mars 1835, au sein de la Faculté des Sciences de l'Université de Liège.

Ses fondateurs furent : dans la Section des Sciences d'observation, Delvaux, Dumont (André-Hubert), Fohmann, Fredericx, Lesoinne, Smerling; dans la Section des Sciences de calcul, J.-B. Brasseur, A. Devaux, M. Gloesener, Lemaire, Pagani, Renault.

La Société se proposait initialement de donner une impulsion plus vive aux travaux de toutes les personnes qui, dans la province de Liège, soit par état, soit par goût, cultivaient les sciences de calcul et d'observation. Elle s'assignait aussi comme but de relever l'Université aux yeux du pays et de l'étranger, en remplaçant par une nouvelle publication le recueil autrefois édité sous le titre « Annales de l'Université de Liège ».

(1) Le stock des publications non épuisées se trouve dans les mains de M. Pierre Laloux, 2, rue Saint-Remy, Liège.

La première séance de la Société eut lieu le 2 mars 1835; Pagani fut élu président et Lemaire, secrétaire.

Les statuts de la nouvelle association furent approuvés par un arrêté royal du 13 avril 1835; elle fut autorisée à prendre le titre de Société royale des Sciences de Liège.

Outre les membres effectifs, les statuts prévoyaient des membres correspondants. Les premiers furent élus à la séance du 22 avril 1835 : A. Cauchy, Dandelin, d'Omalius d'Halloy, Dumortier-Rutten, Guillery, A. Quetelet, Zimmerhans, Timmermans, Noël, Eichman.

La réorganisation des universités enleva, cette année même, à la Société ses principaux membres et l'obligea à suspendre ses travaux.

Elle se reconstitua le 25 mars 1842. M. Gloesener fut nommé président, A. Dumont, vice-président, J. B. Brasseur, secrétaire général, membres fondateurs.

La Société élut plusieurs membres effectifs et correspondants. Furent nommés membres effectifs, à la séance du 17 avril 1842, MM. Th. Lacordaire, J. N. Noël, Dr A. Spring, L. de Koninck, Chandelon et Zimmerhans; le Dr A. Spring accepta les fonctions de trésorier.

Nous trouvons ensuite parmi les noms des effectifs ceux du Baron Edm. de Sélys-Longchamps, L. Trassenster, Henri Maus (auteur du plan incliné d'Ans à Liège), le Lt-Colonel Dandelin et les capitaines d'artillerie Micheels et Coquilhat (tous trois attachés à la Fonderie de Canons); parmi les correspondants, MM. J. P. Van Beneden et Th. Schwann (1), professeurs à l'Université Catholique de Louvain, et l'illustre chimiste belge Stas, professeur à l'Ecole militaire.

La Société décida la publication de la première livraison du volume I de son recueil. Sur une proposition de Lacordaire, ce recueil prit le titre de « Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège » et le Dr A. Spring proposa pour épigraphe des Mémoires la devise : « Nec temere, nec timide » que portent encore les volumes actuellement publiés par la Société.

La première livraison du volume I parut en 1843; l'édition, tirée à cinq cents exemplaires, fut confiée à l'imprimerie Oudart.

C'est alors que commencèrent, par l'intermédiaire de la Bibliothèque de l'Université, les échanges de publications scientifiques entre la Société et les Institutions savantes de Belgique et de l'étranger. Ces échanges ont pris aujourd'hui une extension considérable.

A la même époque et sur la proposition du Dr A. Spring, il fut décidé que figureraient dans le cadre des diplômes à décerner tant aux membres effectifs qu'aux membres correspondants, les noms de quatre Belges illustres : de Sluse, Adrien Spiegel, Simon Stevin et A. Dodoens. Le modèle de ces diplômes n'a jamais été modifié.

(1) Th. Schwann passa à l'Université de Liège en 1849 où il enseigna jusq'en 1879.

Le Gouvernement octroya initialement à la Société un subside de 350 francs. D'autres ressources constituées par les cotisations ou les dons des membres, par la vente de quelques volumes permirent à la nouvelle Association de boucler, au début, son modeste budget.

Mais dans les années qui suivirent 1845, il fallut toute l'énergie, la prudence et la persévérante ingéniosité du trésorier A. Spring, pour faire face aux difficultés financières de la Société. Finalement, un crédit extraordinaire de neuf cents francs fut accordé par le Ministère de l'Intérieur; la somme forfaitaire versée par la Bibliothèque pour les publications qui lui étaient remises par la Société, fut également majorée; des subventions particulières furent même allouées par certains membres de la Société.

En 1845, Brasseur se démit de ses fonctions de secrétaire général; il fut remplacé par Lacordaire qui exerça ces fonctions jusqu'à sa mort.

C'est de cette époque (1845-1857) que datent la « Monographie des Phytophages » de Lacordaire et les « Elatérides » de Candèze, ouvrages célèbres, encore demandés aujourd'hui.

Répondant à une requête de la Société, le Conseil communal de Liège vote en 1853 un subside annuel; en retour, celle-ci s'engage à ouvrir un concours sur des questions d'intérêt local.

La première question fut la suivante : « Déterminer la composition des eaux d'arènes et de sources qui alimentent les fontaines publiques de la commune de Liège et rechercher l'influence que le parcours des eaux (dans les tuyaux de conduite) peut exercer sur leur composition. » Personne ne répondit et il ne fut plus donné de suite au concours. Le subside de la Ville de Liège fut supprimé en 1866, par suite d'une mesure générale prise à l'égard des Sociétés qui bénéficiaient de subventions de l'Administration communale.

Dès l'année 1853, vu la pénurie de ressources, le tirage des Mémoires de la Société, originairement de cinq cents exemplaires, fut ramené à trois cents, y compris les cinquante exemplaires destinés aux auteurs des différents travaux publiés.

En réponse à une requête pressante adressée au Ministère de l'Intérieur, le 14 décembre 1861, le Gouvernement accorda une subvention de six cents francs, ce qui permit de ramener à cinq cents exemplaires le tirage des volumes de la Société.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1866, l'Association atteignait vingt-cinq ans d'existence; elle comptait cent vingt-sept membres correspondants; elle entretenait des relations d'échange avec soixante-deux Institutions savantes; elle avait elle-même publié vingt volumes.

Elle avait eu la tristesse de perdre en 1854 l'un de ses plus éminents correspondants, le célèbre mathématicien Gauss, et en 1857, l'illustre géologue André Dumont, professeur à l'Université de Liège et membre fondateur de la Société.

La première série de vingt tomes des Mémoires fut clôturée en 1866. L'impression des volumes XIX et XX fut confiée à la firme Desoer. Le tome XIX se compose entièrement du mémoire de J. Thomson intitulé : *Systema Cerambicidarum* et le tome XX de la célèbre monographie des Platypides du D<sup>r</sup> Chapuis.

\* \* \*

Les difficultés financières sans cesse renaissantes obligèrent la Société à solliciter de nouveau l'appui du Gouvernement; cet appui lui fut accordé sous condition de remettre en contre-partie, au Ministère, trente exemplaires de chacun des volumes des Mémoires. Cette disposition subsiste encore aujourd'hui; actuellement, la Société fournit en plus trente exemplaires de son Bulletin.

Le tome I de la deuxième série parut le 2 juin 1867. Entretemps, le nombre des membres effectifs et correspondants de la Société s'accroît. Sont élus vers cette époque : E. Catalan (1865), mathématicien français appelé plus tard à enseigner les mathématiques supérieures à la Faculté des Sciences, Fr. Folie qui devint Administrateur-Inspecteur de l'Université, Directeur de l'Observatoire Royal et joua un rôle important dans le développement scientifique de notre *Alma Mater*.

Successivement, la Société royale des Sciences fut endeuillée par la mort du professeur Noël (1867), de son éminent secrétaire général Lacordaire (juillet 1870), auteur de travaux scientifiques de très grande valeur, publiés dans le recueil de la Société à laquelle il apporta sa sollicitude et le prestige de son autorité, non seulement depuis son entrée en 1842, mais au cours des vingt-cinq années de son mandat. Un juste hommage lui fut rendu par E. Morren. Cette notice figure en tête du tome III de la deuxième série des Mémoires.

Quelques mois après la mort de Lacordaire, le 17 janvier 1871, le D<sup>r</sup> A. Spring, trésorier de la Société succombait à son tour après avoir rendu à l'Université et à notre Société les services les plus éminents.

Pour remplacer ces deux serviteurs d'élite, l'Association appela le D<sup>r</sup> Candèze aux fonctions de secrétaire général et le professeur de Koninck à celles de trésorier.

En 1871, la Société compte trente et un membres effectifs, cent dix-sept correspondants et entretient des relations d'échange avec septante-cinq Institutions savantes dont elle reçoit cent soixante et une publications versées suivant une convention antérieure à la Bibliothèque de l'Université.

En mai 1872, l'Imprimerie Hayez est désignée en remplacement de la Maison Desoer pour l'édition des Mémoires de la Société; le nouvel imprimeur publie en 1873 les volumes III et V et met sous presse le volume IV réservé au calcul des probabilités de Meyer, œuvre posthume publiée par Fr. Folie.

En 1874, de tous les membres fondateurs, il ne reste en vie que M. Gloesener dont les travaux sont honorés d'un prix quinquennal. A titre d'hommage exceptionnel rendu au plus ancien de ses membres, la Société décide l'acquisition de quatre cent cinquante exemplaires de l'ouvrage couronné; ceux-ci firent partie des mémoires édités dans le tome VI.

Au cours des vingt-cinq années qui suivirent, furent élus la plupart de nos Maîtres actuellement disparus : les professeurs A. Swaen, J. Delbœuf, W. Spring, Ed. Van Beneden, C. le Paige, J. Neuberg, Graindorge, P. de Heen, E. Ronkar, Jacques et François Deruyts, G. Cesàro, D<sup>r</sup> Vanlair, D<sup>r</sup> Masius, Habets, Gilkinet et J. Fraipont.

La Société eut à déplorer la mort de l'illustre Th. Schwann survenue en janvier 1882, celle de Ch. Morren en 1886, de L. Trasenster en 1887, de Kupfferschlagen en 1890, de J. P. Van Beneden et Paques en janvier 1894, d'E. Catalan en février de la même année.

Pendant vingt-cinq années, les difficultés financières furent surmontées grâce au subside annuel du Gouvernement et à la politique de stricte prudence pratiquée avec tant de bonheur par le trésorier, le D<sup>r</sup> A. Spring. L'activité scientifique de la Société se développe très favorablement. En 1886, le D<sup>r</sup> Candèze et le professeur de Koninck demandent à être déchargés de leurs fonctions respectives de secrétaire général et de trésorier. Tous deux avaient rempli leur mission pendant quinze ans avec un remarquable dévouement et avaient enrichi d'importants travaux les Mémoires de la Société. Pour les remplacer, la Société fit appel au concours de M. C. le Paige en qualité de secrétaire général et de M. Neuberg en qualité de trésorier.

En sa séance du 22 décembre 1887, la Société décida de compléter ses statuts par des articles limitant à cent le nombre des correspondants étrangers ou régnicoles, à raison de cinquante pour chacune des sections. On fixa par la même occasion la procédure à suivre pour leur présentation et leur élection. Plus tard, le nombre des correspondants fut porté à 110.

En janvier 1892, J. Deruyts fut nommé trésorier en remplacement de J. Neuberg, démissionnaire.

Le vingtième volume clôturant la série II paraît en mars 1898. Cette série contient des travaux importants de Catalan, Delbœuf, Jacques Deruyts (Essai d'une théorie générale des formes algébriques), François Deruyts, Fr. Folie, Gloesener, Graindorge, le Paige, Mansion, Ubaghs, etc... pour les sciences mathématiques, Candèze, Chapuis, Chevrolat, de Koninck, Lambotte, Lameere, Morren, Preud'homme de Borre, etc... pour les sciences naturelles. Des tables des travaux figurant dans chacune des deux premières séries furent publiées à l'issue de chacune d'elles. La Société avait entre-temps publié hors série le Traité et les Tables pour le Calcul des Réductions stellaires, de Fr. Folie.

Le tome I de la troisième série des Mémoires paraît en septembre 1899 et le tome II en septembre 1900. Ce dernier contient la traduction, du russe en français, du célèbre mémoire de Lobatchefski sur la géométrie non euclidienne; cette traduction fut l'œuvre de Fr. Mallieux, élève de Delbœuf.

A la séance du 21 décembre 1899, J. Deruyts, trésorier, demande la création d'une commission de vérification des comptes du trésorier, chargée de procéder à cette vérification à la fin de chaque année, avant la présentation des comptes à l'approbation de la Société. Celle-ci exercerait par là un contrôle régulier sur la gestion du trésorier dont la responsabilité serait par ailleurs dégagée d'année en année pour les exercices écoulés. La proposition fut admise à l'unanimité et la Commission de vérification fonctionne depuis cette époque.

Le 11 décembre 1900, la Société est gravement éprouvée par la mort de son doyen d'âge, le Baron Edm. de Selys-Longchamps, membre effectif depuis cinquante-huit ans. Pour la quatrième fois, il avait été appelé, cette année même, à la présidence. Pendant sa longue carrière, le Baron de Selys-Longchamps avait rendu de nombreux et importants services à la Société, grâce à sa grande érudition, à ses travaux scientifiques et à l'influence que son caractère plein d'aménité et de respect pour les autres lui avait acquise.

Coup sur coup, en mars 1902, la Société a à déplorer la mort de deux de ses plus jeunes membres, E. Ronkar et Fr. Deruyts, enlevés à un âge où l'on pouvait attendre d'eux des travaux de premier ordre.

En 1904, J. Deruyts demande à être déchargé de son mandat de trésorier. Il est remplacé par J. Fairon, professeur à l'Université, qui exerce ces fonctions jusqu'à sa mort le 27 juin 1925. J. Fairon a laissé parmi nous le souvenir d'un professeur modèle, d'un profond psychologue, d'un savant modeste et d'un homme de grand cœur.

En 1910, à un mois d'intervalle, la Société perd deux de ses membres les plus éminents, Julien Fraipont et Edouard van Beneden; le premier avait été le Maître du second; celui-ci illustra la Chaire de Zoologie de l'Université de Liège et acquit par ses travaux en embryologie une réputation mondiale.

Tandis que la Société poursuit avec quiétude ses travaux scientifiques, les armées allemandes, au mépris des engagements les plus solennels, violent, le 4 août 1914, la neutralité de la Belgique, envahissant son territoire, semant sur leur passage la terreur par le meurtre, le pillage, l'incendie. L'Université est occupée et dévastée par les troupes ennemies. La Société suspend son activité.

A la reprise de celle-ci, à la séance du 13 février 1919, l'assemblée s'empresse d'envoyer une adresse à leurs Majestés le Roi et la Reine pour Leur exprimer sa reconnaissance et son admiration. A l'unani-

mité, la Société s'associe à la réponse de l'Université de Liège au manifeste calomnieux de l'Allemagne intellectuelle au monde civilisé, publié le 4 octobre 1914 par la *Gazette de Cologne* sous le titre « Das geistige Deutschland an die Kulturwelt » et où quatre-vingt-treize savants, écrivains et artistes d'allégeance germanique couvraient de leur honneur personnel les crimes des armées allemandes en Belgique.

La réponse de l'Université de Liège au manifeste de l'Allemagne intellectuelle au monde civilisé fut publiée notamment en tête du tome XI de la 3<sup>e</sup> série des Mémoires.

Conformément aux vœux émis à la Conférence des Académies des Sciences interalliées, tenue à Londres en 1918, furent exclus de la Société onze membres de nationalité allemande ou autrichienne.

Trente-six Sociétés furent elles-mêmes rayées de la liste de nos échanges; ceux-ci ne reprirent que longtemps après, lorsque les Académies alliées décidèrent de les accepter à nouveau.

A la même séance du 13 février 1919, il est fait rapport sur les dommages causés par les Allemands à notre Association : l'armoire où se trouvaient les Sceaux de la Société et divers documents a été fracturée; son contenu a disparu ainsi que de nombreux ouvrages reçus en juin-juillet et non encore immatriculés; il en est de même de nombreux volumes de nos Mémoires dont le dépôt est retrouvé dans un désordre complet. Les archives de la Compagnie auraient sans aucun doute subi le même sort si elles n'avaient été gardées, depuis longtemps, chez un des membres, M. Fairon, trésorier.

Pendant la guerre, la Société avait eu à déplorer le décès de trois de ses membres effectifs, P. de Heen, Beaupain et Abraham. Le 26 mai 1919, M. Pienkowski, assistant à l'Institut de Physique, lauréat de l'Académie royale de Belgique, fut nommé membre effectif; il devait nous quitter bientôt pour occuper dans sa patrie ressuscitée, la vaillante Pologne, la chaire de physique de l'Université de Varsovie qu'il ne tarda pas à illustrer; quelques années plus tard, il fut nommé Recteur de cette Université.

La Société reprend peu à peu son activité. Sa situation matérielle est précaire. Le Gouvernement lui continue sa subvention et les récentes créations du Patrimoine de l'Université et de la Fondation universitaire dues à la libéralité des Etats-Unis d'Amérique, lui font espérer des interventions plus efficaces.

A plusieurs reprises cependant, et notamment en 1923 et 1925, elle eut à se défendre contre certains projets de centralisation, d'unification, de fusion avec d'autres organismes scientifiques anciens ou à créer. La réalisation de ces projets était à ce moment présentée comme condition préalable à l'octroi de certaines subventions sollicitées par la Société; mais cette réalisation eût été de nature à compromettre l'autonomie de la Société, à réduire son champ d'action en le limitant aux sciences mathématiques et physiques, à bouleverser ses traditions fécondes et à faire peut-être tomber dans l'oubli



le passé de travail, de difficultés et de luttes qu'elle considère comme un patrimoine moral et scientifique dont elle est justement fière.

Il fallut toute l'énergie de J. Deruyts pour réfuter l'opinion que la Société aurait un caractère régional, pour faire reconnaître que, depuis sa fondation, elle s'occupait tout autant de sciences naturelles que de sciences mathématiques ou physiques et pour démontrer finalement l'impossibilité d'une fusion quelconque avec une organisation existante ou à créer.

La Fondation Universitaire accorda un subside en 1923 et l'a continué depuis, en l'augmentant dans la mesure de ses moyens, compte tenu des besoins croissants de la Société. Elle peut compter sur la reconnaissance de notre Association.

La Société royale des Sciences de Liège a aussi une grande dette de gratitude envers le Patrimoine de l'Université qui, depuis sa constitution, par une subvention importante et régulièrement renouvelée d'exercice en exercice, a puissamment aidé la Société à poursuivre la publication de ses travaux.

Mais celle-ci n'aurait pu malgré tout être continuée avec l'ampleur désirée sans l'aide de l'Administration de l'Université qui lui accorda, dès 1929, un crédit annuel représentant d'une façon plus adéquate la contre-valeur des ouvrages remis suivant l'ancienne convention à la Bibliothèque de l'Université. Ce crédit a été progressivement adapté, par les Administrateurs-Inspecteurs qui se sont succédé depuis, à la valeur croissante de ces publications; il constitue la ressource la plus importante de notre Société, ressource sans laquelle celle-ci ne pourrait actuellement subsister. Notre Compagnie doit une reconnaissance profonde à l'Administration de l'Université de Liège.

Le Chevalier C. le Paige, élu secrétaire général en 1886, lors de la démission du Docteur Candèze, devint plus tard Administrateur-Inspecteur de l'Université. Il exerça ses fonctions de secrétaire général jusqu'à sa mort, en 1929. Il avait été plusieurs fois président de la Société; au cours de sa longue carrière professorale, scientifique et administrative, il rendit à l'Université et à notre Association les plus grands services.

Pour le remplacer, la Société fit appel au plus ancien de ses membres, le professeur J. Deruyts qui, élu plusieurs fois président, accomplit à l'Université une carrière exceptionnellement brillante et féconde et y enseigna pendant près de cinquante ans. Les actuels professeurs de mathématiques de notre Faculté des Sciences ont été ses élèves et vénèrent en son souvenir la mémoire de l'un de leurs Maîtres les plus éminents. Il fut toujours l'un des plus énergiques défenseurs de l'autonomie et de l'indépendance de notre Corporation, qu'il honora par des travaux de haute valeur scientifique.

J. Deruyts présenta sa démission de secrétaire général en 1932. M. Dehalu qui, en 1922, avait succédé à son Maître le Chevalier

C. le Paige en qualité d'Administrateur-Inspecteur de l'Université, fut comme lui appelé par notre Corporation aux fonctions de secrétaire général, qu'il exerce encore aujourd'hui depuis vingt ans révolus.

La Société fut endeuillée par la mort de plusieurs de ses membres les plus dévoués J. Fairon (1925), J. Neuberg (1926), M. Lhoest (1927). Tous furent professeurs à l'Université et ont laissé le souvenir de maîtres dévoués et éminents.

M. L. Fouarge avait succédé en 1925 à J. Fairon en qualité de trésorier-bibliothécaire de la Société. A la séance du 18 décembre 1931, L. Fouarge présente un projet de publication d'un Bulletin mensuel. A l'opposé des Mémoires, ce Bulletin serait une publication spécifiquement périodique. Le projet fut adopté; le premier fascicule parut en janvier 1932. Au début, l'étendue maximum des communications fut fixée à cinq pages imprimées. A la séance du 27 octobre 1937, ce maximum fut porté à seize pages. Grâce à l'intervention particulièrement efficiente de l'Administration de l'Université, l'entreprise a pu réussir. A l'heure actuelle, vingt volumes ont été imprimés.

L. Fouarge offrit sa démission de trésorier-bibliothécaire au début de l'année 1933. La Société confia ces fonctions à M. Germay.

En vue d'aider temporairement le secrétariat, celui-ci fut chargé provisoirement de la correspondance relative, en ordre principal, aux échanges, de la correction des épreuves en vue de la publication des travaux de la Société, conformément aux ressources de l'Association. Rappelé sous les armes en 1939, le nouveau trésorier dut interrompre ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 1940 en raison de l'ouverture des hostilités puis de sa détention de cinq ans en Allemagne comme officier prisonnier de guerre. M. Delgleize le remplaça dans la tenue de la comptabilité de la Société et s'occupa de l'immatriculation des volumes reçus par l'Association. M. Godeaux accepta de se charger de la correspondance, de la correction des épreuves et assura la publication des travaux de la Société. M. Germay fut à nouveau chargé des fonctions de trésorier-bibliothécaire en 1948; il les exerce encore aujourd'hui.

\* \* \*

La troisième série des Mémoires fut achevée en 1935. Elle comprend, comme les précédentes, vingt volumes. Une table des travaux publiés dans cette série a été dressée en 1949 par M. Dehalu, secrétaire général. Le premier volume de la série IV fut imprimé en 1936. Après la guerre 1940-1945, la publication de ces Mémoires in-8<sup>o</sup> dut être provisoirement suspendue en raison de difficultés d'ordre budgétaire. Le volume XII vient de sortir de presse. Ces volumes paraissent maintenant en plusieurs fascicules. En fait, sans être

présentés comme publication périodique, les Mémoires in-8° de la Société paraissent actuellement au rythme d'un volume par an.

En 1942, la Société décida de publier une nouvelle collection de Mémoires in-4°, proposés déjà en 1937 et réservés aux travaux importants accompagnés de planches, tableaux, formules réclamant ce format. Le tome I de ces Mémoires a été terminé en 1945. Le tome II est en voie de publication.

Les diverses modifications intervenues dans l'activité de la Société l'amènèrent à réviser les statuts de 1835. Les nouveaux statuts furent établis par décision de l'assemblée du 17 octobre 1940. Ils furent l'objet d'une brochure publiée en trois cents exemplaires. Trois sections furent prévues : sciences mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences minérales et biologiques. Trois délégués de section furent adjoints au bureau de la Société. Ce sont, depuis plusieurs années, MM. Godeaux pour les sciences mathématiques, D'Or pour les sciences physiques et chimiques, Buttgenbach pour les sciences minérales et biologiques.

La Société eut dans ces dernières années à déplorer la mort de plusieurs de ses membres qui ne lui ménagèrent ni leur temps, ni leur science, ni leur dévouement : H. Lonay (1934), A. Gravis (1937), G. Cesàro (1939), L. Fouarge (1944), ancien trésorier-bibliothécaire, promoteur du Bulletin, J. Deruyts (1945), plusieurs fois président, puis secrétaire général, qui appartient pendant plus de cinquante ans à la Société et défendit, avec l'énergie et le succès dont nous avons parlé, son autonomie et ses traditions, J. Duesberg (1947), qui fut Recteur, Administrateur-Inspecteur de l'Université et Ministre de l'Instruction publique, H. de Winiwarter (1951), l'éminent biologiste, ancien président de notre Association.

Depuis 1948, l'Imprimerie Ceuterick assure la publication des travaux de la Société.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1952, la Société royale des Sciences de Liège comptait septante et un membres effectifs, septante et un membres correspondants dont trente-six dans la section des sciences mathématiques, vingt dans la section des sciences physiques et chimiques, quinze dans la section des sciences minérales et biologiques.

A la même date, deux cent quarante-sept Institutions savantes échangeaient leurs publications avec nos Mémoires et Bulletins et soixante-quatre avec nos Bulletins seulement.

La Société peut avoir confiance en son avenir scientifique si les organisations qui la soutiennent de leur aide financière lui continuent celle-ci.

M. DEHALU,  
professeur émérite.  
et R. H. J. GERMAÏ,  
professeur ordinaire.

## LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE

**Siège social.** — La Société géologique de Belgique a son siège à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège, 7, place du XX Août.

**But social.** — Elle a pour but, — selon les termes mêmes de ses statuts, — de propager l'étude du règne minéral, de faire connaître le sol de la Belgique, particulièrement dans ses rapports avec l'industrie et l'agriculture, et de concourir par tous moyens au progrès de la science.

Ses dirigeants en ont toujours maintenu l'activité dans les normes imposées par ses statuts tout en adaptant cette activité aux circonstances spéciales qui ont surgi au cours de sa déjà longue existence. C'est ainsi que la Belgique ayant été dotée d'un immense empire colonial grâce à la perspicacité et à l'obstination du Roi Léopold II et la mise en valeur des richesses minérales du Congo nécessitant la coopération de nombreux géologues, la Société a étendu largement son activité à l'étude de la géologie si spéciale de l'Afrique.

**Historique.** — La Société fut fondée le 18 janvier 1874, à l'initiative du titulaire à l'époque de la chaire de Géologie, le professeur Gustave Dewalque. Celui-ci avait préalablement fondé un comité provisoire et lancé une circulaire dans les milieux scientifiques et industriels, faisant valoir que « le développement des études relatives » au règne minéral faisait sentir le besoin de réunions périodiques » pour encourager les recherches et d'une publication destinée spécialement à faire connaître toutes les découvertes, surtout celles » que leurs auteurs considèrent, le plus souvent à tort, comme » trop peu importantes, pour être communiquées à nos grandes » sociétés savantes. »

Il faut remarquer qu'à cette époque, rares étaient les Sociétés scientifiques orientées vers l'étude de l'écorce terrestre; il y avait bien la *Société géologique de France*, à Paris, et la *Geological Society of London*, en Angleterre, mais c'étaient des organismes étrangers auprès desquels les problèmes propres à la Belgique ne pouvaient pas trouver l'écho désirable. Nous avions bien, dans notre pays, l'*Académie royale de Belgique* mais cette vénérable compagnie ne comptait que peu de géologues; la discussion des œuvres présentées ne pouvait que s'y limiter à un échange réduit d'opinions et peu d'auteurs osaient affronter l'honneur et le risque de la présentation d'un Mémoire devant le cénacle des savants les plus chevronnés du pays.

Le choix de la Ville de Liège comme centre d'activité de la nouvelle société offrait de nombreux avantages; sa situation en pays minier où l'exploitation du charbon avait pris naissance; la proximité du Condroz, de l'Ardenne et de l'Eifel s'avérait être un champ d'action

permettant de nombreuses observations sur le terrain. Il se faisait aussi que Gustave Dewalque était le successeur d'un maître très célèbre, le professeur André-Hubert Dumont, dont les conceptions basées sur l'observation stricte de la nature avaient donné à la géologie une orientation plus scientifique et prometteuse d'infiniment précieuses découvertes.

L'entreprise de Gustave Dewalque recueillit le plus grand succès; les adhésions se chiffrèrent d'emblée à 183 membres, dont 63 furent présents à la première assemblée. L'Administrateur-Inspecteur de l'Université autorisait l'usage d'un local universitaire pour l'activité de la nouvelle institution.

Le professeur Dewalque se refusa d'occuper le fauteuil de la présidence, estimant qu'il rendrait plus de services en remplissant les fonctions de secrétaire général, auxquelles il consacra le meilleur de lui-même; c'est dans le même esprit que les destinées de la Société passèrent dans des mains dévouées qui assurèrent, par une tâche absorbante de tous les jours, la continuité et l'épanouissement de l'œuvre : Henri Forir, Répétiteur et Conservateur à l'Université, Paul Questienne, Ingénieur en Chef-Directeur du Service technique de la Province, Paul Fourmarier, professeur à l'Université, et Michel Legraye, professeur à l'Université, actuellement en fonction.

De nombreux membres de la Société étant soit étrangers à la Ville de Liège, soit attachés à d'autres écoles, soit occupés dans l'Industrie ou dans l'Administration, les présidents furent fréquemment choisis en dehors de l'Université de Liège. Le Conseil de la Société fut toujours constitué de membres de différentes Ecoles et appartenant à diverses régions du pays, ce qui a contribué à garder à l'institution un caractère national.

Selon les vœux des fondateurs, l'activité de la Société devait surtout se manifester par des réunions où les problèmes géologiques seraient discutés, par des publications qui rendraient compte des travaux et par des excursions au cours desquelles l'interprétation des observations pourrait être librement discutée sur le terrain. Ces directives ont sans cesse été suivies.

**Publications.** — Dès la fondation, les *Annales de la Société géologique de Belgique* furent créées et parurent très régulièrement par les soins du Secrétariat, sauf durant la première guerre mondiale en raison de la fermeture de l'Université. Ces Annales comprennent le Bulletin (Procès-verbaux et Communications) et les Mémoires; elles paraissent en format in-8°. Les travaux comportant des planches de grand format sont publiés en format in-4°. Les Mémoires sont soumis à l'appréciation de rapporteurs choisis parmi les spécialistes du sujet traité; leurs rapports sont généralement publiés en annexe des Mémoires.

Les sujets concernant la Colonie et les régions voisines ont longtemps été réunis sous une dénomination spéciale « Publications

relatives au Congo belge et aux régions voisines », mais cette façon de procéder offrant certaines difficultés, les travaux de cette espèce sont incorporés depuis 1936 aux *Annales*.

Durant la période 1920 à 1940, la Société a publié une Revue bibliographique de caractère analytique « *La Revue de Géologie et des Sciences connexes* », mais les difficultés d'après-guerre et notamment l'impossibilité de récupérer le montant des abonnements dans certains pays en ont empêché la reprise malgré de nombreuses demandes. Le boni de cette publication a été versé au fonds social.

Les *Annales* ont obtenu l'appui financier du Ministère de l'Instruction publique, du Patrimoine de l'Université de Liège, de la Fondation universitaire et de nombreuses sociétés industrielles et coloniales.

Les cotisations des membres sont utilisées dans leur presque totalité aux publications, grâce au fait que les frais généraux sont comprimés à l'extrême.

**Excursions.** — La Société organise au moins une fois par an une excursion géologique de plusieurs jours en Belgique ou dans les pays proches, avec le concours de la *Société belge de Géologie* de Bruxelles. Des excursions d'une journée sont organisées lorsqu'un problème spécial peut être utilement débattu dans une région voisine. De nombreux savants étrangers ont été admis à suivre ces travaux.

**Influence dans les progrès scientifiques.** — Depuis la fondation de la Société, de multiples problèmes scientifiques sont arrivés à l'ordre du jour; ces problèmes avaient tantôt un intérêt strictement scientifique, tantôt une portée spéciale d'application.

C'est ainsi que de nombreux travaux concernent les propriétés optiques des cristaux naturels, la géographie physique, le levé détaillé de la carte géologique, l'étude des forces orogéniques et leur influence sur la texture des roches, l'origine des granites, etc..., etc...

La géologie dans ses applications a été spécialement étudiée à l'occasion de la découverte du Bassin houiller de la Campine, de la mise en valeur de nouveaux gisements de charbon sous la Faille du Midi dans le Hainaut, de la recherche de ressources aquifères pour les besoins des grandes agglomérations, des études géologiques préalables à l'implantation de grands barrages et surtout, à l'heure actuelle, de la reconnaissance des possibilités minières du Congo et des territoires africains.

A la suite de sessions extraordinaires, certains travaux, traitant d'un même sujet, ont été groupés en fascicules spéciaux.

La Société s'efforce constamment d'assister ses membres en contribuant à leur documentation.

**Bibliothèque et Cartothèque.** — Grâce à des conventions d'échanges entre la Société et de nombreuses Sociétés scientifiques et Services géologiques, nationaux ou coloniaux, la Bibliothèque reçoit environ 150 périodiques belges et étrangers et la plupart des cartes géologiques levées en Belgique et à l'étranger.

Ces documents, dont la plupart sont très précieux, sont déposés à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège, où les Membres peuvent en prendre connaissance et les emprunter moyennant certaines conditions; les industriels et les étudiants sont également admis à les consulter moyennant arrangement avec le Secrétaire-bibliothécaire qui est présentement le Conservateur des Collections de l'Institut de Géologie et tient toujours à cœur d'aider ses consultants dans la recherche des renseignements scientifiques désirés.

En échange de l'hospitalité que l'Université accorde à l'activité de la Société géologique de Belgique, celle-ci s'est obligée statutairement à remettre par priorité, en cas de dissolution, à l'Université de Liège, ses archives, sa bibliothèque et ses collections.

**Médaille André-Hubert Dumont.** — La Médaille André-Hubert Dumont a été créée par la Société pour honorer des savants qui se sont spécialement distingués dans l'une des branches des sciences minérales. Elle est décernée chaque année sur proposition d'un jury nommé par le Conseil.

**Membres et Admissions.** — La Société est composée actuellement de 433 membres effectifs, 28 membres honoraires et 46 membres correspondants.

Toute personne s'intéressant réellement à la géologie peut solliciter son admission en qualité de membre effectif, à condition d'être présentée par deux membres. Le Conseil statue sur les candidatures. La cotisation peut être rachetée par le versement unique d'une certaine somme; selon le cas, le membre figurera à vie ou à perpétuité sur la liste des membres.

Les membres correspondants sont choisis par le Conseil parmi les géologues étrangers en relation avec la Société et qui lui ont rendu des services.

La qualité de membre honoraire est attribuée à des savants étrangers que la Société désire honorer.

Les membres de toutes catégories reçoivent les publications parues depuis leur admission. Ils peuvent bénéficier d'une réduction de 25 % sur l'achat des autres volumes des Annales, des Mémoires in-4°, de la série de la *Revue de Géologie* et autres publications diverses.

I. de RADZITZKY d'OSTROWICK.

## LE CERCLE DES GÉOGRAPHES LIÉGEOIS

**Historique de la création et de l'évolution.** — Au cours de la manifestation organisée le 29 décembre 1927 pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de professorat de feu le professeur Jos. Halkin, — et en même temps, de la fondation du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège, — on émit le projet, longtemps caressé par le professeur Jos. Halkin, de créer un groupement de géographes ayant fait leurs études à l'Université de Liège. Ce fut l'origine du Cercle des Géographes liégeois, qui fut définitivement fondé le 26 février 1928.

La première Assemblée générale, correspondant au début de l'activité scientifique proprement dite du Cercle, eut lieu le 27 janvier 1929, sous la présidence du professeur Jos. Halkin, appelé à ce poste aux applaudissements de tous. Le bureau fut composé comme suit : vice-président, le professeur P. Fourmarier; secrétaire, Mlle O. Boone; trésorier M. E. Duchesne.

Le Cercle se développa rapidement; il comptait, en 1930 déjà, 61 membres effectifs, — dont 47 fondateurs, — et 24 membres adhérents. Actuellement il groupe environ 150 membres. Depuis sa fondation, l'activité du Cercle est restée soutenue et si même la guerre a entraîné la suppression du *Bulletin du Cercle des Géographes liégeois*, les séances ne furent pratiquement interrompues à aucun instant et les travaux ont continué à paraître sans relâche.

En avril 1937, le Cercle eut à déplorer le décès de celui qui avait été le fondateur et l'âme du groupement des géographes liégeois, le professeur Jos. Halkin. Se dévouant sans cesse et inlassablement pour le Cercle, il avait vu ses efforts couronnés en assistant au développement de son œuvre. Il en suivit l'activité jusqu'à sa mort malgré une cruelle maladie qui le tint éloigné des séances à partir de 1934.

Le professeur P. Fourmarier, vice-président, fut unanimement désigné pour remplacer le siège laissé vacant par le regretté professeur Jos. Halkin. Il est secondé depuis lors par le professeur A. Delmer, vice-président, le professeur O. Tulippe, secrétaire (appelé à ces fonctions dès 1930) et le préfet d'Athénée E. Duchesne.

**Objets des préoccupations du Cercle.** — D'après les statuts, le Cercle des Géographes liégeois s'impose comme buts, de coopérer au progrès des sciences géographiques par des recherches et études nouvelles et personnelles, par des publications et par le travail en collaboration de ses membres; de propager la connaissance de la géographie moderne par l'organisation de conférences et causeries auxquelles le public est invité, par l'organisation de cours et par tout moyen propre à aider à la diffusion de la science géographique;



de coopérer au perfectionnement de l'enseignement géographique à tous les degrés, surtout en fournissant aux instituteurs et aux professeurs de la documentation; de réunir un capital pour promouvoir les études géographiques.

Pour atteindre ces buts, le Cercle se réunit en Assemblée générale une fois par an, en janvier, et en séances ordinaires, au moins trois fois par an. Il édita avant la guerre un Bulletin et continue à éditer des travaux géographiques originaux; il organise, en outre, des conférences publiques, des visites et des excursions scientifiques.

**Milieu auquel le Cercle s'adresse.** — D'après les statuts, peuvent être membres du Cercle, en qualité de membres effectifs fondateurs, tous ceux qui ont donné leur adhésion avant le 25 novembre 1928 et tous ceux qui ont assisté aux séances préparatoires; en qualité de membres effectifs, et sur simple demande, les docteurs, licenciés, candidats et étudiants en géographie de l'Université de Liège ainsi que les étudiants et anciens étudiants de cette Université, qui fréquentent ou ont fréquenté les exercices pratiques de géographie humaine ou de géographie physique ou de méthodologie de la géographie; en qualité de membre adhérent, toute personne demandant son inscription comme membre et admis comme tel par l'assemblée générale, à la simple majorité des voix, sur la proposition de deux membres effectifs; en qualité de membre d'honneur, toute personne que l'assemblée générale voudra honorer de ce titre par une élection exigeant les deux tiers des voix des membres effectifs.

**Activité du Cercle.** — Grâce au Séminaire de Géographie de l'Université et au Cercle des Géographes liégeois, Liège est un des principaux centres de l'activité géographique de notre pays. Cette activité dépasse du reste nettement le cadre étroit du milieu liégeois. Nombreux sont, en effet, les membres issus de l'Université de Liège, qui, dispersés dans d'autres parties de la Belgique, — à Bruxelles, à Mons, à Charleroi, à Namur, dans le Luxembourg, etc... — gardent cependant grâce au Cercle le contact avec leur *Alma Mater*. Par ailleurs, par nos publications et notre service d'échange, le bon renom des géographes de l'« Ecole de Liège » s'étend par delà nos frontières.

L'activité du Cercle se marque d'abord par les séances, qui sont généralement suivies avec beaucoup d'assiduité par un grand nombre de membres.

Toutes les communications y présentées sont des travaux scientifiques, résultats de recherches personnelles. L'influence de ces réunions sur le développement de la science géographique dans notre pays est certaine, beaucoup des travaux présentés étant du reste de toute première valeur. Depuis la fondation du Cercle, pas moins de 128 communications furent présentées par ses membres. Il faut

y ajouter les conférences publiques faites par des savants invités par le Cercle (1).

De temps à autre, les communications sont complétées ou remplacées par une excursion.

L'activité du Cercle se marque encore par ses nombreuses publications. Avant la guerre, ont paru 21 fascicules du *Bulletin du Cercle des Géographes liégeois*, renfermant les comptes rendus des séances ainsi que des articles originaux divers; ils étaient accompagnés de *Suppléments* au Bulletin (13 numéros) consacrés plus particulièrement à des comptes rendus de livres et à des travaux à caractère pédagogique.

Toutefois, les publications les plus importantes sont les *Travaux du Cercle des Géographes liégeois*. Ils renferment un grand nombre d'études originales, — dont plusieurs de toute première importance, — consacrées à toutes les disciplines se rattachant aux sciences géographiques. Ils paraissent à des dates irrégulières. Continuant les *Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège*, — dont le n° 20 parut en 1929, — les *Travaux du Cercle* sont groupés actuellement en 76 fascicules (au total 96 fascicules issus de la collaboration du Séminaire et du Cercle).

En dehors des *Travaux* constituant la collection propre du Cercle, celui-ci distribue également des ouvrages et tirés à part, — une quarantaine jusqu'à ce jour, — qui, pour une raison quelconque, ne peuvent trouver place parmi les *Travaux*.

Grâce à un service d'échange, les publications du Cercle sont envoyées à un grand nombre d'instituts et sociétés, tant en Belgique qu'à l'étranger.

L'échange des publications assure non seulement la diffusion des travaux des membres du Cercle, mais permet également l'obtention de nombreux et importants périodiques étrangers. Versés à la Bibliothèque du Séminaire de Géographie de l'Université, ils s'ajoutent à ceux acquis au moyen des budgets universitaires ordinaires : aussi, est-ce surtout grâce à cet échange, que l'on dispose à l'Université de Liège d'une très riche collection de revues et de recueils de travaux géographiques.

O. TULIPPE et F. DUSSART.

---

(1) Ont pris la parole à la tribune du Cercle depuis la fin de la guerre: M. R. Tavernier, professeur à l'Université de Gand; M. L. Montrieux, directeur de l'Administration de l'Urbanisme à Liège; M. H. Tazieff, assistant à l'Université de Bruxelles; M. B. Brouillette, professeur à l'Université de Montréal; M. G. F. de Witte, membre de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge; le R. P. Gilles de Pélichy; M. J. Despois, professeur à l'Université d'Alger; le lieutenant-colonel médecin Zeckendorff.

## LE CERCLE DES ENTOMOLOGISTES LIÉGEOIS

Le Cercle des Entomologistes liégeois a été fondé le 7 mars 1895, à l'initiative de M. J. Hamal-Nandrin; savant préhistorien, qui devait devenir par la suite professeur à l'Université, M. Hamal était entomologiste à ses heures, et réunit une belle collection de diptères et d'hémiptères. Parmi les fondateurs, on relève encore les noms de E. Candèze, L. Fredericq, le Cmdt Gens, J. Gérard, le R. P. A. Renard, le Baron E.-M. de Sélys-Longchamps, le grand spécialiste des Odonates (Libellules), et d'autres entomologistes réputés.

Le Cercle a été présidé en premier lieu par M. le Docteur E. Candèze, auteur de la réputée *Monographie des Elatérides* (Coléoptères), et qui dressa avec Chapuis le Catalogue des larves de Coléoptères connues en 1853. Le Dr Candèze présida nos réunions de 1895 à 1898. Le R. P. A. Renard, longtemps Recteur du Collège St-Louis, à Liège, et qui fut l'un des premiers à publier de petits ouvrages très prisés sur les *insectes vecteurs de maladies tropicales*, lui succéda de 1898 à 1900. M. Jules Gérard-Filot, le sympathique naturaliste et entomologiste collectionneur de la rue des Vennes, qui sut se dévouer sans compter pour encourager les jeunes vocations, occupa la présidence de 1900 à 1919. Le professeur Baron Léon Fredericq en fit autant de 1919 à 1926; le grand physiologiste affectionnait le modeste Cercle, où il prit bien souvent la parole. On sait son intérêt passionné pour le milieu vivant des Hautes-Fagnes, dont il connaissait parfaitement les fleurs et les insectes. Le R. P. Renard reprit la présidence de 1926 à 1932, et elle est assurée depuis lors par M. P. Maréchal, professeur honoraire de sciences naturelles à l'Athénée royal de Liège.

M. M. Dahmen remplit les fonctions de secrétaire-trésorier depuis 1911. Conservateur à l'Institut Van Beneden, M. F. Carpentier a pris soin de nos collections pendant une quarantaine d'années; actuellement professeur au même Institut, il continue à nous faire profiter de son érudition et de son dévouement. Le Cercle lui doit de multiples causeries et communications captivantes, et une large part de sa bonne tenue scientifique. Mentionnons enfin M. J. Muller, pharmacien à Dalhem, puis à Visé, qui eut le grand mérite d'enrichir considérablement nos connaissances sur la faune entomologique de ces deux régions (notamment celle de la fameuse Montagne St-Pierre); M. Muller fut longtemps notre dévoué vice-président.

La Société a tenu ses séances à l'Institut de Physiologie, puis à l'Institut de Zoologie, où elle est revenue, après quelques années passées à l'Institut de Botanique.

Elle tient séance le premier mardi de chaque mois, sauf en août et septembre. En juin et juillet, elle organise pour ses membres quelques excursions. Son effectif actuel est d'environ 60 membres,

dont 15 à 25 assistent aux réunions mensuelles. Parmi eux, on compte de nombreux élèves des classes supérieures de l'Athénée et de l'Université, qui y trouvent un précieux complément de formation scientifique, en même temps qu'ils peuvent tirer profit de l'expérience acquise par leurs aînés, tant dans le vaste répertoire des connaissances que dans le domaine pratique.

En fait de publications, le Cercle a fait paraître quelques « Bulletins » isolés, de 1895 à 1910. Depuis 1930, il a publié dans la revue entomologique *Lambillionea*, à Bruxelles, de nombreuses listes d'insectes rares, capturés et déterminés par ses membres, et qui constituent une sérieuse contribution à la faunistique de notre pays. A dater de 1948, toutes nos activités sont en outre relatées dans *Natura Mosana*, revue régionale assurant la liaison entre divers groupements scientifiques du pays wallon.

En 1936, en marge de l'Exposition d'Horticulture organisée au Palais des Fêtes du Parc de la Boverie, sous la direction de M. Ch. Chevalier, le Cercle présenta des collections d'entomologie systématique, biologique et pratique.

En 1947, nous fêtions notre Cinquantenaire. A cette occasion, en collaboration avec la Société de botanique, nous réalisons, dans de vastes locaux généreusement offerts par le Grand Bazar, du 12 au 25 janvier, l'Exposition « Insectes et Plantes », qui eut un succès considérable. Avec l'aide de l'A. P. I. A. W., elle fit partie intégrante d'une *Quinzaine liégeoise des Sciences naturelles*, qui comprit, notamment, une séance scientifique à l'Institut Léon Fredericq, avec participation de naturalistes belges, français, hollandais et anglais; M. le professeur Z. Bacq y prit la parole pour souligner l'excellence des buts poursuivis; une série de conférences, accompagnées de films commentés, furent particulièrement fréquentées et appréciées.

Ce bref exposé aura fait suffisamment ressortir, nous l'espérons, notre raison d'être, et les nombreux contacts existant entre l'Université et nous.

Nous comptons poursuivre inlassablement, dans la mesure de nos moyens, les missions diverses, mais pourtant cohérentes, que nous nous sommes assignées : faire respecter la nature, en propager l'étude; proposer l'entomologie à la jeunesse comme une discipline élevée, désintéressée, et partant moralisatrice; enfin donner aux entomologistes de la région l'occasion de se réunir, de s'entraider, et de s'instruire mutuellement.

P. MARÉCHAL,  
Président  
et M. DAHMEN,  
Secrétaire.

## LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LIÈGE

**Origine.** — La Société botanique de Liège tire son origine du Cercle des Jeunes Botanistes liégeois fondé par Emile Durand, alors qu'il était encore élève à l'Athénée de Liège. D'autres indications nous montrent que ce Cercle était en activité quelques années avant 1872.

Emile Durand, fils d'un pasteur protestant, était le frère du célèbre botaniste de classe internationale, Théophile Durand.

Le fondateur du Cercle des Jeunes botanistes liégeois eut le mérite d'introduire dans le Valais la culture de la betterave. La Ville de Monthéry, en reconnaissance, lui accorda le titre de Citoyen d'honneur.

Les années aidant, le Cercle des « Jeunes » botanistes dut changer de nom et devint le Cercle de Botanique liégeois de 1893 à 1941.

Le professeur Micheels, de l'Athénée de Liège, qui en fut longtemps la cheville ouvrière, avait su grouper autour de lui bon nombre d'amateurs de botanique : nous pouvons relever dans la liste de ses membres (en 1895) un certain nombre de noms qui ont une place dans l'histoire, non seulement de la botanique, mais des sciences : MM. Th. Durand, A. Gilkinet, A. Gravis, Jorissen, A. Charlet, Debienne, Famenne, Halin, Hardy, Gérard, Nypels, Wattelet, Wesmael, Stercks, Aigret, Breuls, Cerfontaine, Colson, Colard J., Delbœuf, De Schepper, Dispas, Dolne G., Dumont, Firket P., Galoppin, Groffier Ch., Groffier Eug., Harroy J., Hillen G., Jorissenne, Ledent (père), Ledent R., Lonay H., Maréchal A., Maréchal J., Micheels H., Nihoul, Palmer T., Paulet, Pregaldien, Renier A., F. Schoofs, Schwes F., Schwes H., Sladden C., Du Soleil, Spring H., Thiry, Wagner E., G. Wilmart.

**Organisation.** — Le Cercle des Botanistes liégeois n'avait ni président, ni bureau, ni statuts écrits et était dirigé, comme c'est encore le cas actuellement, par un secrétaire général.

En 1926, le professeur Lonay procéda à une réorganisation du Cercle; les membres qui furent appelés à procéder à cette réorganisation sont cités comme « fondateurs » dans le cahier des procès-verbaux du Cercle; ce sont MM. A. Bris, A. Gravis, H. Lonay, A. Maréchal, Sladden, Wilmart, J. et L. Candèze, M. de Sélys, L. Fredericq, Gérard-Filot, G. Salm; J. Goffart, Hamal-Nandrin, E. Henroz, L. Joyeux, M. Laloux, G. Laoureux, Lecrenier père et fils, A. Monoyer, G. Rasquin, D. Rousseau et C. Thibert.

En 1934, le Cercle des Botanistes liégeois perdait son secrétaire le professeur Lonay et moins d'un an après, son président d'honneur, le professeur Léon Fredericq dont la présence assidue à nos séances et à nos herborisations maintenait un standing élevé à nos réunions.

Cependant, l'Association continue à se développer; sous l'impulsion du mycologue Paul Baar, que l'on peut à juste titre considérer comme

un mécène de la science botanique liégeoise, une section de Mycologie est créée; puis successivement, prennent naissance diverses sections spécialisées dans l'un ou l'autre chapitre de la science.

Le 22 décembre 1941, l'Association prend le titre de Société botanique de Liège. Elle est depuis gérée par un Conseil d'Administration qui délègue ses pouvoirs à un bureau de trois membres : secrétaire général, le professeur A. Monoyer; trésorier, J. Damblon; conservateur-bibliothécaire, F. Darimont.

L'Association transforme ses sections en Cercles spécialisés (actuellement 4) : Cercle de Phanérogamie : président, † A. Maréchal; secrétaire, M. Calberg. Cercle de Mycologie : président, le professeur Z. Bacq; secrétaire, J. Damblon. Cercle d'Études géobotanique et forestière : président, L. Collignon; secrétaire, F. Darimont. Cercle de Physiologie : président, le professeur R. Boullenne; secrétaire, le professeur A. Willam.

Les membres des Comités de ces Cercles et les membres du Bureau constituent le Conseil d'Administration de la Société.

L'organisation d'ensemble, la liaison entre les différents Cercles, les activités engagées, la Société, les rapports avec les organismes officiels sont assurés par le secrétaire général.

Enfin, ces diverses modifications, discutées puis ratifiées au cours des Assemblées générales du 22 décembre 1941 et du 20 janvier 1942, ont abouti au vote unanime de statuts et d'un règlement d'ordre intérieur. Les statuts ont été publiés dans les annexes du *Moniteur* du 21 février 1942.

Le nombre de membres de notre Société dépasse actuellement le chiffre de 200, parmi lesquels de nombreux savants étrangers, chiffre qui la place immédiatement après la Société royale de Botanique de Belgique.

**Activités.** — La Société botanique de Liège a de multiples activités parmi lesquelles nous citerons : l'organisation de réunions (une par mois pendant la période hivernale), réunions au cours desquelles des notes originales ou mémoires de botanique sont présentés et discutés; l'organisation de conférences et d'herborisations guidées; la création de commissions d'études chaque fois que se pose une question intéressant l'avenir de la science botanique ou du patrimoine botanique des régions wallonnes; enfin la publication d'une revue originale de botanique *Lejeunia*.

Bien que la Société botanique de Liège (et non « liégeoise de botanique ») étende son activité à toute la Wallonie, elle entretient les meilleurs rapports d'amitié avec les sociétés de naturalistes wallonnes : les Naturalistes de Namur-Luxembourg, les Naturalistes de Charleroi, le Cercle des Entomologistes liégeois et les Amis du Musée Léon Fredericq, sociétés avec lesquelles, elle assume la publication du bulletin d'information : *Natura mosana*.

**Publications.** — *Lejeunia, Revue de Botanique*. L'origine de cette revue qui, aujourd'hui, est en relation d'échange avec le monde entier, se trouve dans une décision prise par la Société royale de Botanique de Belgique, à laquelle notre Société est affiliée, de ne plus publier les listes des plantes récoltées au cours des herborisations.

Certains de nos membres nous ont fait remarquer qu'ils considéraient cette publication comme essentielle au progrès de la connaissance de la flore et de son évolution, connaissance qui est l'un des buts principaux que s'est assigné notre Association.

D'autre part, des botanistes se plaignent des frais élevés auxquels, par suite des circonstances de l'après-guerre, ils sont astreints lorsqu'ils doivent se rendre à Bruxelles quand ils désirent présenter et défendre personnellement leurs travaux. Nous sommes bien forcés de constater qu'en effet de nombreuses publications ne « sortent » pas, soit parce que certains confrères hésitent réellement devant ces frais, soit peut-être parfois parce que, n'ayant jamais publié et trop modestes, ils sont retenus par une certaine timidité, soit encore parce qu'ils invoquent d'autres raisons. Quoiqu'il en soit, perdues pour la Société royale de botanique, leurs observations le sont aussi pour tous.

Ces diverses raisons nous amenèrent à tenter un essai : la création à Liège d'un Bulletin analogue à celui, disparu, des Naturalistes hutois, destiné à publier nos listes de plantes et éventuellement des notes et des mémoires. En janvier 1937, ce bulletin est créé grâce à la collaboration de l'un de nos membres parmi les plus dévoués, le confrère Jean Damblon. Après quelques chauds débats sur le choix d'un nom de baptême (on hésite entre *Dossinia* et *Lejeunia*), le nom de *Lejeunia* est adopté sur avis de notre confrère Arthur Maréchal qui devient ainsi le parrain de notre bulletin.

Le bulletin, dont l'administration est indépendante de celle de la Société, est adopté comme « organe » de la Société botanique de Liège. Le premier volume, qui a vu le jour en 1937, est bien modeste; polygraphié, et au prix de quelles peines, par les botanistes eux-mêmes. Mais l'enfant est plein de promesses : toujours aussi fluet en 1938, mais déjà imprimé avec de beaux caractères Elzévir, il devient chaque année de plus en plus important.

Aujourd'hui, *Lejeunia* est connu; il est, pour les régions wallonnes, le digne pendant de *Dodonaea*, la revue des régions flamandes, et de *Decheniana*, la revue des régions rhénanes. La liste des notes et mémoires publiés par *Lejeunia* résume admirablement l'activité de la Société botanique de Liège, puisque ce bulletin est comme l'écho imprimé de cette activité.

*Lejeunia* est aussi l'organe officiel des sections de botanique des Associations les Naturalistes de Namur-Luxembourg et les Naturalistes de Charleroi.

*Natura mosana*. Il s'agit ici d'un bulletin intérieur d'information fondé à l'initiative de la Société botanique de Liège et destiné à être le lien entre tous les naturalistes de Wallonie.

*Natura mosana* rend compte des activités de tous les Cercles affiliés, comptes rendus de conférences, excursions, expositions, etc.

*Natura mosana*, dont la présidence du Comité de rédaction est assumée à tour de rôle par les présidents des différents groupements de naturalistes affiliés, est devenu, sous l'impulsion du professeur Paul Henrard de la Faculté des Sciences de Namur, grâce à ses nombreuses et très vivantes rubriques et à son supplément bibliographique, l'indispensable journal des Naturalistes wallons.

A. MONOYER.

## LA SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LIÈGE

**Origine.** — Une courte biographie des fondateurs en dit plus sur le caractère de certaines sociétés qu'un long commentaire de leurs statuts, et explique leurs activités.

Il en est ainsi pour la Société royale d'Horticulture de Liège, fondée par un botaniste et un jardinier et dont le premier président fut un professeur d'Université.

La Société royale d'Horticulture de Liège a été fondée peu avant la naissance de la Belgique, le 4 avril 1830, par Richard Courtois et Jacob dit Makoy.

Richard Courtois, enfant prodige, disciple du docteur A. L. Lejeune, « le père de la botanique belge » est « cet infortuné jeune homme » (ainsi le qualifient ses biographes) comblé par la nature des biens les plus enviés, une intelligence très vive, un visage séduisant, qui, reçu à l'Université de Liège docteur en médecine avec la plus grande distinction, à l'âge de 19 ans, professeur de Botanique dans notre Université à 28 ans, mourut à 29 ans après une lutte héroïque contre la misère, la maladie et la méchanceté des hommes.

Bien qu'il fut docteur en médecine, la passion de Richard Courtois resta toujours la botanique; l'horticulture qui en est l'application ne pouvait lui être indifférente.

Sous-directeur du Jardin botanique de l'Université de Liège, il offrit la présidence de la Société d'horticulture qu'il venait de créer avec Jacob Makoy, à son chef, le professeur Henri Gaède, savant danois né à Kiel, qui fut ainsi le premier président de notre Société.

« Courtois exerça une grande influence sur l'horticulture et l'industrie des jardins, dans la province de Liège. Son nom reste inséparable de celui de Jacob Makoy, cet homme d'une volonté et d'une persévérance indomptables, qui, abandonnant tout d'un coup le pic du houilleur pour la bêche du jardinier, sans savoir un seul mot de latin, mais doué d'une mémoire sûre et plein de confiance dans



sa bonne étoile, s'initia en peu de temps à la connaissance des plantes et à leur culture, fonda les premières serres modèles que Liège eut construites, devint le premier jardinier du continent et répandit ses produits dans les deux hémisphères. » (1)

C'est, croyons-nous, à Richard Courtois qu'il faut attribuer l'introduction de la pomme de terre dans l'alimentation liégeoise. La pomme de terre découverte au Pérou par Pizzare en 1526 était cultivée dès 1567 par Philippe de Givry, Seigneur de Walhain, Gouverneur de Mons, qui l'avait reçue à Bruxelles du légat du Pape, via Philippe II d'Espagne.

Le savant français de l'Ecluse d'Arras la rencontra en Italie en 1588, il la décrivit, la figura et la propagea en Europe.

Richard Courtois, rencontrant à son tour cette plante à Jalhay où un fermier la cultivait pour ses porcs, soupçonna les ressources que cette plante apporterait à l'alimentation humaine : dès lors il joua dans les terres maraîchères d'Avroy le rôle tenu en France par Parmentier dans les terres du bon roi Louis XVI et usa du snobisme d'une certaine société liégeoise pour faire admettre ensuite le précieux tubercule par le petit peuple.

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, notre Société d'horticulture s'est toujours efforcée, et a réussi, à maintenir le contact entre les praticiens, les hommes de sciences et les amateurs. Cela résulte de la composition de son Conseil d'Administration et apparaît à l'examen de ses activités.

**Organisation.** — La Société royale d'Horticulture de Liège, qui a fusionné en 1919 avec le Cercle royal d'Arboriculture, fondé en 1871, et avec la Royale Union horticole, fondée en 1883, est administrée et représentée par un Conseil d'Administration de vingt membres élus par l'Assemblée générale et choisis parmi les horticulteurs et les botanistes professionnels et les amateurs.

Le Conseil nomme en son sein, et au vote secret, un bureau composé d'un président, des vice-présidents dont il fixe le nombre, d'un secrétaire général et d'un trésorier.

**Activités.** — Dans les premières années de sa fondation, la Société royale d'Horticulture de Liège jouissait d'une situation privilégiée : Richard Courtois, secrétaire de la Société, auteur d'un mémoire sur l'histoire de l'horticulture du Pays de Liège, dont de nombreux articles étaient reproduits en Amérique, exerçait une influence profonde sur l'horticulture du Pays.

Charles Morren, d'origine irlandaise et successeur à l'Université de Richard Courtois, allait jeter sur la Société royale d'Horticulture de Liège un lustre jamais égalé. Elève de Cuvier et de de Jussieu, remarqué par l'illustre Auguste-Pyrame De Candolle qui le cite

(1) *Liber Memorialis, L'Université de Liège*, par Alphonse Le Roy, Liège, 1869.

dans ses ouvrages, Charles Morren succéda à Jean-Théodore Lacordaire, frère du grand prédicateur français, à la chaire de zoologie de l'Université de Liège, et à Richard Courtois.

Charles Morren publia un nombre considérable d'articles horticoles et est le fondateur de *La Belgique Horticole* et de *L'Horticulteur belge*. Il fit acheter un terrain de quatre hectares sur lequel il installa l'actuel jardin botanique. Il fut le premier titulaire de la chaire d'Economie rurale et d'Agriculture, fondée à l'Université de Liège le 25 mars 1842, et dont la suppression malencontreuse par un Ministre mal informé ampute aujourd'hui dangereusement notre Université.

Charles Morren imprima à la Société Royale d'Horticulture de Liège une forte impulsion par l'institution de conférences publiques.

Ses comptes rendus sur l'origine et les expositions de fleurs en Belgique, reproduits par *L'Indépendance Belge*, obtiennent un véritable succès populaire. Il fut le président de plusieurs Florales liégeoises qui eurent l'honneur d'être inaugurées ou visitées incognito par le roi Léopold 1<sup>er</sup>.

Edouard Morren, fils et collaborateur de Charles Morren, lui succéda dans toutes ses activités à l'Université et à la Société royale d'Horticulture de Liège.

Nous serions incomplets si nous ne rappelions que Charles et Edouard Morren, fins lettrés, amateurs d'art éclairés, eurent toujours à cœur de réserver à des artistes en renom le soin d'illustrer leurs publications. Charles Morren entretenait des relations d'amitié avec P.-J. Redouté, l'illustre peintre ardennais, le Raphaël des Fleurs.

Ce simple rappel fera comprendre pourquoi actuellement, outre des Florales quinquennales, dont l'ampleur ne peut être comparée qu'aux Florales Gantoises, et des expositions horticoles, la Société d'horticulture de Liège n'hésite pas à consacrer parfois tout un palais à une exposition d'Art pictural, d'Art plastique ou d'Arts mineurs. Ainsi, c'est toute l'époque fastueuse où l'on voyait œuvrer ensemble les horticulteurs, les peintres et les savants botanistes, qui renaît dans cette ville de Liège, ville d'art, de luxe et de travail.

Outre les conférences publiques données à l'Université et dont il a été parlé plus haut, la Société d'Horticulture organise chaque année des cours publics du soir et des visites d'établissements horticoles : elle tente ainsi, dans une modeste mesure et avec des moyens réduits, à suppléer à la carence momentanée, espérons-le, de l'Université de Liège dans les sciences horticoles et agricoles.

**Publications.** — La Société royale d'Horticulture de Liège a pour organe le *Bulletin horticole* qui, de progrès en progrès, est actuellement devenu, par sa tenue, son tirage élevé et sa diffusion à l'étranger, la principale revue horticole mondiale de langue française.

L'histoire de ses origines, si intimement mêlées à la vie liégeoise, est si riche en enseignements qu'elle mérite d'être contée.

En 1851, paraissait le premier numéro d'une revue intitulée la *Belgique horticole*, journal des jardins, des serres et des vergers. Son fondateur était Charles Morren. Une personnalité aussi originale que notre savant professeur, ne pouvait que marquer profondément de son caractère, la revue dès ses débuts. L'examen des titres des rubriques le montre clairement : Horticulture, Revue de plantes nouvelles, Littérature botanique et horticole, Flore nationale (Herborisation), Culture de serre, Floriculture de salon, Floriculture de toilette, — que Charles Morren définit comme « s'adressant plus spécialement aux dames et aux demoiselles qui, après avoir présidé par leur bon goût souvent inné et la délicatesse de leurs sentiments à l'ornementation des demeures, s'occupent encore de s'embellir elles-mêmes dans l'intention de charmer l'existence, d'augmenter le bonheur de la vie de famille et de l'étendre aux relations de l'amitié ! », — Architecture des jardins, Constructions horticoles, Meubles de jardin, Instruments d'horticulture, Arboriculture, Jardin fruitier, Taille des arbres fruitiers, Culture maraîchère, Animaux nuisibles et Entomologie horticole, Paléontologie végétale, etc...

Charles Morren aimait les réunions mondaines où, revêtu d'un superbe uniforme brodé, la poitrine constellée de décorations, il brillait au premier rang par son esprit et sa distinction. Reçu dans la haute société européenne, il en profitait pour nouer d'utiles relations et augmenter la diffusion de la *Belgique horticole* dans les milieux des Cours et des Salons, qui se passionnaient alors pour les plantes rares ou curieuses.

D'autre part, la renommée qu'il acquit par ses travaux scientifiques lui amena, dans la rédaction de la *Belgique horticole*, l'aide de collaborateurs de choix, parmi lesquels nous retrouvons des noms illustres : Alex. De Humboldt, Alph. De Candolle, Germain de Saint-Pierre, Quetelet, Dossin, J. Decaisne, W. H. De Vriese, de Selys-Longchamps, Joiris, Gontier, Holandre, Middlemiss, de la Fons, baron de Melicocq, Emerson, Salisbury d'Abani, Rhed. Keir, John Smith, William Ayres, Denfrey, Th. Moore, Boucqueau, Herincq, Dureau de la Malle, D. Forsyth, Saul de Garstang, G. Taylor de Chatsworth, Lecocq, Rosciaud, A. Wesmael, C. Cavron, Mail, Mme de Villemeureuil, Léon Lille, G. Wyness, Wood, Wood fils, Harrison, Loiseleur, Deslongchamps, Reuter, A. Trécul, Dittmar de Heilbronn, Bossin, Mas, Du Breuil, D'Hombres-Firmas, Pepin, Andry, A. Willems, de Cannart d'Hamale, Nandin, Thorne, Lindley, Weick, Tollet, Van Eeden, Robert Fortune, Joseph Paxton, etc.

Comme on le voit cette collaboration était, au point de vue scientifique, très complète; mais cependant Charles Morren, qui désirait assurer le succès total de sa revue et qui connaissait l'influence que pouvaient avoir, dans ce domaine, ses belles admiratrices, n'hésitera pas à s'assurer la collaboration d'un maître ès mondanités très parisien, Jules Lachaume, qui tenait la chronique destinée aux dames et aux demoiselles. Cette chronique était rédigée dans un style qui,

mieux que toute autre chose, nous restitue l'atmosphère de l'époque et du monde dans lequel Charles Morren aimait à évoluer. Aussi, nous ne résisterons pas au désir de vous en citer quelques phrases concernant les bouquets :

« Le bouquet, dict à la main, semble être un des attributs naturels des dames; il leur sert de maintien et embellit leur démarche, quand il n'est pas l'interprète des sentiments qu'elles inspirent à juste titre.

Le bouquet prend toutes les formes, tous les caractères, toutes les physionomies; il est mince, il est effilé, il est gros, il est massif, il est moral, il est dangereux, il est filial, il est respectueux, il est galant, il est conjugal, il est adultère, il a l'air sincère, menteur, naïf, évaporé.

N'est-ce point par un bouquet, que l'amant timide hasarde sa première déclaration d'amour, et les bouquets ne sont-ils pas journallement le moyen toujours ingénieux, quoique bien vieux, de mille correspondances amoureuses. »

Ou encore :

« L'amant timide exprime ses premiers feux par l'hommage d'un bouquet; la beauté naïve abandonne à l'être préféré les fleurs que ses mains déroberent au gazon, qui parèrent son front, ou se fanaient sur son sein. »

Charles Morren ne se refusait pas, du reste, à payer de sa personne et on lui doit de charmants marivaudages sur les coiffures en fleurs naturelles :

« Coiffure à la Pomone : elle ne se porte bien que par les personnes un peu fortes, qui présentent de l'ampleur dans les formes et jouissent de hautes couleurs. La couronne est large, formée de fruits et de feuilles des espèces les plus recherchées comme fructifiées. Le haut du corsage est également garni d'une guirlande semblable. Cet ornement a des ressources ignorées, etc... »

Et ce petit morceau galant se termine par un avis de notre savant Directeur du Jardin botanique de Liège :

« Nous répétons ici, afin d'être bien compris, que nous offrons aux dames et demoiselles, nos honorables abonnées, des grâces des plus jolies et des plus gracieuses fleurs pour bouquets, coiffures et parures. »

Quelle belle époque !

Enfin, matériellement, la *Belgique horticole* était luxueusement éditée et publiait de nombreuses et merveilleuses planches en couleurs; revue de langue française à une époque où tout ce qui comptait en Europe parlait français, son succès fut considérable : Charles Morren avait vraiment mis au monde une revue de grande classe.

Hélas ! la vie ardente que menait Charles Morren abrégé ses jours et, en 1855, son fils Edouard Morren prit la direction de la *Belgique horticole*.

« Ed. Morren fut un élégant gentleman et connut les succès mondains. Il fut choyé de toute la société brillante de Liège et se vit, en tous pays, l'objet de l'empressement le plus flatteur de la part des hommes de science ou des personnages que les circonstances mettaient en relations avec lui » (1).

(1) Dr JORISSENNE, Notice bibliographique sur Edouard Morren, *Belgique horticole*, 1885.

L'allure donnée par Charles Morren à la *Belgique horticole*, fut maintenue par Edouard Morren, qui se borna à mettre certaines rubriques au goût du jour, — nous dirions aujourd'hui : moderniser certaines rubriques —. Ceci est nettement marqué par les modifications successives du sous-titre de la publication : 1851, *Journal des jardins, des serres et des vergers*; 1869, *Annales d'horticulture*; 1875, *Annales de Botanique et d'Horticulture*, titre conservé jusqu'à la mort d'Edouard Morren et où l'on voit apparaître le mot *botanique* : Edouard Morren voulait signifier par là, combien Botanique et Horticulture sont deux portions d'une science unique et que, séparées, elles sont impuissantes et menacées d'une décadence certaine.

Comme Ed. Morren l'écrivait lui-même :

« La *Belgique horticole* a un double but, faire connaître à l'étranger l'état d'un art qui est en honneur dans notre pays, et communiquer aux Belges le mouvement dont la culture des fleurs est l'objet à l'étranger; elle embrasse dans son cadre tout ce qui touche à l'horticulture : depuis la botanique descriptive, dogmatique ou expérimentale, jusqu'à la littérature et les arts qui se rapportent aux végétaux.

La *Belgique horticole* s'efforce en outre de maintenir l'horticulture à la plus grande hauteur et de la rapprocher le plus près possible de la botanique sa sœur et son soutien. »

La première partie de cette tâche, Ed. Morren la remplit avec honneur pendant trente années, de 1855 à 1885, date de sa mort. Comme son père, il sut s'entourer d'une pléiade d'illustres collaborateurs parmi lesquels nous citerons (et sans pouvoir les rappeler tous, cette brochure n'y suffirait pas) : Spring, Leclercq du Sablon, le marquis de Vilmorin, Duchartre, H. Baillon, Meyen, Decaisne, Haberlandt, P. de Mortillet, Alphonse Karr, Courtois, A. Mangin, Alf. Wesmael, Jacobsthal, Jos. Bœhm, Maxwell, Wissenbach, Lemoine, Heinemann, A. Braun, Ch. Formond, de Schœnfeld, Ch. Naudin, Martens, Comte Raoul de Croy, Aug. Le Jolis, Comte de Rambuteau, de Valmer, Jules Defize, etc.

Malheureusement, Edouard Morren ne put, comme il en exprimait l'ambition dans la phrase citée plus haut, rapprocher l'Horticulture de la Botanique.

C'est qu'en effet Ed. Morren avait oublié que l'Horticulture n'intéresse pas seulement les propriétaires de jardins somptueux ou de serres royales, les riches amateurs et ceux qui achètent les fleurs opulentes ou les fruits rares, mais que l'Horticulture est aussi chose des humbles qui peinent durement pour faire produire au sol sa parure végétale. Certes, si en 1851, pouvait passer inaperçu dans la *Belgique horticole* de Charles Morren, un conseil de Lachaume invitant les dames à se parer de fleurs naturelles, parce que c'est un moyen de se distinguer de la classe moyenne qui ne peut se payer ces fleurs

parce qu'elles coûtent trop cher, il était injuste et maladroit de la part d'Ed. Morren, secrétaire-fondateur de la Société d'Horticulture de Liège qui a toujours compté parmi ses membres un grand nombre de jardiniers et de modestes amateurs, de laisser publier dans *SA Belgique horticole* des vers d'un goût douteux dans lesquels ceux qui issus de tous les milieux luttèrent pour les améliorations sociales, étaient moqués et comparés aux chardons et aux épines.

Le 28 février 1884, mourait Ed. Morren et la *Belgique horticole*, qui reposait sur un seul homme qui n'avait pas su grouper autour de lui des gens régionalement et sentimentalement attachés à son œuvre et à leur terroir, publiait son ultime numéro.

Et c'est ici que se place un fait inattendu : à un moment particulièrement critique pour l'horticulture de nos régions, deux ans avant la mort d'Ed. Morren, alors que la rupture de l'Université avec l'horticulture était déjà consommée (1), alors que la *Belgique horticole*, autour de laquelle une désaffection se manifestait de plus en plus, en était réduite à publier moins d'articles originaux et plus de simples traductions, un homme se préparait à « maintenir » la place que les universitaires abandonnaient.

Cependant, il ne possédait ni l'expérience des publications, ni les connaissances théoriques, ni les relations, ni les facilités que procurent les milieux universitaires ; il avait seulement beaucoup de courage et le sens de ce qui doit être fait.

Cet homme, c'était Jules Belot.

Dès 1883, il publiait une modeste feuille « le *Bulletin horticole* » destinée à ceux qu'on oubliait en haut lieu et rédigée pour eux, et avec quel soin et avec quel amour : « Son bulletin était sa chose, il l'avait pétrié de ses mains » dit l'un de ses biographes.

Ce fut un succès : les abonnements affluèrent, les collaborateurs aussi. Citons parmi eux : Henri Marcq, J. Fasotte, J. Depierreux, François Lonay, Darimont-Lonay, Nestor Seghers, Émile Laurent, Ed. Nihoul, Nestor Duchesne, E. Leplae, A. Damseaux, Chevron, Raquet, Eli Marchal, Dr Jorissenne, Charles Chevalier, Alexandre Lonay, Farnemont, Piret, Thomas, Delvaux, Pipers, Parfondry, Rasquin, Rasquin.

Le *Bulletin horticole* de Jules Belot offrait à ses lecteurs de nombreuses rubriques analogues à celles qu'on était habitué de rencontrer dans les revues similaires, mais il convient de mettre en évidence qu'il

---

(1) Un arrêté ministériel du 18 juillet 1863 supprima les cours d'Horticulture et d'Agriculture à l'Université de Liège ; un autre arrêté ministériel, pris le même jour, décréta que le Musée Agricole et Horticole de l'Université de Liège serait transféré à Gembloux. Comme la suite le démontra, cette suppression amena la stagnation, puis l'amenuisement de l'horticulture wallonne et, au point de vue social, apporta sa contribution à l'appauvrissement économique de la région de Liège.

Ainsi, alors que des cours de sciences appliquées étaient maintenus et, avec raison, dans d'autres facultés mieux défendues, la Faculté des Sciences commençait une grave expérience.

fut la première revue horticole, croyons-nous, à ouvrir une chronique de travaux saisonniers.

Jules Belot mourut le 22 février 1914. Ses fils Jules Belot et Léon Belot poursuivirent pieusement l'œuvre de leur père et, dès 1920, s'assurèrent la précieuse et féconde collaboration de Charles Chevalier, Conservateur à l'Institut de Botanique de l'Université de Liège et, qui devint rédacteur en chef du Bulletin, puis président du Comité de rédaction, fonction qu'il continue de remplir avec maîtrise.

Le 15 avril 1933, le tirage fut porté à 11.500 exemplaires, chiffre rarement atteint par d'autres revues horticoles. Parmi les collaborateurs de cette période, citons quelques noms : Foidart, Sladden fils, Jules Havaux, H. Denis, O. Debaty, Th. Gallet, M. Dubuquoy, E. Français, N. Pirlet, Hyacinthe Lonay.

Depuis 1946, le *Bulletin horticole* se présente sous un aspect nouveau dans la forme et dans le fond, traditionnel dans sa conception de servir l'horticulture. Ainsi que la publication sœur, la Revue de Botanique *Lejeunia*, plus spécialement destinée aux botanistes, le *Bulletin horticole*, patronné par les milieux scientifiques et par des praticiens de premier ordre, ne le cède en rien aux revues étrangères.

Aussi nous croyons pouvoir dire qu'aujourd'hui, la *Belgique horticole*, au sous-titre précis d'Edouard Morren : *Annales de Botanique et d'Horticulture*, a trouvé à Liège, dans la double publication du *Bulletin horticole* et de *Lejeunia*, un reflet, — honneur oblige, — digne de son passé.

A. MONOYER.

### LES AMIS DU MUSÉE LÉON FREDERICQ

Depuis que Léon Fredericq prononça, en 1904, à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, son grand discours sur la faune et la flore de la Baraque-Michel, l'attention générale ne s'est plus détachée des problèmes que posent les Hautes-Fagnes.

En 1924, à l'initiative de MM. les professeurs Dehalu et Bouillenne, une Station scientifique fut fondée par l'Université de Liège, au Mont-Rigi, pour étudier d'une manière systématique les problèmes qui concernent la biologie des fagnes et rassembler les collections de Léon Fredericq.

En 1936, après la disparition du savant si respectueusement aimé, ses disciples regroupent et entreprennent de développer ces collections en un Musée qui portera dorénavant son nom. En 1938-39, un projet de construction à Botrange d'un bâtiment destiné à abriter ce Musée fut agréé par l'Université de Liège et par la commune de Sourbrodt. La guerre en empêche non seulement la réalisation, mais elle ne laisse de la Station que des ruines; les collections sont dispersées en Allemagne. En 1947, une nouvelle Station est reconstruite; en 1949, les collections du Musée sont reconstituées et

installées dans les bâtiments de la Tour de Botrange. Ces bâtiments et le Musée dépendent de l'Université de Liège. M. le professeur R. Bouillenne assure avec une grande compétence la direction du Musée Léon Fredericq; il est assisté dans sa tâche par un Comité de gestion que préside M. Maurice Laloux, avec un entrain et un dévouement inlassables.

L'a. s. b. l. « Les Amis du Musée Léon Fredericq » a été créée le 19 mai 1949, à l'initiative du Comité de gestion et sous les auspices de l'Université de Liège.

Une des premières activités publiques de la nouvelle association a été de participer à l'inauguration du Musée, le 16 juillet 1949 et de faire savoir par la voix autorisée de son président, le Chevalier A. Braas, Pro-Recteur de l'Université de Liège, qu'elle entendait non seulement participer activement au développement des collections du Musée et magnifier l'œuvre des savants qui se sont attachés à l'étude des Hautes-Fagnes, mais aussi soutenir les efforts de ceux qui depuis tant d'années défendent l'idée d'un Parc national des Fagnes.

Ainsi étaient publiquement proclamés les buts que l'association s'est statutairement fixés. L'association est largement ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la Haute-Ardenne et qui approuvent ses buts.

L'association se propose d'enrichir les collections du Musée, d'organiser des visites guidées, des séances, des conférences, des excursions susceptibles de développer chez le public la connaissance et le respect de la flore, de la faune, du sol et des eaux du Haut-Plateau. Elle envisage d'organiser chaque année une session d'étude sur un problème scientifique relatif aux Hautes-Fagnes.

Un premier cycle de conférences a permis d'entendre MM. Fourmarier, Verlinden, Bacq et Bouillenne, parler de la Géologie, du Gros gibier, de la Zoologie et de la Botanique des Hautes-Fagnes.

Une exposition de Champignons a été réalisée, à Botrange, dans le cadre du Musée et une excursion mycologique organisée en collaboration avec le Cercle de Mycologie (Section de la Société botanique de Liège) dans la vallée de la Warche, en automne 1951.

La première session d'étude organisée par l'association a été consacrée au problème hydrologique posé par la destruction des tourbières du Haut-Plateau de la Baraque-Michel. Ce Symposium d'hydrologie, qui était présidé par M. le professeur Fourmarier et qui s'est tenu le 28 avril 1952, a rencontré le plus grand succès : 14 communications ont été présentées devant un auditoire de près de 100 personnes. De larges échanges de vue témoignaient de l'intérêt que chacun portait aux questions débattues. Une excursion en Fagne eut lieu le mardi 29 avril.

L'organe de l'association est *Natura Mosana*, revue commune aux Sociétés d'histoire naturelle des provinces wallonnes. Les com-



munications présentées au Symposium d'hydrologie sont publiées par *La Technique de l'Eau*, revue mensuelle, à Bruxelles.

Les interventions, en faveur du Musée, constituent le principal objet statutaire de l'association, qui veut rendre possibles les agrandissements jugés dès à présent nécessaires.

Le succès du Musée, — 30.000 visiteurs en 1951, — sa valeur pédagogique et didactique reconnue par le Gouvernement engagent l'association à persévérer dans sa tâche.

Les membres se répartissent en membres d'honneur, donateurs, protecteurs, associés et adhérents.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de M. le Chevalier A. Braas, président; MM. J. de Roubaix et C. Verlinden, vice-présidents; M. F. Darimont, secrétaire-général; M. M. Laloux, trésorier; M. J. Dambon, trésorier-adjoint; Mme M. Bouillenne, MM. J. De Clercq, J. Depré, A. De Rassenfosse, A. Dethier, A. Fouassin, L. Malet, J. Melon, A. Monoyer, E. Parent, R. Roncart, O. Tulipet et A. Van Beneden.

F. DARIMONT,  
Secrétaire général.

## LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE

La Société médico-chirurgicale de Liège fut fondée le 20 août 1861 par MM. les docteurs Oscar Ansiaux, Jules Brixhe, Ernest Candèze, Olivier Duvivier, Xavier Fleussu, Gustave Krans, Léon Goffart, Dieudonné Hicguet, Charles Horion, Arthur Raick, Adolphe Wasseige, Charles Wurth.

Elle avait pour but de s'occuper exclusivement des sciences médicales et des sciences naturelles dans leurs rapports avec les premières, et était composée des douze membres fondateurs, de membres effectifs, de membres correspondants et de membres honoraires.

Nul ne pouvait faire partie de la Société s'il n'était reçu docteur dans une des branches de l'art de guérir.

Pour obtenir le titre de membre effectif, il fallait en faire la demande ou être présenté par deux membres et envoyer un travail manuscrit à la Société.

Les membres correspondants étaient choisis parmi les médecins étrangers à l'arrondissement de Liège et les conditions de leur admission étaient celles des membres effectifs.

Le titre de membre honoraire était réservé aux membres effectifs ayant pris une part active aux travaux de la Société.

La Société se réunissait deux fois par mois et ses travaux scientifiques se divisaient en lectures de mémoires manuscrits, suivies de rapports faits par une Commission si l'assemblée le jugeait convenable; en discussions de rapports; en propositions faites et développées par un ou plusieurs membres et suivies de discussions;

en communications orales sur les ouvrages imprimés envoyés à la Société; en présentations de malades et de pièces anatomiques.

La Société publiait des *Annales*, exclusivement scientifiques, destinées à reproduire les travaux lui présentés et contenant aussi une revue des journaux scientifiques belges et étrangers et l'analyse des ouvrages adressés à la Société.

En 1912, la Société médico-chirurgicale de Liège fut constituée sous forme d'union professionnelle. Les deux premiers articles de ses statuts <sup>(1)</sup> nous définissent ses buts :

« Art. 1. — Il est constitué une union professionnelle sous la » dénomination : Société médico-chirurgicale de Liège. Cette union » a son siège à Liège. La circonscription s'étend à la province » de Liège.

« Art. 2. — Elle a pour objet l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels et scientifiques de ses » membres.

« A cette fin : A. L'union prendra toutes les mesures propres : » 1° à donner aide et protection à ses membres; 2° à sauvegarder » la dignité professionnelle; 3° à réprimer l'exercice illégal de la » médecine; 4° à établir entre ses membres des liens de franche » fraternité.

« B. L'union établira entre ses membres un échange mutuel » de connaissance : 1° par l'étude des sciences médicales et des sciences » connexes; 2° par l'établissement de concours scientifiques et » l'institution de bourses d'étude et de prix médicaux; 3° par l'établissement d'une bibliothèque ouverte à ses membres.

« C. L'union pourra se livrer à l'achat en commun de livres, » instruments, appareils, etc.; faire l'achat, la vente et la location » ou le prêt à ses membres, de livres, objets propres à l'exercice » de leur profession.

« D. Elle pourra également favoriser en dehors d'elle la création » d'institutions de tous genres, de nature à relever la situation » morale et matérielle de ses membres, telles que : sociétés mutuelles, sociétés coopératives, de consommation, de crédit, » création d'écoles ou d'hôpitaux, servant à l'instruction de ses » membres.

« E. L'union pourra recevoir en legs et en donations, des capitaux destinés à la fondation de prix, de bourses d'étude et à » l'achat d'immeubles affectés aux réunions, au logement de la » bibliothèque, à des laboratoires, à des hôpitaux. »

Progressivement, l'esprit de la Société s'est modifié à tel point qu'elle ne constitue plus à l'heure actuelle qu'une société à caractères

<sup>(1)</sup> Extrait du Recueil des Actes des Unions professionnelles; annexe au *Moniteur belge* du 29-30 avril 1912, acte n° 1084.

tère scientifique, elle ne s'intéresse donc plus à la défense des intérêts professionnels des médecins, cette activité appartient maintenant aux unions professionnelles affiliées à la Fédération médicale belge.

De même, elle ne s'occupe plus de la répression de l'exercice illégal de la médecine, qui est de la compétence de la Commission médicale provinciale ou des tribunaux, ni de la sauvegarde de la dignité professionnelle qui relève de l'Ordre des Médecins.

En fait, la Société médico-chirurgicale de Liège a repris le caractère qu'elle avait à ses débuts, à tel point que nous envisageons une nouvelle modification prochaine de nos statuts.

L'activité de la Société médico-chirurgicale de Liège réside actuellement dans l'organisation de séances qui se tiennent tous les seconds mercredis du mois à la Maison des Médecins.

Au cours de ces séances, sont présentées des communications ayant le plus souvent trait aux recherches ou observations personnelles de l'auteur, susceptibles d'intéresser les praticiens.

Fréquemment, ces causeries sont présentées par de jeunes assistants universitaires, mais notre tribune est ouverte à tous les médecins et même à tout autre conférencier pour autant qu'il s'agisse d'une communication ayant une incidence médicale.

De temps à autre, un professeur de la Faculté de Médecine est appelé à faire une espèce de leçon magistrale, une mise au point à propos de tel ou tel grand problème.

Ces conférences mises à part, les séances habituelles de la Société comportent chaque mois deux ou trois communications, suivies chacune d'une courte discussion.

Tous les médecins peuvent demander leur carte de membre et être ainsi convoqués à chacune de nos réunions.

L'Assemblée générale de février 1951 a décidé, sur la proposition de notre président actuel, M. le professeur Moureau, de remettre à l'honneur deux prix qui furent régulièrement attribués avant 1940.

Le « Prix Masius » fut fondé par les souscriptions du corps médical en reconnaissance des services éminents rendus par M. le docteur Masius, professeur émérite à l'Université de Liège, à l'occasion de son cinquantenaire professionnel.

Ce Prix est triennal et fut décerné pour la première fois en 1916. Il est attribué à l'auteur d'un mémoire inédit et original ayant pour sujet une question quelconque se rapportant à la médecine interne (travail clinique ou expérimental), à l'exclusion des travaux de compilation.

Le « Prix de la Société médico-chirurgicale de Liège » est également triennal et fut créé par la décision de l'Assemblée générale d'octobre 1927. Il est destiné à récompenser un travail clinique ou expérimental se rapportant à une branche de la médecine, sauf la médecine interne.

Les candidats à ces deux Prix doivent être porteurs d'un diplôme belge de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, et être de nationalité belge.

Ces deux Prix sont de 1500 fr., mais il a été décidé d'en augmenter la valeur.

D<sup>r</sup> René LEGROS,  
Secrétaire général.

### LE CERCLE SCIENTIFIQUE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT DE PHARMACIE A. GILKINET

En novembre 1931, une trentaine de pharmaciens sortis de l'Université de Liège sentirent la nécessité de former une association qui permettrait à tous les anciens de Liège de se regrouper et de maintenir des relations suivies entre les élèves formés à la même école et leurs anciens professeurs et assistants. Ils formèrent ainsi une association sans but lucratif ayant pour objet de stimuler l'activité scientifique des anciens élèves de l'Institut Gilkinet et de contribuer ainsi au progrès des sciences pharmaceutiques. Ce Cercle est aujourd'hui bien vivant. Il compte environ 500 membres. Son activité est multiple, tant du point de vue confraternel que scientifique. Elle comporte, notamment, une conférence d'intérêt scientifique tous les deux mois, une journée scientifique annuelle dans le courant du mois de mars, des excursions et des visites d'usines.

Un Prix Gilkinet, triennal, a été fondé en 1938 et est destiné à encourager les travaux et les découvertes des anciens élèves de l'Institut, non membres du corps enseignant universitaire. Des médailles sont également attribuées.

En 1950, le Cercle créa un Prix du Stagiaire en Pharmacie, annuel, et destiné à récompenser le meilleur travail de documentation présenté par les stagiaires de l'année de l'attribution du prix.

En 1950 et 1951, des questions variées et dont l'actualité en augmentait l'intérêt de formation scientifique de nos futurs confrères, ont été proposées aux candidats : notamment sur l'histoire de la Pharmacie au Pays de Liège, sur les excipients modernes de synthèse, sur le rôle des pharmaciens dans les sciences biologiques, sur les propriétés physiques et chimiques des graisses hydrogénées, sur l'oxyde de carbone, sur l'A. C. T. H., la cortisone et similaires, sur les pyrogènes et les apyrogènes, sur l'électrolyse, sur les anti-vitamines, sur les préparations galéniques d'antibiotiques autres que la pénicilline, sur la chromatographie de partage sur papier, etc...

Un centre de documentation subsidié par le Cercle s'est constitué à la bibliothèque de l'Institut de Pharmacie. Actuellement, plus de 20.000 fiches classées sont à la disposition de tout chercheur dans le domaine des sciences pharmaceutiques et biologiques. De nom-

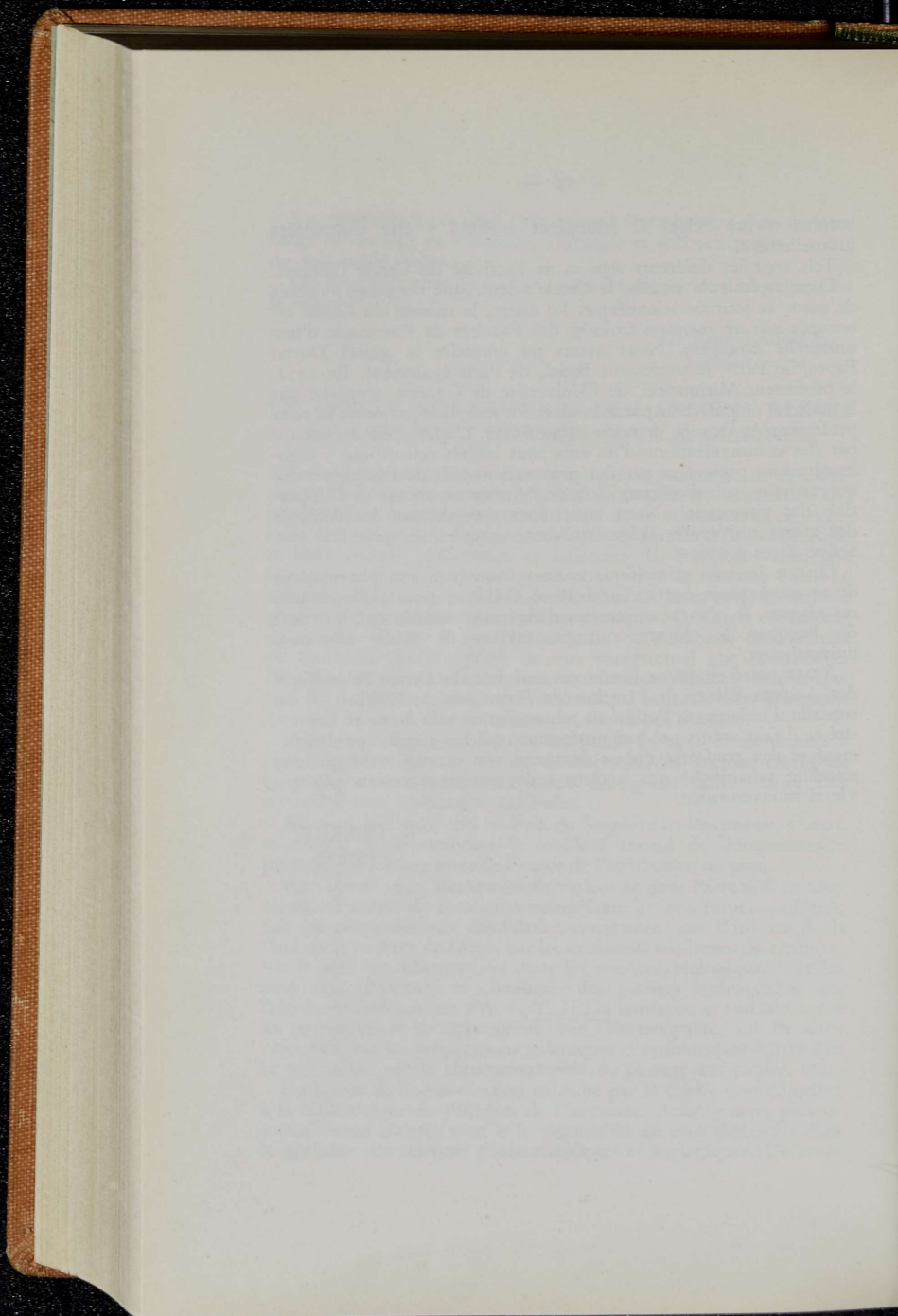
breuses revues belges et étrangères peuvent y être compulsées journellement.

Tels sont les différents aspects de l'activité du Cercle Gilkinet. Depuis plusieurs années, le Cercle scientifique organise, au mois de mars, sa journée scientifique. Le matin, la tribune du Cercle est occupée par un membre éminent des Facultés de Pharmacie d'une université étrangère. Nous avons pu entendre le grand Doyen Fabre, de Paris, le professeur Bedel, de Paris également. En 1952, le professeur Mirimanoff, de l'Université de Genève, empêché par la maladie, ne put venir parmi nous et fut remplacé par notre dévoué professeur A. Denoël, de notre *Alma Mater*. L'après-midi est occupé par des communications d'un très haut intérêt scientifique : communications présentées par des pharmaciens soit de l'enseignement universitaire, soit d'officines, soit de l'Armée ou encore de l'Inspection des pharmacies. Nous remercions spécialement les délégués des autres universités belges qui ont, chaque fois, pris une part active à ces journées.

Chaque journée scientifique permet à environ 150 pharmaciens de se réunir dans notre cher Institut Gilkinet, pour suivre toutes ces séances, se côtoyer et renouer d'anciennes amitiés qui, au cours du banquet de clôture, ont pu raviver de vieux souvenirs universitaires.

Ayant passé en revue toutes ces activités du Cercle Scientifique des Anciens Elèves de l'Institut de Pharmacie A. Gilkinet, il est superflu d'insister sur l'utilité de tels cercles au sein de notre Université et il faut savoir gré aux professeurs qui nous épaulent si fortement et aux confrères qui se dévouent afin de maintenir un haut standing scientifique aux anciens universitaires absorbés par une vie si mouvementée.

R. DELRUE,  
pharmacien.



## Les Carrières universitaires

### Les licenciés en éducation physique et les carrières qui leur sont accessibles <sup>(1)</sup>

Les Instituts supérieurs d'Éducation physique annexés aux Facultés de Médecine de Gand et de Liège ont été créés dans un double but : d'abord permettre l'étude scientifique, dans des laboratoires appropriés, des nombreux problèmes d'ordre hygiénique, physiologique, etc., qui se posent en éducation physique, et, ensuite, de fournir à l'enseignement et principalement à l'enseignement moyen du degré supérieur, des maîtres qualifiés dans cette branche et qui ne se trouveraient plus, du fait de leur formation première, en état d'infériorité vis-à-vis de leurs collègues des cours généraux.

Le programme des cours menant au grade de licencié en éducation physique a été conçu de telle façon que les étudiants reçoivent une formation de base solide et d'un niveau nettement universitaire et, en même temps, une formation pédagogique et pratique très poussée.

Contrairement à une opinion assez répandue, ces études ne sont pas faciles. Elles exigent, en effet, non seulement les aptitudes intellectuelles requises des candidats aux études universitaires en général, mais aussi des aptitudes physiques réelles et une santé robuste. La nécessité de poursuivre de front l'étude des matières scientifiques, la culture physique et sportive et la formation pédagogique fait que les programmes sont très chargés et ne laissent que peu de loisirs aux étudiants.

Le cycle des études comprend deux années de candidature en éducation physique, deux années de licence et une année d'agrégation. Toutefois, les cours de la 2<sup>e</sup> licence et de l'agrégation peuvent être suivis simultanément et les deux examens peuvent être présentés à la fin de la même année, ce qui réduit à quatre ans la durée totale des études.

Pour être admis en candidature, il faut être porteur d'un certificat d'humanités, soit gréco-latines, soit latines-mathématiques ou latines-

(1) N. D. L. R. Depuis 1944-45, il a été délivré, en Belgique, une moyenne de 50 diplômes de licencié en éducation physique par an (dont 34 à des jeunes gens et 16 à des jeunes filles). Le nombre des diplômes d'agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, — grade normalement nécessaire pour accéder au professorat, — est toutefois inférieur : il s'élève à 32 par an, en moyenne (dont 20 à des jeunes gens et 12 à des jeunes filles).

~ Ces chiffres sont extraits des rapports annuels du Bureau de Statistiques universitaires de la Fondation universitaire.

scientifiques, soit modernes-scientifiques, ou, à défaut de ce certificat, avoir subi avec succès l'épreuve préparatoire au grade légal de candidat ingénieur.

Le programme de la candidature, dont certains cours sont communs avec la candidature en sciences naturelles et médicales, comporte les notions de philosophie, la physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie, l'histologie, la chimie physiologique et la pratique de l'éducation physique. En licence, les étudiants reçoivent un enseignement plus spécialisé, portant sur la physiologie humaine et la physiologie de l'éducation physique, l'analyse des mouvements, l'hygiène, la biométrie, la didactique et la théorie des exercices physiques. Les cours de l'agrégation enfin, consacrés à la pédagogie et à la méthodologie, les habilitent aux carrières de l'enseignement.

C'est du reste vers l'enseignement que se tournent presque tous les licenciés-agrégés. Ils peuvent en effet être nommés professeurs d'éducation physique 1) dans les établissements d'enseignement moyen du degré supérieur (Athénées et Lycées, sections d'Athénée annexées aux Ecoles moyennes) et 2) dans les sections normales moyennes. En outre, les inspecteurs d'éducation physique au Département de l'Instruction publique et à celui de la Santé publique et de la Famille sont recrutés parmi les universitaires.

A l'heure actuelle, les carrières de l'enseignement, en ce qui concerne l'éducation physique, sont loin d'être saturées et tous les licenciés et licenciés sortant de l'Université de Liège y trouvent facilement une situation. Il arrive même souvent qu'en raison de la pénurie de diplômés, des étudiants de licence soient déjà pourvus d'une situation de professeur intérimaire bien avant la fin de leurs études.

Cette pénurie est surtout marquée en ce qui concerne les jeunes filles. Pendant ces dernières années, l'Institut a reçu à plusieurs reprises des demandes émanant d'établissements d'instruction privés désireux de compléter leur personnel enseignant par des licenciées en éducation physique, demandes qui n'ont pu être satisfaites faute de candidates.

La situation au point de vue des débouchés dans les carrières professorales est donc actuellement très avantageuse, d'autant plus que le nombre de jeunes gens diplômés chaque année est relativement faible. Cette situation perdurera encore vraisemblablement un certain temps. Notons en outre que les licenciés ont aussi la possibilité d'ouvrir des salles privées de gymnastique et de se consacrer, sous la direction d'un médecin, à la gymnastique médicale, la physiothérapie, etc.

On pourrait s'étonner dès lors de ce que le nombre des étudiants qui terminent les études d'éducation physique ne soit pas plus élevé qu'il ne l'est. Cela tient à plusieurs facteurs dont les principaux sont : a) la proportion importante d'échecs en première année, phénomène qui n'est du reste pas particulier à l'éducation physique, b) la relative rareté des jeunes gens qui ont à la fois les aptitudes intellectuelles, le goût et les aptitudes physiques indispensables pour entreprendre de telles études, c) le fait que les jeunes gens qui se sentent réellement doués pour les études supérieures ont une tendance, assez légitime du reste, à s'orienter vers la médecine,



science plus vaste et qui bénéficie d'un grand prestige, plutôt que vers l'éducation physique dont le diplôme, desservi par une tradition périmée, ne jouit encore, dans l'opinion publique, que d'une médiocre considération.

Quoi qu'il en soit, les études sont intéressantes en elles-mêmes et elles promettent une heureuse carrière aux jeunes gens qui ont à la fois la curiosité intellectuelle, le goût des exercices physiques et l'amour de l'enseignement.

F. Vandervael.

Professeur à la Faculté de Médecine  
et à l'Institut supérieur d'Education physique.

### L'emploi des universitaires dans l'Administration du Congo belge et du Ruanda-Urundi

Nous avons reçu du Service du personnel d'Afrique du Ministère des Colonies, — que nous tenons à remercier ici très vivement, — une importante documentation sur l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur (1) dans l'Administration du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Une analyse de cette documentation nous a permis d'établir, d'une part, quelle est la structure des cadres administratifs de la Colonie sous l'angle de l'emploi des universitaires : leur importance numérique dans les différents services, les fonctions exercées ; et, d'autre part, quel est l'état actuel du recrutement, pour l'Administration d'Afrique, des universitaires des diverses spécialités : importance des engagements, des candidatures, des offres et des prévisions d'offres d'emploi.

I. *Structure de l'emploi des universitaires.* — Au tableau I, ci-contre, on trouvera un relevé, établi au 1<sup>er</sup> décembre 1951, du nombre des fonctionnaires universitaires de la Colonie. Ceux-ci sont répartis selon les services qui les occupent et, corrélativement, selon la nature du diplôme dont ils sont porteurs.

Afin de permettre une appréciation quant à l'importance numérique de leur emploi par rapport aux non-universitaires, nous avons indiqué, par services également, le nombre total de fonctionnaires, en service au 1<sup>er</sup> décembre, appartenant aux grades des trois premières catégories, c'est-à-dire des fonctionnaires qui sont rémunérés à un barème initial au moins égal à 150.000 francs. On sait que c'est dans ces grades que les universitaires commencent normalement leur carrière et la poursuivent.

1407 universitaires étaient en fonction fin 1951 ; ils représentent 65 % de l'ensemble des fonctionnaires des grades supérieurs.

Cette proportion est sensiblement plus forte dans certains services : l'Administration territoriale occupe 74 % de diplômés de l'enseignement supérieur ; le Service médical, 72 %, la direction générale des Affaires économiques, 85 %, la direction générale de l'Agriculture, 80 %, les services de l'enseignement et des affaires indigènes, 95 %.

(1) C'est-à-dire des diplômés des universités, de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer, des Instituts agronomiques, des Ecoles de médecine-vétérinaire, des Instituts supérieurs de Commerce.

I. — *Résumé des diplômés de l'Enseignement supérieur employés dans les services administratifs de la Colonie, au 1<sup>er</sup> décembre 1931*

Services (non compris la Force publique)	Nombre de fonctionnaires en service au 1-12-1931		Porteurs d'un diplôme de :											
	Nomb. total d'universitaires		Phil. et Lettres	Droit	Sciences	Médecine	Pharmacie	Ingénieur civil	Sc. politiques, soc. et adm.	sc. commerc.	T. O. M. I. N. U.	Ing. agronom.	Médecine vétérin.	Autres
	N.	%												
A. Gouvernement Général (fonct. sup.)	54	38	1	12	—	—	—	—	1	1	5	—	—	1 (1)
B. Administration territoriale	728	74	16	134	1	—	—	—	9	75	305	—	—	5 (2)
C. Directions Générales :														
1 <sup>re</sup> Dir. Gén. (Aff. polit., adm., judic., y compris Police et Sûreté)	107	48	3	29	1	—	—	—	2	6	6	—	—	1 (3)
2 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Aff. indig., Culte, Enseign.)	102	97	60	1	20	—	—	5	6	6	—	—	—	6 (4)
3 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Budget, Finances, Douanes)	134	24	—	1	—	—	—	—	23	—	—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Aff. économiques)	120	85	—	20	3	—	—	25	2	33	2	—	—	—
5 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Agriculture)	238	192	—	—	—	—	—	—	—	—	—	142	49	—
6 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Trav. publics, Communications)	265	96	—	1	7	—	—	72	1	1	—	—	—	14 (5)
7 <sup>e</sup> Dir. Gén. (Hygiène, Serv. médical)	412	299	72	—	3	276	12	—	—	1	—	—	—	7 (6)
Total	2160	1407	80	197	36	276	12	102	15	146	313	142	49	34
Magistrats	102	102	—	102	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonctionnaires ordre judic.	86	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 (7)

(1) 1 lic. sc. criminologiques.  
 (2) 1 doct. sc. anthropologiques — 2 lic. hist. art. et archéol. — 1 lic. notariat — 1 lic. sc. pédagogiques.  
 (3) 1 lic. sc. criminologiques.  
 (4) 1 lic. orientation professionnelle — 1 bachelier philosophie — 4 lic. éducation physique.  
 (5) 14 conducteurs civils.  
 (6) 7 lic. sciences dentaires.  
 (7) 1 lic. notariat.

Par contre, certains services comprennent un nombre plus important d'emplois de « promotion » pour le personnel administratif de la catégorie inférieure, — dans laquelle on ne trouve pas d'universitaire, — ou d'emplois réservés à du personnel, souvent non-universitaire, de l'Administration métropolitaine.

Ainsi, les cadres de la Sûreté publique, de la Police, des Postes, sont exclusivement accessibles aux candidats appartenant déjà, à titre définitif, à une administration belge, et ceux-ci n'ont qu'exceptionnellement reçu une formation universitaire; de même, les cadres de la Trésorerie et de la Comptabilité, des Impôts et des Douanes sont, en principe, réservés à des candidats appartenant à l'administration correspondante de la Métropole, et ce n'est qu'en cas de pénurie d'agents de ces administrations, que ces emplois peuvent être conférés à d'autres candidats, et notamment à de jeunes universitaires. Ainsi encore, le Service médical comporte un certain nombre de grades de promotion réservés aux infirmières et aux auxiliaires médicaux.

Par ailleurs, si l'on compare l'emploi des différentes catégories d'universitaires, les groupes les plus importants sont constitués par les diplômés de l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer (23 % de l'ensemble des diplômés), les docteurs en médecine, chirurgie et accouchement (20 %), les docteurs en droit (14 %, non compris les magistrats), les diplômés en sciences commerciales et en sciences économiques (10 %), les ingénieurs agronomes (10 %). Les ingénieurs civils forment un contingent plus restreint (7 %), de même que les licenciés et docteurs en philosophie et lettres (5 %).

Quelles sont les *fonctions* exercées par les fonctionnaires universitaires des diverses spécialités ?

a) *Diplômés en philosophie et lettres.* — 75 % des docteurs et licenciés-agrégés occupent des fonctions d'inspecteur de l'enseignement, de préfet et surtout de professeur dans les athénées royaux récemment constitués. La plupart des autres diplômés de cette spécialité ont pris un engagement dans le Service territorial <sup>(1)</sup>.

b) *Docteurs en droit.* — Les docteurs en droit forment un des groupes les plus nombreux d'universitaires rémunérés par les budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi : 197 fonctionnaires et 102 magistrats étaient en service fin 1951.

La plupart de ces fonctionnaires (146) sont engagés dans l'Administration territoriale; parmi eux, 120 sont des administrateurs territoriaux assistants, c'est-à-dire qu'ils occupent des grades de début de carrière; c'est là un indice de l'importance du recrutement de docteurs en droit pour ce service, au cours de ces dernières années.

<sup>(1)</sup> On sait que les jeunes gens porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu après un cycle d'études complet de quatre années au moins, et quelle qu'ait été la « spécialité » des études, peuvent participer aux épreuves d'admission à l'Ecole coloniale, section supérieure, en vue des carrières de l'Administration territoriale.

En dehors du service territorial, les docteurs en droit sont occupés surtout, d'une part, à la Direction générale des Affaires économiques, et plus spécialement au service des Titres fonciers, où ils forment un cadre de 16 chefs et sous-chefs de bureau (1); d'autre part, à la Direction générale des Affaires politiques, administratives et judiciaires, où ils exercent soit des fonctions de conseillers ou d'attachés juridiques (16), soit des fonctions de secrétariat, avec les grades de directeur, de chef ou de sous-chef de bureau (12).

c) *Diplômés en Sciences.* — 20 des 36 docteurs ou licenciés en sciences mathématiques, physiques ou « naturelles » sont employés dans l'enseignement : 7 sont inspecteurs, 13 sont préfet ou professeurs d'athénée.

Les autres sont occupés, à titre de spécialistes, dans différents services, sauf cependant un chimiste engagé dans l'Administration territoriale. Ainsi, 3 docteur et licenciés forment le cadre des chimistes du service géologique; 1 docteur en zoologie est agronome principal; 7 physiciens et mathématiciens constituent, avec un ingénieur civil, le personnel dirigeant du service météorologique; 3 biologistes et entomologiste collaborent au service médical.

d) *Médecins et pharmaciens.* — Les cadres des services médicaux de la Colonie sont constitués par une hiérarchie de médecins répartis entre le service des hôpitaux, qui groupe 230 médecins de différents grades, — médecins-chefs de clinique, médecins-chefs de service des hôpitaux, médecins des hôpitaux assistants, — et deux autres services, celui des médecins hygiénistes (9) et celui des médecins de laboratoire (11). A la tête de cet ensemble, se placent le médecin en chef et les médecins dirigeants (médecin en chef adjoint, médecins inspecteurs des laboratoires et des services d'hygiène, médecins provinciaux, soit en tout 12 fonctionnaires).

12 pharmaciens, 7 dentistes et 3 biologistes et entomologiste complètent, avec les auxiliaires médicaux et les infirmières en chef, les cadres supérieurs du service médical.

e) *Ingénieurs civils.* — Les ingénieurs civils sont répartis dans les services suivants : 42 ingénieurs, dont 26 des constructions, et en outre 13 conducteurs civils exercent leurs fonctions au service des Ponts et Chaussées, 7 électriciens au service des Télécommunications, 4 ingénieurs à l'Aéronautique et 1 au service météorologique. Le service des Mines et le service géologique, occupent respectivement 12 ingénieurs (des mines) et 13 ingénieurs (des mines, géologues, chimiste). Enfin, un cadre de 5 ingénieurs a été récemment instauré à la Direction générale des Affaires indigènes et sociales, pour l'Inspection du travail.

f) *Diplômés en sciences économiques et en sciences commerciales.* — La moitié environ (75) des diplômés en sciences économiques ou en sciences commerciales sont occupés au service territorial.

---

(1) Pour l'accès à ces fonctions, la préférence est accordée aux docteurs en droit porteurs d'une licence en notariat.

33 autres exercent, à la direction générale des Affaires économiques, des fonctions de directeurs, chefs et sous-chefs de bureau, d'inspecteurs principaux.

On rencontre encore 23 de ces diplômés à la direction générale du Budget, des Finances et des Douanes, où ils sont affectés surtout aux emplois de contrôleurs-assistants du Budget, de contrôleurs financiers et de vérificateurs des Douanes.

II. *Le recrutement des universitaires, en 1950 et en 1951* (1). — Le tableau II, ci-contre, montre, par catégorie de diplômes dont ils sont porteurs, l'im-

II. — *Relevé des universitaires engagés au service de la Colonie, en 1950 et en 1951*

Diplômes	1950	1951
Licenciés en philosophie et lettres .....	13	7
Docteurs en droit .....	23	39
Licenciés en sciences mathématiques, physiques, chimiques .....	5	3
Docteurs en médecine, chirurgie et accouchement .....	19	41
Pharmaciens .....	2	3
Ingénieurs civils .....	17	30
Diplômés en sciences commerciales ou en sciences économiques .....	12	20
Diplômés en sciences politiques, administratives, sociales .....	2	4
Diplômés de l'I. N. U. T. O. M. ....	23	17
Ingénieurs agronomes .....	17	25
Vétérinaires .....	9	6
Licencié en histoire de l'art et archéologie .	1	—
Licencié en éducation physique .....	—	1
Ensemble .....	143	196

portance numérique des engagements de fonctionnaires universitaires pour le Congo, au cours des années 1950 et 1951.

Ceux-ci étaient appelés, respectivement en 1950 et en 1951, aux fonctions suivantes : 16 et 9 professeurs (licenciés-agrégés en philosophie et lettres, en sciences et en éducation physique), 60 et 77 administrateurs territoriaux assistants (dont 23 et 36 docteurs en droit, 10 et 19 diplômés en sciences commerciales ou en sciences économiques, 23 et 17 diplômés de

(1) Les chiffres correspondants pour l'année 1949 ont été publiés au *Bulletin trimestriel des Amis de l'Université de Liège*, 1950, n° 2, p. 39.

(I. N. U. T. O. M.), 19 et 41 médecins des hôpitaux assistants, 2 et 3 pharmaciens, 3 et 2 météorologistes-chefs de bureau ou assistants (ingénieurs civils, docteurs et licenciés en sciences physiques ou mathématiques), 1 et 3 géologues (ingénieurs et licencié), 3 sous-chefs de bureau des titres fonciers (docteurs en droit porteurs d'un diplôme complémentaire de licencié en notariat), 11 et 18 ingénieurs-assistants, 5 et 8 ingénieurs-chefs de bureau ou de section, 17 et 25 ingénieurs agronomes ou forestiers, 9 et 6 vétérinaires.

Au total, ce sont donc 143 et 196 universitaires de toutes spécialités qui ont été recrutés pour les divers services administratifs. Recrutement important, si on le compare au nombre total de fonctionnaires des catégories supérieures (2160), ou au nombre des fonctionnaires-universitaires (1407).

Quel a été, au cours des années 1950 et 1951, l'état de « l'offre et de la demande » d'emplois pour l'Administration d'Afrique ?

On sait qu'en principe, les universitaires qui se destinent à une carrière administrative au Congo, doivent, pour être engagés, acquérir une formation proprement coloniale, au cours d'études complémentaires à l'Ecole coloniale à Bruxelles. L'accès à cette institution est subordonné à la réussite d'une épreuve d'admission et au classement en ordre utile.

Au cours des années 1950 et 1951, 5 sessions d'examens d'admission ont été ainsi organisées, dont 4 étaient terminées fin 1951.

Ces 4 examens mettaient en compétition 258 places à l'Ecole coloniale, en vue des emplois suivants : 140 administrateurs territoriaux assistants, 16 vérificateurs des impôts (1), 52 vérificateurs des douanes, 10 contrôleurs assistants du budget et du contrôle financier, 40 ingénieurs agronomes. 386 universitaires, candidats à ces emplois, se sont inscrits à ces quatre épreuves; 67 ne s'y sont pas présentés; 304 ont réussi.

Parmi ces lauréats, 150, soit près de 50 %, étaient porteurs d'un diplôme de docteur en droit, et 93, d'un diplôme d'ingénieur ou de licencié en sciences commerciales ou de licencié en sciences économiques.

Tous les candidats déclarés admissibles ne suivent pas les cours de l'Ecole coloniale, par suite de diverses circonstances, dont les principales sont le résultat des examens médicaux, la renonciation volontaire du candidat, l'appel sous les armes, etc...

En fait, au cours des deux dernières années, 99 candidats ont participé aux cours de l'Ecole coloniale en vue d'accéder aux emplois d'administrateurs territoriaux assistants, et ont réussi l'épreuve de fin de session; 73 d'entre eux ont accepté l'engagement qui leur était offert (41 étaient des docteurs en droit, 32 des diplômés en sciences économiques ou commerciales).

On peut s'étonner du petit nombre d'engagements contractés pour le service territorial (73) par rapport au nombre de places annoncées (140).

(1) Nous avons dit, ci-dessus, que les emplois des cadres de la Trésorerie et de la Comptabilité, des Impôts et des Douanes, n'étaient accessibles aux universitaires étrangers à l'Administration, qu'en cas de pénurie d'agents de l'Administration correspondante métropolitaine.

« Il est à noter, nous communiquons à ce propos le Ministère des Colonies, que l'enjeu prévu (140 places) ne signifie pas précisément qu'il y a 140 emplois à conférer. Dans la mesure du possible, le Département constitue une réserve de recrutement, de telle façon que les besoins de la Colonie sont en général couverts, sinon au début, au moins en fin d'exercice. »

Les fonctionnaires qui ont été nommés aux emplois autres que ceux dont nous venons de parler, l'ont été sans devoir passer par l'Ecole coloniale, en vertu d'une dispense ministérielle motivée (1). Cette dispense est, dans beaucoup de cas, l'indice d'un manque de candidats pour les emplois offerts.

Le Service du Personnel d'Afrique signale, à ce propos, la difficulté qu'il éprouve à trouver les ingénieurs universitaires, de toutes spécialités, mais spécialement des constructions ou du génie civil, ainsi d'ailleurs que les conducteurs civils, les ingénieurs agronomes coloniaux et du génie rural, qui sont nécessaires au fonctionnement des services de la Colonie.

De cet aperçu sur l'importance des engagements et sur l'état des offres et des demandes d'emploi, on peut conclure que les universitaires qui ont désiré faire carrière dans l'administration de la Colonie, ont eu, en 1950 et en 1951, de larges possibilités de le faire.

Si, pour certains emplois, comme ceux du Service territorial, les candidats n'ont pas manqué, par contre, le recrutement en vue de certaines fonctions à caractère « technique » a été limité, du fait du manque de candidats.

Il reste à examiner quels sont les « besoins » de l'Administration en universitaires pour 1952.

Selon les prévisions établies par les différents services de la Colonie, le Service du Personnel d'Afrique devrait procéder, en 1952, au recrutement de quelque 260 diplômés de l'enseignement supérieur : 45 porteurs d'un diplôme universitaire obtenu après un cycle d'études complet de quatre années au moins, pour le Service territorial ou d'autres services ne requérant aucune « spécialisation »; 82 médecins; 2 docteurs en droit porteurs d'un diplôme complémentaire de licencié en notariat; 18 licenciés en sciences commerciales et financières et 12 licenciés en sciences économiques, 29 ingénieurs agronomes, 3 dentistes, 3 pharmaciens, 8 docteurs en sciences pour les services médicaux, 45 ingénieurs civils, de toutes spécialités, mais principalement des constructions, et plus particulièrement 8 géologues, pour les services de l'agriculture, du travail, des mines, de la géologie, de la cartographie et du cadastre, des travaux publics et des communications.

Le Congo belge, en pleine expansion, réclame, pour cette année encore, le concours de nombreux universitaires.

J. Delchevalerie.

(1) Les diplômés de l'I. N. U. T. O. M. en sont toutefois dispensés de plein droit. Il faut noter, en outre, que les médecins ne suivent pas les cours de l'Ecole coloniale de Bruxelles, mais ceux de l'Institut de médecine tropicale à Anvers, dont l'accès n'est d'ailleurs pas subordonné à la réussite d'un examen.

## La Vie de notre Association

### Les contacts entre l'Université et l'enseignement moyen

De différents côtés, on a souvent souligné l'utilité de contacts entre l'Université et l'enseignement moyen et l'on a souhaité, qu'une collaboration plus étroite s'établisse entre ceux dont la mission est de former les adolescents et ceux qui doivent continuer la formation de beaucoup de ceux-ci par une initiation aux disciplines scientifiques.

En particulier, il semble souhaitable que les dirigeants des établissements d'enseignement moyen et les professeurs qui s'intéressent aux choses de l'enseignement supérieur aient la possibilité, s'ils le désirent, de suivre de plus près la vie du milieu où vivront bon nombre de leurs anciens élèves, de disposer du maximum d'informations sur l'organisation des études, sur les méthodes de travail qui y sont en usage, sur l'équipement scientifique et didactique des différents services universitaires.

L'Association des Amis de l'Université de Liège qui, rappelons-le, a pour objet « en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques... de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège » et qui agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège » a été amenée à rencontrer ce problème.

Elle s'en est préoccupée à diverses reprises et notamment sur le plan de l'avenir professionnel des étudiants. Elle répondait ainsi à l'un des soucis majeurs de l'enseignement moyen et a apporté, en ce domaine, une contribution par l'organisation de conférences, par des publications sur le thème des professions universitaires et surtout par la création d'un centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires.

Dans ce même esprit de collaboration, elle voudrait trouver de nouveaux terrains de rencontre.

Réuni le 12 juin dernier, le Conseil d'Administration de l'Association a décidé de faire désormais le service gratuit du *bulletin trimestriel* aux athénées, lycées, collèges et instituts d'enseignement moyen des provinces wallonnes, de la Province du Limbourg et du Grand-Duché de Luxembourg. De cette façon, les dirigeants et les professeurs de ces établissements pourront suivre de plus près le déroulement de la vie universitaire.

En outre, le Conseil a projeté d'organiser, à Liège, au début de l'année académique prochaine, une rencontre de représentants de l'Université et des établissements d'enseignement moyen. Cette réunion aurait pour objet de faire connaître les ressources dont l'Université dispose pour la



formation des étudiants, tant par l'existence de ses multiples sections d'étude que par l'équipement scientifique et didactique dont elle est outillée.

Par ces deux initiatives, les Amis de l'Université espèrent établir de nouveaux points de contact entre l'Université et l'enseignement moyen et contribuer par là à une plus large compréhension mutuelle.

#### Les cotisations de 1952

Nous remercions bien vivement les nombreux « Amis de l'Université de Liège » qui, dès la mise en recouvrement des cotisations, en mars dernier, ont effectué leur versement annuel.

Pouvons-nous demander à ceux de nos membres qui auraient omis de le faire, de bien vouloir verser sans tarder leur cotisation, à notre compte des chèques postaux 1507.13. Nous leur en serons très reconnaissants.

Parmi les étudiants qui ont conquis, cette année, leurs grades académiques et quittent l'Université, nombreux seront, nous n'en doutons pas, ceux qui voudront témoigner de l'attachement qu'ils gardent à leur *Alma Mater*, en s'inscrivant à notre Association. Nous leur souhaitons, dès à présent, la bienvenue parmi les Amis de l'Université.

---

# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

In memoriam : Paul Bure

Paul Bure, né à Liège, le 17 décembre 1871, fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège.

Il fut diplômé ingénieur-agronome, avec distinction, par l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux et obtint ensuite le grade de licencié en sciences commerciales, avec grande distinction, à l'Ecole spéciale de Commerce de l'Université de Liège.

Chargé de faire, en 1906, à l'Ecole spéciale de Commerce de notre Université, les cours de Transports et constructions coloniales et de Topographie coloniale, il fut nommé professeur à la dite Ecole, en 1919, où il enseigna jusqu'en 1937.

Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold et porteur de la Médaille civique de première classe et de la Médaille commémorative du Centenaire.

### Commémoration du centenaire de la naissance de Léon Fredericq

Naturaliste et physiologiste, Léon Fredericq fut, pendant un demi-siècle, le chef incontesté de la brillante Ecole belge de Physiologie. Ce titre lui fut unanimement reconnu par ses biographes belges et étrangers (1) qui, à l'occasion de son décès, survenu en 1935, ou en d'autres circonstances, retracèrent les étapes de l'admirable carrière scientifique du Maître.

L'année 1951 ramenait le centième anniversaire de sa naissance : l'Université de Liège a tenu à célébrer dignement cet événement qui devait avoir une si profonde répercussion sur l'épanouissement de sa Faculté de Médecine et de sa Faculté des Sciences, car aujourd'hui encore, nombreux sont les professeurs et les médecins dont la formation intellectuelle garde l'empreinte de son savoir, de son esprit critique, de son imagination scientifique et de son exemple, et qui, eux-mêmes, transmettent à leurs disciples la flamme allumée par lui. C'est le propre des âmes exceptionnelles de ne jamais mourir tout à fait : leur esprit se perpétue à travers plusieurs générations.

---

(1) BACQ, FLORKIN, NOLF, P. GÉRARD, ROSKAM, André MAYER, LAPIQUE, IZQUIERDO, etc.

La carrière de Léon Fredericq commença à Gand, sa ville natale. Riche dès ses débuts de découvertes et de promesses, elle valut au jeune savant d'être distingué par l'illustre Théodore Schwann, qui le recommanda au choix du Ministre pour lui succéder en 1879 dans la chaire de Physiologie de Liège.

Le vendredi 21 mars 1952, à 15 h. 30, la Salle académique de notre Université était remplie d'un public nombreux et attentif : professeurs en toge, autorités civiles et militaires, anciens élèves de Léon Fredericq, membres de sa famille, jeunes étudiants y étaient rassemblés au moment où, précédés des massiers, le Recteur, les autorités académiques et les délégués des Universités et Académies de Belgique et de l'Etranger firent leur entrée dans un chatolement de toges et d'épitoges diversement colorées, d'hermines et de décorations.

M. le Ministre Harmel, retenu par d'autres devoirs, s'était fait excuser au dernier moment.

Avec une grande élévation d'esprit, M. le Recteur Campus ouvrit la série des discours, dont le nombre avait été intentionnellement limité par le Comité organisateur.

Le Recteur dégaga la signification de la cérémonie commémorative qu'il allait présider; il rappela les qualités essentielles de Léon Fredericq, « son humanisme, son équanimité, sa générosité, sa curiosité et son activité, son éclectisme, son humour pétillant, en peu de mots, son caractère et son style de vie qui étaient ceux d'un Sage. » « Notre réunion n'implique aucune mélancolie », devait-il ajouter; « la fin de Léon Fredericq a été d'une sérénité profonde. La douleur qu'en ont éprouvée ses parents et ses amis s'est depuis longtemps sublimée en une souvenance émerveillée. Goûtons ensemble le plaisir rare de ces instants si courts pendant lesquels nous communierons dans le souvenir d'une noble vie, dans l'évocation d'une grande ombre, en dehors du temps et des contingences. »

Au professeur Z. M. Bacq incombait la tâche de rappeler les grandes étapes de la carrière scientifique du Maître et de mettre en relief la signification de ses principales découvertes qui sont les piliers sur lesquels repose une œuvre durable.

L'orateur prononça un discours qu'on peut considérer comme un petit chef-d'œuvre de finesse et de pénétration. Avec un sentiment d'affectueuse vénération non exempt d'humour, il évoqua la puissante personnalité du disparu et situa ses recherches dans le cadre même de cette vie exemplaire. Il rappela l'apport considérable de Léon Fredericq au développement de la Biochimie et de la Physiologie comparée, de la Physiologie humaine et des Sciences naturelles, en ne manquant pas de célébrer la solidité des acquisitions dont nous lui sommes redevables. Nombreuses parmi ses découvertes sont celles qu'on peut considérer comme fondamentales, comme du travail de pionnier, et qui restent, un demi-siècle et plus après leur publication, le point de départ de recherches actuelles. En une série de raccourcis riches de substance, le professeur Bacq sut faire saisir par un public peu documenté sur les problèmes de la biologie, tout l'intérêt que les spécialistes reconnaissent à des découvertes telles que celles de l'hémocyanine, de

l'autotomie, du mécanisme de la régulation osmotique du sang des invertébrés, de la pré-existence du fibrinogène dans le plasma sanguin, du rôle du faisceau de His dans la conduction intracardiaque, etc., etc. Il évoqua ce que la Physiologie, la Médecine et même la Chirurgie doivent aux techniques expérimentales imaginées par le Maître : son « oxygéno-gramme », dont le principe reste celui des mesures modernes du métabolisme de base, sa célèbre expérience de la « circulation céphalique croisée », la première du genre, qui devait établir définitivement le rôle du gaz carbonique du sang dans la régulation nerveuse des mouvements respiratoires, son procédé de « l'atriotomie temporaire », qui est comme une préfiguration de l'audacieuse chirurgie cardiaque contemporaine. Enfin, il rappela l'œuvre de naturaliste de Léon Fredericq et notamment ses pénétrantes études de la Faune et de la Flore glaciaires du Plateau de la Baraque-Michel, qui donnèrent une si forte impulsion à la culture des Sciences naturelles dans nos régions ardennaises.

Sans doute, tout le monde ne comprit-il pas le détail de chacune de ces recherches, mais chacun sentit l'importance qu'y attachent ceux qui, aujourd'hui encore, s'adonnent aux sciences biologiques et médicales. Le professeur Bacq sut faire partager à son auditoire l'émotion qui l'étreignait personnellement, lorsqu'il annonça que le centenaire de la naissance de Léon Fredericq allait donner à ses admirateurs l'occasion de perpétuer sa mémoire par la constitution d'une Fondation, gérée par le Patrimoine universitaire, et qui se donnerait pour tâche d'encourager par ses libéralités les jeunes talents qui, à l'Université de Liège, s'engageront dans les sentiers qu'il a ouverts.

Le professeur P. Nolf, ancien Ministre des Sciences et des Arts, et... ancien assistant de Léon Fredericq, parlant au nom de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, s'attacha surtout à ressusciter le climat spirituel et moral dans lequel se situait la personnalité de Léon Fredericq. En des termes émouvants, il redit sa bonté, sa droiture, son égalité d'humeur, son honnêteté scientifique, son respect de ce qui est vrai et objectif, son dévouement à la jeunesse, sa sollicitude envers les humbles, son désir de faire participer, même les moins préparés, aux joies que lui donnaient sa vaste culture et son érudition, son goût pour la musique et les arts graphiques, son désintéressement, son mépris des conventions artificielles, du faste et de l'ostentation. Il insista sur les qualités de cœur et d'esprit qui faisaient de sa personne un pôle d'attraction pour la jeunesse et qui justifiaient l'estime universelle et la sympathie affectueuse dont fut toujours entouré son vieux Maître.

Au nom de l'Académie royale de Médecine, son Président, le professeur Pol Gérard qui, déjà antérieurement (1938) avait consacré à Léon Fredericq un magnifique éloge académique, rappela de façon excellente la part prise par le Maître aux activités de la Compagnie.

Puis vint le tour des savants étrangers de faire comprendre à l'assemblée le retentissement de l'œuvre de Léon Fredericq au-delà de nos frontières : membre de nombreuses Académies parmi lesquelles on citera l'Institut de France, l'Académie de Médecine de Paris et l'Accademia dei Lincei

de Rome, Docteur *Honoris Causa* de six Universités, Léon Fredericq, de son vivant déjà, avait reçu de l'étranger les consécrationes que méritait son œuvre. Les Institutions qui l'avaient honoré pendant sa vie avaient tenu à être présentes à la célébration solennelle du centenaire de sa naissance.

Au programme de la cérémonie figurait un discours de M. André Mayer, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut de France et de l'Académie de Médecine de Paris. Un malencontreux accident, heureusement sans suites sérieuses, devait empêcher ce grand admirateur du savant belge de faire partager aux assistants l'estime dans laquelle les physiologistes français tenaient la personne et l'œuvre du Maître disparu.

Avec infiniment de bonne grâce, le professeur M. Polonovski, de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine, accepta de se substituer à son collègue empêché. Son allocution nuancée et délicate, rédigée dans une langue élégante, et prononcée avec la finesse et l'éloquence auxquelles peuvent seuls prétendre les esprits raffinés nourris de culture française, plongea l'assistance dans le ravissement. Après la cérémonie, échangeant leurs impressions, les auditeurs ne trouvaient pas de mots pour exprimer le plaisir qu'ils avaient éprouvé à entendre le savant biochimiste français.

Enfin, le professeur G. L. Brown, secrétaire de la Physiological Society de Grande-Bretagne, rappela l'amitié qui unissait Léon Fredericq et l'illustre Sir Charles Sherrington, récemment décédé, amitié qui était comme le symbole des sentiments de confiance réciproque que nourrissent à l'égard les uns des autres les physiologistes belges et les physiologistes britanniques. Il le fit en des termes excellents, imprégnés de l'humour qui est l'apanage de nos amis d'Outre-Manche.

Quelques mots encore de M. le Recteur Campus, pour remercier les personnalités présentes d'avoir communiqué en si grand nombre avec les sentiments de l'Université de Liège, clôturèrent cette séance empreinte de grandeur et d'élévation et dont l'impeccable tenue fut digne de celui dont on entendait honorer la mémoire.

N'oublions pas de signaler que, au cours de la cérémonie, le Quatuor de la Ville de Liège, composé de MM. Koch père et fils, Poulet et Feldbuch, contribua avec une rare perfection à élever les pensées de l'assistance, en lui faisant entendre les sublimes accents d'un *adagio* de Haydn et d'un *andante* de Mozart, rappelant ainsi discrètement la prédilection de Léon Fredericq pour la musique classique.

Une réception offerte par le Recteur dans les salons du premier étage termina l'après-midi.

On se doit de remercier ceux qui donnèrent à l'Université de Liège l'occasion de rehausser son prestige en organisant cette belle et noble cérémonie dédiée à la grande mémoire d'un de ses meilleurs serviteurs : le professeur Elorkin qui en prit l'initiative, M. le Recteur Campus qui, d'enthousiasme en accueillit l'idée, les orateurs de qualité dont nous venons de rappeler

les interventions et le Comité organisateur dans les activités duquel les professeurs Roskam, président, et Bacq, secrétaire, prirent une part prépondérante.

X. X. X.

#### Une visite, à l'Université de Liège, du Ministre de l'Éducation nationale de France

Le 5 mai dernier, M. André Marie, Ministre de l'Éducation nationale de France, qui était reçu en Belgique par M. Pierre Harmel, Ministre de l'Instruction publique, a rendu, avec ce dernier, une visite de courtoisie à l'Université de Liège.

Les deux ministres étaient accompagnés de membres de leur cabinet et de plusieurs fonctionnaires de leur département.

M. Campus, Recteur de l'Université, ainsi que de nombreuses personnalités des milieux politiques, diplomatiques, culturels, les membres de la Commission administrative du Patrimoine et maints professeurs de l'Université accueillirent M. André Marie.

Celui-ci, après les paroles d'accueil de Monsieur le Recteur, rendit hommage à Liège et à son Université dans une allocution empreinte de vive cordialité; il rappela l'amitié et les liens spirituels qui existent entre nos deux pays et qui ont encore été renforcés par la conclusion en 1946 de l'accord culturel franco-belge.

Après la réception à l'Université et le déjeuner qui la suivit, M. A. Marie fut reçu au Palais provincial par M. Leclercq, gouverneur de la Province.

L'après-midi, il fit une visite à l'Institut de Chimie et de Métallurgie de l'Université, au Val-Benoît. Il s'arrêta au Centre national de Recherches métallurgiques, des professeurs Thyssen et Coheur. Il traversa ensuite les laboratoires des services d'Electrochimie et de Chimie industrielle organique, dirigés par le professeur A. Gillet, remarquant l'appareillage de recherches de M. Ivan Gillet (électrolyse organique), ainsi que l'importante bibliothèque de ces services.

#### La population de l'Université de Liège et celle des autres universités du pays

Dans le numéro de juillet-septembre de ce bulletin (p. 72), nous avons l'an dernier commencé à informer nos lecteurs sur l'évolution de la population de l'Université de Liège (population totale et population féminine), comparée à celle des quatre universités et à celle des établissements d'enseignement supérieur du pays.

La publication du rapport annuel de 1952 du Bureau de Statistiques universitaires (Fondation universitaire) nous permet de continuer la comparaison pour l'année académique 1951-1952. On en trouvera les éléments dans les trois tableaux ci-contre.

On remarquera que l'effectif des étudiants et étudiantes belges s'est encore légèrement accru (2 %, par rapport à 1950-51), tant pour l'Univer-

I. — Population belge totale

Année	En chiffres absolus			En % (1937-38 = 100)		
	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège	Enseignement supérieur	Les 4 universités (1)	Université de Liège
1937-38	9.570	—	1883	100	—	100
1949-50	18.521	15.514	2925	193	189	155
1950-51	19.138	16.119	3099	200	196	164
1951-52	19.668	16.676	3197	205	203	169

II. — Population féminine belge

1937-38	1219	—	341	100	—	100
1949-50	2907	2658	520	238	235	152
1950-51	3116	2830	591	255	250	173
1951-52	3368	3076	631	276	272	185

III. — Evolution de la population belge féminine en pourcentage de l'effectif belge total

Année	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège
1937-38	12,7	—	18,1
1949-50	15,6	17,1	17,7
1950-51	16,2	17,5	19
1951-52	17,1	18,4	19,7

(1) Rappelons (cfr. *Bull. Ass. Amis Univ. de Liège*, 1950, n° 1, pp. 13 et sv.) que le Bureau de statistiques universitaires n'a pas publié séparément, pour l'année de base 1937-1938, les chiffres relatifs aux Universités seules. On a considéré que l'évolution de la population belge de l'enseignement supérieur rend compte *approximativement* du mouvement de la population des quatre universités et, en conséquence, on a choisi comme indice de la situation des 4 universités, en 1945-1946, celui de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

sité de Liège, que pour les quatre universités et que pour les établissements d'enseignement supérieur.

Par rapport à l'année 1937-1938, l'augmentation de la population étudiante reste sensiblement moins forte à Liège (169 %) que pour l'ensemble des universités (203 %).

Le nombre des jeunes filles a augmenté, cette année encore, dans de fortes proportions (8 % par rapport à 1950-51).

Il en résulte que, pour les quatre universités, il y a, actuellement, 172 % de jeunes filles inscrites au cours, en plus qu'en 1937-38 (pour Liège seule, 85 %).

Il se fait aussi que désormais, à Liège, sur l'effectif total d'étudiants belges, il y a près de 20 % de jeunes filles; ce pourcentage est légèrement inférieur pour les quatre universités et surtout pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

### La situation matérielle de l'Université de Liège devant le Sénat

Le 11 mars dernier, M. F. Dehousse, professeur à l'Université de Liège, membre du Sénat, a évoqué, devant la Haute Assemblée, dans une intervention au nom de l'Intergroupe parlementaire des intérêts intellectuels, la situation matérielle de l'Université de Liège.

Se basant notamment sur l'étude que M. le Recteur Campus a publiée récemment dans ce bulletin même (1), M. Dehousse a souligné la gravité du problème des bâtiments universitaires, tant au point de vue de leur insuffisance, que de leur vétusté et de leur trop grande dispersion.

Il a demandé qu'une politique cohérente de reconstruction de l'Université soit envisagée, à long terme, et que certaines mesures provisoires soient prises, en particulier la location, à Liège, d'immeubles nouveaux.

Envisageant ensuite les conditions d'existence des étudiants, il a montré combien l'Université souffrait, dans son recrutement et son prestige, de l'absence d'un home pour étudiants.

M. Dehousse a conclu en disant : « S'il y a une grande pitié de l'Université de Liège, elle est de nature purement matérielle. Spirituellement, l'Université de Liège reste la grande université d'expression française du pays et son crédit est intact. Mais il faut prendre garde, car, à la longue, la matière pourrait bien submerger l'esprit ».

### Bourses d'études à l'étranger

Le tome IV d'« Etudes à l'Etranger » publié chaque année par l'Unesco est sorti de presse. Il constitue un répertoire des quelque 38.000 bourses d'études qui, cette année, sont accordées par les Nations-Unies, leurs institutions spécialisées, les gouvernements et les organismes privés.

Les études que l'on peut poursuivre à l'étranger, grâce à ces bourses

(1) F. CAMPUS, La question des bâtiments de l'Université de Liège, *Bull. Amis Univ. Liège*, 1951, n° 1.



ressortissent aux disciplines les plus diverses : beaux-arts, droit, sciences, médecine, économie,...

Cet ouvrage, ainsi d'ailleurs que les autres publications de l'Unesco, peuvent être consultés au Service social universitaire, 7, Place du XX Août.

### Mandats attribués par le Fonds national de la Recherche scientifique

Le Fonds national de la Recherche scientifique vient de procéder à l'attribution de ses mandats pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1952 au 30 septembre 1954.

Nombre de ces mandats ont été confiés à des candidats de l'Université de Liège.

Au titre d'*aspirants*, 18 mandats effectifs et 4 suppléants étaient à attribuer; Mlle Dahmen, MM. Bounameau, Collette, Monfils, Hannequart et Schreurs ont obtenu un mandat effectif, et Mlles Dacos et Lhoest ont été désignées comme suppléants.

Au titre de *chargés de recherches*, 9 mandats effectifs et 2 suppléants étaient à attribuer; M. Bragard a obtenu un mandat effectif; Mlle Vandeweert et M. Deprez ont été désignés comme suppléants.

Au titre de *chercheurs qualifiés*, 6 mandats effectifs et 1 suppléant étaient à attribuer; Mme Pirson-Vrancken a été désignée comme suppléant.

Au titre d'*associés*, 5 mandats effectifs et 2 suppléants étaient à attribuer; MM. de Scoville, Heusghem, Nollet et Toussaint ont obtenu un mandat effectif et M. Verly a été désigné comme suppléant.

MM. Dalem et Verheyden ont obtenu 2 des 4 mandats à attribuer pour les *bourses extraordinaires*.

Enfin, il a été procédé au *renouvellement des mandats d'associés* de MM. P. Fredericq, Garnir, Pirenne et Serpe, parmi les 8 mandats qui étaient à conférer.

### L'Extension universitaire liégeoise

Les conférences et cours publics de l'Extension universitaire liégeoise, organisés sous le patronage de la Ville de Liège, par le corps enseignant de l'Université, ont connu un beau succès au cours de l'exercice 1951-52.

Cette année, il a été donné, en la salle académique de l'Université, douze conférences sur les sujets suivants : C. Dykmans, Le plan Schuman, cet inconnu...; L. Levau, Moisson de notre littérature nationale d'expression française (1830-1950); Comte J. de Borchgrave d'Altena, Orfèvreries et sculptures mosanes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (avec projections lumineuses); M. Migeotte, Quatorze mois d'observations solaires à la station scientifique de la Jungfrauoch (avec projections lumineuses en couleurs); A. Soreil, L'art est-il un jeu ? (avec projections lumineuses); E. Lenders, De la décharge dans les gaz à la lampe fluorescente; J. Firket, Les divers secteurs d'une lutte organisée contre les cancers (avec projections lumi-

neuses); E. Natalis, Livres pour enfants et psychologie; J. Duchesne-Guillemain, Zoroastre, prophète et poète; M. Legraye, Le volcan Paricutin, naissance et vie d'un volcan (avec projection d'un film en couleurs); Mme M. Delcourt-Curvers, Le sentiment du temps dans l'ancienne poésie grecque.

Le programme retenu par le Comité avait été choisi de manière à refléter, autant que possible, les préoccupations scientifiques, littéraires ou artistiques du moment; c'est ainsi que, parmi les sujets traités, ont figuré des études sur le plan Schuman, la lutte contre les cancers, le volcan Paricutin, les lampes fluorescentes, etc...

Ces communications exposées ont paru intéresser un public très varié : membres de l'enseignement moyen et leurs élèves, étudiants universitaires, nombreuses personnes venant y chercher un délassement et un complément de leur savoir intellectuel. En général, à chaque séance, le public paraissait se renouveler selon les matières traitées, indiquant que ces conférences ne passaient pas inaperçues du monde liégeois.

Le cycle de cet exercice 1951-52 a donné un résultat favorable : 2615 auditeurs environ assistèrent aux 12 conférences, soit une moyenne de 218 personnes par séance; au cours du cycle précédent 1950-51, on avait relevé, pour les 17 conférences, une moyenne de 132 personnes par réunion.

#### Section liégeoise du Cercle des Alumni

Le 7 mars dernier, la Section liégeoise des Alumni a reçu le professeur R. C. Moore, de Kansas University.

Celui-ci a présenté, à l'Institut Léon Fredericq, un film en technicolor : « Beyond the Towers », illustrant, de façon particulièrement suggestive, l'importance du rayonnement extra-universitaire et l'influence directe sur la vie journalière des établissements d'enseignement supérieur américains.

#### Association générale des étudiants de l'Université de Liège

Les élections annuelles ont eu lieu peu avant Pâques. A l'issue de celles-ci, le bureau a été constitué de la façon suivante : président, M. A. Plateau; vice-présidents, MM. M. Guillemette et F. Derclaine; secrétaire, M. L. Barclaine; trésorier, M. J. J. Roland; délégué au folklore, M. J. Colimont.

De plus, l'A. G. a décidé d'aider les étudiants liégeois se trouvant dans des conditions sociales pénibles. Dans ce but, elle va tenter de publier des « Bons de solidarité estudiantine ».

En ce qui concerne la Fédération des Etudiants belges, l'A. G. a décidé d'y rentrer, différentes satisfactions ayant été accordées aux étudiants liégeois.

## Les Facultés

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Conférences

Dans le cadre de l'accord culturel hollando-belge, M. I. J. Brugmans, professeur à l'Université d'Amsterdam, a fait, les 19 et 20 mars, deux leçons sur le sujet suivant : « Nouvelles idées sur la révolution industrielle en Angleterre »; il a tenu, le 21 mars, une séance de séminaire sur « La conjoncture économique et la naissance du capitalisme ».

#### Une Association des « Classiques » de l'Université de Liège (A. C. Lg.)

Un Comité provisoire, composé de professeurs de l'enseignement moyen, anciens élèves de l'Université, vient de se constituer en vue de la création d'une association destinée à grouper les diplômés de la section « classique » de notre Faculté de Philosophie et Lettres.

L'Association a pour objet de renforcer ou de rétablir le contact entre les quelque trois cents professeurs actuellement en fonction, qui ont été formés à l'« école classique » de Liège, et de contribuer à les rapprocher davantage de leurs anciens Maîtres.

Elle se propose de promouvoir et de défendre la conception classique de l'humanisme et de veiller aux intérêts professionnels de ses membres.

### FACULTÉ DE DROIT

#### Personalia

MM. Léon Bours, docteur en droit, et Julien Vanhove, docteur en droit, licencié en sciences politiques et en sciences sociales, ont été nommés chargés de cours à la Faculté de Droit, en remplacement de M. le professeur Dellicour, admis à l'éméritat.

M. L. Moureau, professeur ordinaire, a fait, les 22, 23 et 24 avril, des conférences à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, dans le cadre des accords culturels franco-belges.

MM. P. Harsin, R. Clémens et P. Lambert ont pris part à Paris les 26 et 27 mai au Congrès annuel des économistes de langue française. M. Clémens y a introduit la discussion sur « La notion de structure économique ».

M. Clémens a fait, le 28 mai, une conférence sur « Les réformes de structure en Belgique » à l'Aula de l'Université de Neuchâtel (Suisse), à l'invitation de la Société Neuchâteloise de Science économique. Il a participé à Paris, du 4 au 7 juin, à la Table Ronde organisée par l'Association internationale de sociologie sur « L'enseignement de la sociologie ».

MM. les professeurs L. Graulich, X. Janne d'Othée, P. Horion et C. Renard ont participé, les 9, 10 et 11 juin, au Congrès organisé par la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Strasbourg, et consacré au thème suivant : « L'enseignement actuel des disciplines juridiques et économiques répond-il aux besoins de la vie contemporaine ? »

M. A. Buttgenbach, professeur ordinaire, a été élu membre associé de l'Institut international de Droit public, à Paris.

#### Agrégation de l'enseignement supérieur

M. Edouard Bours, docteur en droit, licencié en notariat, a été reçu, le 9 mai dernier, agrégé de l'enseignement supérieur. La dissertation qu'il défendit publiquement portait sur la notion de revenu taxable en matière d'impôts directs.

#### A l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

M. Jules Horrent, docteur en philosophie et lettres, agrégé de l'enseignement supérieur, a été nommé chargé de cours à l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, en remplacement de M. Aznar Casanova, admis à l'éméritat. Il y fera le cours facultatif de langue espagnole.

M. P. Fraipont, professeur à l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques, a été chargé, indépendamment de ses autres attributions, de faire, à la dite école, le cours de droit commercial maritime.

### FACULTÉ DES SCIENCES

#### Personalia

M. F. Bureau, professeur ordinaire, s'est vu décerner le Prix Francqui 1952, pour l'ensemble de son œuvre.

M. M. Migeotte, agrégé, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences.

M. Albert Disteche, docteur en sciences chimiques, s'est vu décerner le Prix Laurent-Guillaume de Koninck, pour son mémoire intitulé « Etude des conditions de précipitation et de cristallisation des protéines musculaires du groupe du Myogène ».

#### Agrégation de l'enseignement supérieur

Le 19 mai dernier, M. Jean Humblet, docteur en sciences, a subi avec succès la dernière épreuve de l'examen pour le grade d'agrégé de l'enseignement supérieur. Le sujet de la thèse qu'il avait défendue publiquement était le suivant : « Sur la définition des niveaux virtuels des noyaux atomiques et l'établissement des formules de dispersion ».

Le 23 mai, M. Jean Toussaint, docteur en sciences, a également été reçu agrégé de l'enseignement supérieur. Il avait auparavant défendu

avec succès une thèse intitulée : « Etude radiocristallographique de quelques cristaux organiques à structure stratifiée ».

### Conférences

Les 24 et 25 mars, M. le professeur Brouwer, de l'Université d'Amsterdam, a fait, dans l'auditoire de Géologie, deux conférences publiques sur « L'Evolution des Arcs insulaires »; il a en outre traité, au séminaire de Pétrographie, du « Métamorphisme des roches à glaucophane ».

Dans le cadre des accords culturels belgo-norvégiens, M. Barth, professeur à l'Université d'Oslo, membre de l'Académie des Sciences de Norvège, est venu donner trois conférences publiques, les 22, 24 et 25 avril, dans l'auditoire de Géologie, sur le sujet suivant : « Les migrations géochimiques ».

Les 13 et 15 mai, à l'Institut Spring, Mlle Y. Cauchois, professeur à la Sorbonne, a donné deux conférences portant : « Sur le comportement des électrons dans les métaux » et sur « L'étude de la structure électronique des solides à l'aide des spectres X ».

## FACULTÉ DE MÉDECINE

### Personalia

M. P. Moureau, professeur ordinaire, s'est vu décerner le titre de docteur *honoris causa* par la Faculté de Médecine de Toulouse; il a, en outre, été invité par l'Université radiophonique internationale, à faire treize conférences sur les groupes sanguins et la transfusion, dans le cadre des émissions culturelles de la Radiodiffusion française.

### Conférences

M. J. ten Gate, professeur de physiologie à l'Université d'Amsterdam, a fait, le 26 mars dernier, dans le cadre de l'accord culturel belgo-néerlandais, une conférence sur « Les réflexes abdominaux extéroceptifs chez l'homme et les animaux ».

Le professeur Braun-Menendez, de Buenos-Aires, a parlé, le 24 avril dernier, à l'auditoire de la Clinique médicale de l'Hôpital de Bavière, de l'Hypertrophie compensatrice du rein et l'Hypertension artérielle.

Le 25 avril dernier, à la Clinique chirurgicale de l'Hôpital de Bavière, M. Claus W. Jungeblut, professeur à la Columbia University de New-York, a fait une conférence sur le sujet suivant : « Current problems in poliomyelitis ».

Le professeur R. Caldeyro-Barcia, de l'Université de Montevideo, assisté du docteur H. Alvarez, a fait, le 6 juin, dans l'Amphithéâtre de la Maternité, une conférence sur la contractilité de l'utérus humain, étudiée par de nouvelles méthodes.

### A l'Institut de Pharmacie

M. le professeur Vivario a été invité, en avril dernier, à faire une conférence à la Faculté de Pharmacie de Paris.

M. F. Jaminet, assistant, a été proclamé lauréat du Concours universitaire 1951-1952.

M. J. Bosly, assistant, a été proclamé lauréat du Concours des Bourses de voyage (grade scientifique).

### Au Cercle scientifique des Anciens Elèves de l'Institut A. Gilkinet

**La journée scientifique du 9 mars 1952.** — La journée du 9 mars 1952, organisée à l'Institut de Pharmacie, à l'initiative du Cercle scientifique des Anciens Elèves, a montré, une fois de plus, tout l'intérêt que suscitent dans le Corps pharmaceutique, de telles assemblées.

M. le professeur Mirimanoff, de l'Université de Genève, fut empêché par maladie de venir nous parler de « La stérilisation en pharmacie ». Nous lui adressons à nouveau nos vœux de prompt rétablissement.

M. le professeur Denoël, de notre *Alma Mater*, sollicité d'occuper la tribune, avait accepté de nous entretenir du sujet suivant : « Méthodes capillaires et chromatographie sur papier appliquées à la pharmacie galénique », prouvant ainsi tout son attachement à notre Cercle scientifique. Cette conférence fut un vrai régal pour l'auditoire attentif qui, par ses applaudissements enthousiastes, sut montrer au sympathique et éminent conférencier le grand intérêt que suscita son exposé.

Parmi les nombreuses personnalités qui rehaussaient cette journée de leur présence, nous avons remarqué M. le professeur Esser, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège, M. l'Inspecteur en Chef Directeur Dumont, M. Degand, secrétaire général de l'A. P. B., M. le professeur Vivario, MM. les colonels pharmaciens Nicaise, Simon et Legrand, M. Laurent, de la Nationale Codex, etc...

Nous remercions particulièrement les délégués de l'Amicale des Pharmaciens sortis de l'Université de Bruxelles qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette journée.

Le lunch qui suivit la conférence du matin permit aux anciens de se côtoyer sur un terrain moins ardu.

L'après-midi réunit à nouveau plus de cent confrères venus écouter des communications nombreuses sur des sujets très différents. Ces communications de haute teneur scientifique constituaient pour la plupart des recherches originales. Après chaque communication, eurent lieu des échanges de vue parfois très poussés, prouvant la participation active de l'auditoire.

Le soir, le banquet réunit les « anciens », jeunes et plus vieux, ainsi que leurs dames. L'irrésistible confrère Grosjean, avec son talent habituel, ne ménagea pas sa peine pour créer une ambiance de détente joyeuse et animée.

Cette journée bien remplie ne pourra qu'inciter le Comité du Cercle scientifique à faire mieux encore en 1953.

Pharmacien R. Delrue.

## FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

### Personalia

M. F. Campus, Recteur de l'Université, s'est vu conférer le grade de docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Cambridge.

M. M. Legraye, professeur ordinaire, a été nommé président du Conseil professionnel du Métal; il a été coopté comme membre du Comité permanent du Congrès colonial national.

M. P. Fourmarier Jr, professeur ordinaire, a été invité à faire des conférences à l'Université de Lyon.

### Conférences

Le 9 mai dernier, M. H. Mark, professeur-directeur de l'Institut of Polymer Research, Brooklyn, New-York, titulaire de la Chaire Francqui pour l'Université de Liège en 1947, est venu parler des Progrès dans la synthèse industrielle des fibres nouvelles : caoutchouc et plastique. Il a fait, en outre, une conférence, suivie d'un colloquium, sur les Progrès dans la synthèse et la caractérisation des macro-molécules.

Un symposium sur les Hauts Polymères s'est tenu, le 8 mai, à l'Institut de Chimie et Métallurgie; au cours de ce symposium, des communications ont été faites, notamment, par MM. Overbeek, d'Utrecht, Staverman, de Delft, Smits, de Louvain, Mlle de Brouckere, de Bruxelles et M. Desreux, de Liège, ainsi que par leurs collaborateurs.

M. W. Fuchs, professeur-directeur de l'Institut de Chimie industrielle à la Technische Hochschule d'Aix-la-Chapelle, a fait une conférence sur la chimie des houilles.

## CENTRES INTERFACULTAIRES

### Centre interfacultaire d'études coloniales

La Compagnie maritime belge a offert, à deux étudiants de notre Université, un voyage gratuit Anvers-Matadi et retour; le Comité permanent de Coordination des Transports au Congo leur a offert la gratuité des transports à l'intérieur de la Colonie.

Les bénéficiaires en sont MM. Maurice Legros (3<sup>e</sup> ingénieur électricien, électrotechnique) et Jean Pierre Neven (3<sup>e</sup> ingénieur des mines).

Un des voyages offerts par ces deux mêmes organismes à la Fondation universitaire a été attribué à M. Eric Delvaux, étudiant de 2<sup>e</sup> doctorat en médecine de notre Université.

## Bibliothèque

### Personalia

Mme J. Gobeaux-Thonet, Bibliothécaire en chef, a été invitée par l'Association des bibliothécaires scientifiques des Pays-Bas, à donner une conférence à Rotterdam, le 16 mars 1952, sur le sujet : « Librarianship at the crossroad », et a visité certaines bibliothèques scientifiques de Delft, Leyde, ainsi que la Koninklijke Bibliotheek der Nederlanden, à La Haye.

M. M. Helin a été chargé, par le Ministère de l'Instruction publique, de mener une enquête sur les bibliothèques des établissements d'enseignement moyen du degré supérieur dans la Province de Liège. Il a été élu vice-président de la section des bibliothécaires, au sein de l'Association des Conservateurs d'Archives, de Bibliothèques et de Musées.

M. J. Stiennon a donné, le 16 mars 1952, devant la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Leyde, une conférence sur « Inleiding tot de maaslandse Kunst ». Il a participé et présenté une communication aux Journées d'études sur l'Art mosan, organisées à Paris, du 4 au 6 février 1952, dans le cadre des accords culturels franco-belges. Il a été élu secrétaire de la section d'histoire de la Société pour le progrès des études philologiques et historiques.



## La Vie universitaire en Belgique

### Université de Gand

**Personalia.** — L'Université de Gand a eu à déplorer la mort de trois de ses professeurs : M. F. Keelhoff, professeur ordinaire émérite à la Faculté des Sciences et Inspecteur des Etudes à titre honorifique aux Ecoles techniques spéciales; M. V. Willem, professeur ordinaire émérite à la Faculté des Sciences; M. A. De Groot, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

M. F. de Mûelenaere, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, a été admis à l'éméritat à partir du 10 janvier 1952.

M. C. De Jans, professeur ordinaire émérite à la Faculté des Sciences, a été autorisé à porter le titre honorifique d'Inspecteur des Etudes aux Ecoles techniques préparatoires de l'Université de l'Etat à Gand.

M. J. Bilo, docteur en sciences, agrégé de l'enseignement supérieur, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences.

Le professeur S. J. De Laet a été nommé secrétaire-général du Comité exécutif du Conseil permanent des Congrès internationaux des Sciences préhistoriques et protohistoriques.

Indépendamment de ses autres attributions, M. P. Dingens, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, a été chargé, pour un terme de trois ans, de faire le cours des Eléments du calcul des probabilités et de la Théorie des erreurs d'observation.

Indépendamment de ses autres attributions, M. L. Vandendriessche, chargé de cours à la Faculté de Médecine, a été chargé de faire le cours de Chimie physiologique, à l'Institut supérieur d'Education physique.

M. le professeur G. De Poerck a été autorisé à donner, à la Faculté de Philosophie et Lettres, un cours libre pendant l'année académique 1952-1953, intitulé : « Introduction pratique de l'Italien et de l'Espagnol ».

Le professeur J. Dhondt a été autorisé à donner à la section d'Histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres un cours libre pour les étudiants en licence, pendant l'année académique 1952-1953, intitulé : « Institutions des temps contemporains (cours approfondi) ».

Le professeur P. Lambrechts a été autorisé à donner à la Faculté de Philosophie et Lettres un cours libre pendant l'année académique 1952-1953, intitulé : « L'Histoire de la religion des gens classiques ».

Le professeur A. Scharpe a été autorisé à donner à la Faculté de Philosophie et Lettres, un cours libre pendant l'année académique 1952-1953, intitulé : « Hindi, langue littéraire et administrative ».

L'assistant L. Mourin a été autorisé à donner à la Faculté de Philosophie et Lettres, un cours libre pendant l'année académique 1952-1953, de Portugais et de Roumain.

## Université de Bruxelles

**Modification à la composition du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Université.** — M. Paul De Groote a été élu président du Conseil d'Administration de l'U. L. B., et M. Félix Leblanc en a été élu vice-président; celui-ci conserve, en outre, la charge d'Administrateur de l'Université. MM. De Groote et Leblanc entreront en charge le 1<sup>er</sup> octobre 1952.

M. Eugène Soudan, ancien vice-président du Conseil et du Bureau de l'Université, est démissionnaire.

**Doctorat honoris causa.** — M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U. s'est vu conférer le grade de docteur *honoris causa* de l'Université.

## Université de Louvain

**Inaugurations.** — Le dimanche 11 mai, Mgr Van Waeyenbergh a inauguré le nouvel Institut d'Electro-mécanique. Conçu par M. le professeur Gillon et réalisé suivant les plans de M. le chanoine Lemaire, il occupe un large terrain à droite de l'esplanade d'honneur qui conduit au Château d'Héverlé. Le *campus* d'Héverlé comprend dès à présent les bâtiments suivants : l'*Institut des Sports*, l'*Institut de Recherches sur la radio-activité*, l'*Institut agronomique*, l'*Institut d'Electro-mécanique*, le *Château d'Héverlé*, l'*Institut du Génie Civil* et les *Ecoles spéciales*, sections de chimie et de mécanique.

La *Salle Cardinal Mercier* fut inaugurée par S. Exc. Mgr Cento qui y fit une conférence sur le Cardinal Gaspari. Le professeur Gilson fut le premier titulaire de la chaire Cardinal Mercier.

**Congrès.** — A l'initiative de M. le professeur Vandebroek, un congrès d'embryologie s'est tenu à Louvain du 22 au 25 mai.

Du 9 au 11 juin, se sont réunies à Louvain, sous la présidence du professeur Van Itterbeek, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Commissions du Conseil technique de l'*Institut international du Froid* dont le siège est à Paris.

Du 1<sup>er</sup> au 3 septembre se tiendront, pour la 4<sup>e</sup> fois, les *Journées bibliques* de Louvain. Les inscriptions sont reçues au secrétariat, Collège du Pape, 3, place de l'Université, Louvain.

**Décès.** — L'Université de Louvain a perdu en la personne de S. Exc. Mgr Lamiroy, décédé le 10 mai dernier, un membre de son Conseil d'Administration.

Docteur en philosophie thomiste, docteur et maître en théologie de l'*Alma Mater*, le vénéré défunt s'intéressa vivement au développement de l'Université.

Le 22 mai, est décédé à As-lez-Bruxelles le chanoine Jean Van Bugghout, professeur émérite à l'Université de Louvain.

**Nominations.** — M. Etienne Gilson a été promu docteur *honoris causa* en philosophie.

M. Paul Felix, ingénieur-architecte de l'Université de Louvain, a été chargé *ad interim* des cours que professait, à l'Université, le regretté Emile Goethals.

**Publications.** — Pour mieux assurer la diffusion des publications universitaires louvanistes, la librairie Nauwelaerts a pris l'initiative d'éditer un catalogue systématique des ouvrages publiés par les professeurs ou docteurs de Louvain, relatifs aux sciences morales et historiques : *Catalogue de Livres. Boekenlyst. I. Théologie. Philosophie. Sciences humaines* (Louvain, 2, place Cardinal Mercier).

## Universitas Belgica

### Section belge de l'I. A. U. P. L.

La 5<sup>e</sup> Journée d'Etude commune à l'Enseignement moyen et supérieur s'est tenue, à la Cité universitaire de l'Université libre de Bruxelles, le 4 mai 1952. Une cinquantaine de personnalités appartenant à l'Enseignement moyen et à l'Enseignement supérieur y ont pris une part active, sous la présidence de M. P. Bourgeois.

Le thème, un instant envisagé, du congé sabatique, n'avait pas trouvé de protagoniste et n'a fait l'objet que de quelques remarques, — assez réservées, — communiquées par quelques collègues.

Le fonctionnement du Jury Central a, lui, été le sujet d'exposés dans les deux langues et d'une discussion approfondie. Celle-ci a abouti à admettre la nécessité constitutionnelle et pratique de maintenir ce Jury et à préconiser certains amendements à son mode de fonctionnement. Ceux-ci vont être portés à la connaissance de Monsieur le Directeur général de l'Enseignement supérieur.

La réinstallation du Concours général a également fait l'objet d'un examen attentif, tant au point de vue de son opportunité que des méthodes à employer pour rendre une grande épreuve de ce genre vraiment sélective. La conclusion n'a pas été en faveur de la proposition formulée, mais l'Assemblée a été d'accord sur l'utilité que présenterait l'organisation de compétitions plus limitées, à la fois quant à leur objet et quant au nombre de leurs participants. Cette suggestion pourra être mise à l'étude.

Au cours de la Journée, le professeur Paul Bordet avait fait un brillant exposé sur l'Institut Pasteur du Brabant, son rôle médical et son activité. Notre distingué collègue, membre du Conseil national d'Universitas Belgica, inaugurait ainsi la série des entretiens qui mettront progressivement en lumière l'activité trop peu connue de certains de nos établissements scientifiques.

Un déjeuner cordial et animé avait réuni un certain nombre des participants au Restaurant de la Cité estudiantine Paul Héger.

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

Professeur Jean-R. DE SALIS, **La liberté de la Science**, *Revue universitaire suisse*, 1952, n° 1. — La *Revue universitaire suisse* publie un rapport présenté par M. le professeur J.-R. de Salis, de Zurich, à l'occasion de la sixième Assemblée générale de l'Association internationale des Professeurs et Maîtres de Conférences d'Universités, à Nice, en septembre 1951. L'auteur y analyse les conditions actuellement nécessaires d'une véritable liberté de la science. Refusant délibérément d'entreprendre une simple défense des privilèges accordés à la profession d'homme de science, l'auteur s'attache à définir, à justifier et à délimiter l'« Academic freedom », sur la base même des fonctions qui sont assignées à l'Université et aux professeurs dans l'ensemble de la civilisation et de la société humaine. Après avoir décrit les tâches essentielles assignées aux Universités, il étudie quelles sont les conditions nécessaires pour que celles-ci puissent remplir leurs tâches, quels sont aussi les droits dont doivent jouir les professeurs pour servir utilement la science. Il analyse enfin les rapports qui existent entre l'Université et ses professeurs d'une part, les pouvoirs publics et le régime politique de l'autre.

**Université**, mars-avril 1952. — *Université* clôt la série de ses publications de 1951-1952 sur deux questions. La première est ainsi libellée : « Les spécialistes sont-ils des sacrifiés ? » Elle fut posée à plusieurs professeurs de Liège enseignant dans diverses facultés. Il leur était demandé si, à leur avis, les chances de compétence et de succès scientifique sont égales, dans la vie, pour les étudiants qui concentrant toute leur énergie dans un domaine de la connaissance ou de la pratique, s'y spécialisent, et pour ceux qui, intéressés par de très nombreuses et diverses activités humaines, ouvrent plus largement leurs horizons et risquent ainsi une certaine dispersion.

La seconde question est posée par Mlle M. Rey et M. J. Schlag : « Les étudiants sont-ils capables d'une action sociale efficace ? » Après avoir constaté que « l'action étudiante, telle qu'elle existe à présent, n'est ni sérieuse, ni convaincante », les auteurs de cette étude souhaitent une prise de conscience plus grande par les étudiants, des problèmes sociaux qui leur sont propres et une action résolument orientée en ce sens.

W. U. S., **Worlds student relief 1940-1950**. — *L'Entraide mondiale universitaire* (World University Service : W. U. S.) vient de publier le rap-

port de ses activités au cours de la période 1940-1950. Le W. U. S. est, on le sait, ce mouvement international qui se propose de développer à travers le monde la communauté universitaire et qui organise, à cette fin, l'entraide entre les universités. C'est précisément à rappeler les diverses manières dont le W. U. S. a pu, au cours de la guerre et de l'après-guerre, venir en aide aux « universitaires » d'Europe et des autres continents, comme aussi à montrer les nombreuses collaborations dont il a pu s'entourer à cette fin, que s'attache ce rapport décennal. C'est en somme, comme il est dit en exergue de ce rapport, « a story of university enterprise and solidarity, and of the collaboration of five organisations to give common expression to the desire of tens of thousands of professors and students throughout the world to make good the ravages of war ».

G. et R. DEROLEZ, *Les universités aux Etats-Unis et leurs Alumni*, tome XXI, n° 1-2, juin 1952. — MM. G. et R. Derolez s'attachent à montrer les raisons de la sympathie que gardent, leur vie durant, à l'institution qui les a formés, les anciens étudiants des universités américaines. Ils décrivent ensuite l'influence profonde exercée par les Alumni, sur la vie universitaire, par leur intervention dans la gestion même des affaires de l'université, par le soutien financier qu'ils lui apportent, par l'aide et les conseils qu'ils offrent aux nouveaux diplômés. Et les auteurs de se demander si, en Belgique aussi, un courant d'intérêt plus vif des « anciens » pour leur université ne pourrait se développer.

**Déclarations de M. André Marie sur le présalaire**, *Le Monde*, 1<sup>er</sup> février 1952. — La question de l'octroi aux étudiants d'une rémunération a vivement préoccupé les milieux universitaires français, ces derniers temps. On connaît les opinions nettement défavorables au « présalaire » exprimées par les recteurs des universités de Paris et de Nancy. La question a également été abordée au cours de débats parlementaires. M. André Marie, Ministre de l'Education nationale, dans un interview accordé au journal *Le Monde*, a en substance déclaré que, sans avoir, personnellement, de préjugé contre le principe d'une allocation d'étude, celle-ci « comportait des dangers et des difficultés budgétaires et aussi psychologiques ». Il a ajouté que dès à présent le nombre et le taux des bourses d'études avaient été sérieusement augmentés, de telle sorte que « désormais, tout étudiant qui a besoin du secours de l'Etat pour poursuivre ses études, peut recevoir de lui une aide substantielle ». Enfin, M. Marie a ajouté que « la sélection des étudiants, à laquelle l'on reproche de ne pas être démocratique, s'effectue moins à l'entrée des facultés qu'au seuil des études secondaires » et qu'en conséquence les bourses pour les élèves de l'enseignement moyen avaient également été augmentées.

**Une enquête sur les débouchés offerts aux étudiants**, *Combat*, 21, 22 et 25 janvier 1952, cité par *Bulletin de Presse du B. U. S.*, 15 février 1952. — Les résultats d'une récente enquête statistique menée en France, ont permis notamment, de faire les quelques constatations suivantes : on note d'abord l'impasse des études littéraires, dont « la rançon traditionnelle... est qu'elles limitent presque obligatoirement les étudiants non

fortunés à l'enseignement ». Quant aux études de droit, malgré le slogan selon lequel « le droit mène à tout », on doit constater que la profession d'avocat étant actuellement fort aléatoire, et le recrutement dans la magistrature bien difficile ces diplômés doivent chercher ailleurs; mais « le monde des affaires et du commerce... demande de plus en plus une spécialité technique... qui exige d'autres études »; et l'admission dans l'administration est fort restreinte. « L'horizon des débouchés, si rétréci pour les littéraires et les juristes, apparaît plus vaste pour les scientifiques, mais il y a prépondérance de la science appliquée sur la science pure ».

N. BODART, **Le métier d'Administrateur territorial**, *Alumni*, tome XXI, n° 1-2, juin 1952. — Dans le cadre d'un « fascicule congolais », rédigé avec la collaboration de nombreux coloniaux sur des thèmes coloniaux, la Revue des *Alumni* de la Fondation universitaire présente notamment un article de M. Bodart sur le métier d'Administrateur territorial. A lire l'article de M. Bodart, on en comprend mieux les raisons, tant sont nombreuses et souvent délicates, les missions qui leur sont confiées. C'est dans l'acceptation de leurs lourdes responsabilités, comme aussi de leur vie rude de « broussard » que les Administrateurs territoriaux, « cheville ouvrière de notre colonisation », trouvent les raisons de l'amour de leur métier, « amour qu'ils gardent soigneusement caché, en ne l'avouant que rarement à eux-mêmes ». Ce métier s'adresse bien à l'élite de nos universitaires.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL .....	1
Les Sociétés scientifiques liégeoises .....	3
L'Institut archéologique liégeois, par M. Léon DEWEZ, vice-président ..	5
Le Musée de la vie wallonne, par M. Ed. REMOUCHAMPS, directeur .....	7
La Société royale « Le Vieux-Liège » .....	9
La Société d'art et d'histoire du Diocèse de Liège, par M. Pierre DELRÉE, secrétaire .....	10
La Société de langue et de littérature wallonnes, par M. HOHLWEIN, secrétaire	11
La Société liégeoise de musicologie, par M. Louis LAVOYE, président ..	12
La Société des bibliophiles liégeois, par M. Pierre DELRÉE, secrétaire ..	15
L'Union liégeoise du livre et de l'estampe, par M. Henry LALOUX, président	17
L'Antichambre des bibliophiles, par M. Pierre DELRÉE.....	18
La Société royale des Sciences de Liège, par MM. M. DEHALU, professeur émérite et R. H. J. GERMAI, professeur ordinaire.....	18
La Société géologique de Belgique, par M. I. DE RADZITSKY D'OSTROWICK	28
Le Cercle des géographes liégeois, par MM. O. TULIPPE, professeur ordinaire et F. DUSSART, chargé de cours.....	32
Le Cercle des Entomologistes liégeois, par MM. P. MARÉCHAL, président et M. DAHMEN, secrétaire.....	35
La Société botanique de Liège, par M. A. MONOYER, professeur ordinaire	37
La Société royale d'horticulture de Liège, par M. A. MONOYER, professeur ordinaire .....	40
Les Amis du Musée Léon Fredericq, par M. F. DARIMONT, secrétaire général	47
La Société médico-chirurgicale de Liège, par le docteur René LEGROS, secrétaire général .....	49
Le Cercle scientifique des anciens élèves de l'Institut de pharmacie A. Gilkinet, par le pharmacien R. DELRUE, secrétaire .....	52
<b>Les Carrières universitaires</b>	
Les licenciés en éducation physique et les carrières qui leur sont accessibles	55
L'emploi des universitaires dans l'Administration du Congo belge et du Ruanda- Urundi .....	57
<b>La Vie de notre Association</b>	
Les contacts entre l'Université et l'enseignement moyen.....	64
Les cotisations de 1952 .....	65



## La Vie universitaire à Liège

L'UNIVERSITÉ .....	66
In memoriam : Paul Bure .....	66
Commémoration du centenaire de la naissance de Léon Fredericq.....	66
Une visite à l'Université de Liège du Ministre de l'Education nationale de France .....	70
La population de l'Université de Liège et celle des autres universités du pays .....	70
La situation matérielle de l'Université de Liège devant le Sénat.....	72
Bourses d'études à l'étranger .....	72
Mandats attribués par le Fonds national de la Recherche scientifique....	73
L'Extension universitaire liégeoise.....	73
Section liégeoise du Cercle des Alumni.....	74
Association générale des étudiants de l'Université de Liège.....	74
LES FACULTÉS .....	75
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES .....	75
Conférences .....	75
Une Association des « Classiques » de l'Université de Liège (A. C. Lg.) .....	75
FACULTÉ DE DROIT .....	75
Personalia .....	75
Agrégation de l'enseignement supérieur .....	76
A l'Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques....	76
FACULTÉ DES SCIENCES.....	76
Personalia .....	76
Agrégation de l'enseignement supérieur .....	76
Conférences .....	77
FACULTÉ DE MÉDECINE .....	77
Personalia .....	77
Conférences .....	77
A l'Institut de Pharmacie .....	78
Au Cercle scientifique des Anciens Elèves de l'Institut A. Gilkinet..	78
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES .....	79
Personalia .....	79
Conférences .....	79
CENTRES INTERFACULTAIRES .....	79
Centre interfacultaire d'études coloniales .....	79
BIBLIOTHÈQUE .....	80
Personalia .....	80

## La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE GAND .....	81
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	82
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....	82
UNIVERSITAS BELGICA, Section belge de l'I. A. U. P. L.....	83
	7

L'Université dans la presse et dans les livres

J. R. DE SALIS, La liberté de la Science.....	85
Université .....	85
W. U. S., Worlds student relief 1940-1950.....	85
G. et R. DEROLEZ, Les universités aux Etats-Unis et leurs Alumni.....	86
Déclaration de M. André Marie sur le présalaire.....	86
Une enquête sur les débouchés offerts aux étudiants.....	86
N. BODART, Le métier d'Administrateur territorial.....	87

# LE Bureau d'Etudes Industrielles F. COURTOY S. A.

Rue des Colonies, 43, Bruxelles - Tél. 12.30.85

INGENIEUR - CONSEIL INDEPENDANT

Vous offre ses services pour tous

## ETUDES ET PROJETS

dans les divers domaines de la technique

ELECTRICITE  
MECANIQUE  
THERMIQUE  
GENIE CIVIL



ORGANISATION  
EXPERTISES  
CONTROLES  
RECEPTIONS



ACIERS

HAMAL-NANDRIN S. A.

Maison fondée en 1867

TOUS LES

ACIERS SPECIAUX  
et de CONSTRUCTION

OUTILLAGE

5, Rue Douffet, LIÈGE

Adresse télégr. : ACIERS-LIÈGE

Tél. 43.90.90 (3 lignes) - Reg. Com. n° 3785

langues vivantes

**ASSIMIL**  
*la méthode facile*  
en LIBRAIRIE ou  
5, rue des Pierres, Bruxelles  
Brochure gratuite sur demande.

VARYPEDI

## Graviers de Meuse concassés

GRAVIERS DE MEUSE  
ET DU RHIN

Exploitation de Dragages et Transports  
Tous les sables et ciments  
Briques de Boom

## Henri BROCK et ses Fils

44, rue R. Geenen, BRESSOUX  
Tél. 43.93.68 (3 lignes)

Dépôts à :

**LIÈGE** Pont-Neuf, quai Winston Churchill.  
Tél. 43.93.68

**Monsin**, Dépôt Darse Nord

**Renory**, Dépôt Collard. Tél. 43.11.37

**NAMUR**, Dépôt Close-Bister, av. Albert 1<sup>er</sup>.  
Tél. 216.85 Namur

**BRUXELLES**, quai des Steamers, 1,  
Brux.-Marit. Tél. 26.45.37 Bruxelles



ARMES ET MUNITIONS de CHASSE, de DÉFENSE  
et de SPORT

MOTOCYCLETTES - CAMIONS - TRACTEURS - TROLLEYBUS

MACHINES A TRAIRE - CRUCHES A LAIT

FORGE - FONDERIE : Alliages légers et ultra-légers

CARBURES MÉTALLIQUES : Mitia-F. N.

TAILLE DE PIGNONS ET ENGRENAGES

TRAITEMENTS THERMIQUES - CHROMAGE DUR

---

**Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, s. a.**

Herstal-lez-Liège

205 ANNÉES D'EXISTENCE

**NAGELMACKERS Fils & C<sup>o</sup>**

Société en Commandite Simple  
Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque  
Bourse et Change

Siège Social :  
LIÈGE, 32, Rue des Dominicains  
(Téléphone 653.89)

Siège de BRUXELLES :  
12, Place de Louvain  
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

**AD. WESMAEL - CHARLIER**

(S. A.)

NAMUR (BELGIQUE)

Téléphone 201.48

*Catalogue gratuit sur demande.*

# UNDERWOOD

---

*triomphe magistralement au*  
CHAMPIONNAT OFFICIEL  
DE DACTYLOGRAPHIE 1952

---

Ce championnat, qui réunissait plus de 100 concurrents travaillant sur 7 marques différentes de machines, comprenait cinq épreuves. Les gagnants de toutes ces épreuves utilisaient la machine UNDERWOOD...

Ces victoires, tant en vitesse qu'en « courrier parfait », prouvent à nouveau que UNDERWOOD est à la fois la machine la plus rapide, la plus maniable, la plus régulière, la plus robuste.

#### RÉSULTATS OFFICIELS :

a) **Vitesse (texte inconnu) :**

1<sup>er</sup> : M. Decorte, 84,9 mots à la minute sur UNDERWOOD.  
les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> places sont aussi remportées sur UNDERWOOD.

b) **Vitesse (phrase répétée) :**

1<sup>er</sup> : M. Decorte, 105,3 mots à la minute sur UNDERWOOD,  
les cinq premières places sont remportées sur UNDERWOOD.

c) **Courrier parfait :**

1<sup>re</sup> : Mme Bosmans sur UNDERWOOD.

d) **Prix de régularité :**

M. Cavelier, sur UNDERWOOD, 1 faute sur 3921 frappes.

e) **Prix du Roi (épreuves combinées de sténo-dactylo) :**

1<sup>re</sup> : Mme Simoens, sur UNDERWOOD.

---

## MAISON DESOER, S. A.

Concessionnaire exclusif pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg de la marque UNDERWOOD depuis plus de 50 ans.

BRUXELLES — LIEGE — ANVERS — GAND — COURTRAI  
CHARLEROI — VERVIERS — LUXEMBOURG

au  
**BRESIL**

COMME PARTOUT DANS LE MONDE



**L**ES PIEUX FRANKI SE SONT IMPOSÉS À L'ATTENTION DE TOUS CEUX QUI ONT À RÉSOUDRE UN PROBLÈME DE FONDATIONS EN MAUVAIS SOL, QUELLES QUE SOIENT LES DIFFICULTÉS À SURMONTER, IL EXISTE UNE SOLUTION **FRANKI** POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES

ARCHITECTES ET INGÉNIEURS SAVENT QU'ILS PEUVENT COMPTER SANS RÉSERVE SUR UN PROCÉDÉ QUI FAIT SES PREUVES DEPUIS PLUS DE 40 ANNÉES. VOUS AUSSI, VOUS SÉREZ DOCUMENTÉ SUR LES APPLICATIONS MULTIPLES DES PIEUX FRANKI EN RECLAMANT LA BROCHURE ILLUSTRÉE À

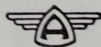
## PIEUX FRANKI

196, RUE GRÉTRY  
LIÈGE • BELGIQUE

RIO-DE-JANEIRO  
LA GARE CENTRALE ET LE  
MINISTÈRE DE LA GUERRE  
1522 PIEUX FRANKI



**UN SPÉCIALISTE POUR VOS FONDATIONS**



## **USINES ANTVERPIA**

LOUIS ROELANTS  
MORTSEL-ANVERS

### CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES

au charbon et mazout  
pour eau chaude  
vapeur  
air chaud

### RADIATEURS EN ACIER

# JOHN COCKERILL

SOCIÉTÉ ANONYME

## SERAING

MÉTALLURGIE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET MÉTALLIQUES

CONSTRUCTIONS NAVALES

Ligne de Navigation Ostende-Anvers-Tilbury(Londres)

La vente de nos demi-produits, barres, fil machine et tôles laminées à chaud  
en qualités ordinaires est confiée à la

**S. A. UCOMÉTAL** (Union Commerciale Belge de Métallurgie)

24, rue Royale, à BRUXELLES.



SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ATELIERS  
DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

**S. BARBIER**  
FLÉMALLE-HAUTE

Maison fondée en 1902

Fabrication brevetée de machines-outils  
électriques portatives :

foreuses, foreuses-aléseuses, meuleuses,  
foreuses à adhérence magnétique  
foreuses et meuleuses portatives électri-  
ques à très basse tension pour travail  
en endroits humides.

Fabrication spécialisée de :

sections d'induits - Inducteurs et  
collecteurs.

Bobines diverses :

d'aiguillages, de freins, de soufflage, etc.

Rebobinage de tous moteurs de traction  
et autres.

Pièces de rechange pour tous controllers.

*Meubles métalliques*

**METALCUB**

118, rue de Tilleur, 118  
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone : 43.20.22 ~~~~~

# La BANQUE DE BRUXELLES



*vous offre partout  
en Belgique comme à l'Étranger  
des services de « qualité »*

---

400 Sièges et Agences en Belgique

**SIÈGE DE LIÈGE :**

**5, Rue Georges Clemenceau, 5**

(Anciennement

BANQUE LIÉGEOISE et CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS RÉUNIS)

---

Toutes opérations de

**BANQUE - BOURSE - CHANGE**

IMPORT-EXPORT

—

FINANCEMENT

# **SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE**

et des

## **PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY**

---

---

Société Anonyme — Capital 600.000.000 F.

**4, Boulevard Piercot, Liège**

**Usines à Renory-Ougrée et au Marly (Bruxelles)**

---

ENGRAIS AZOTÉS  
ENGRAIS « ROSE » COMPLET

---

PRODUITS AZOTÉS TECHNIQUES

---

ALCOOL MÉTHYLIQUE,  
FORMOL  
et leurs dérivés

---

MATIÈRES PLASTIQUES :  
Phénoplastes, Aminoplastes, Vinyliques,  
Polystyrène

---

VERNIS ISOLANTS  
GAINES ISOLANTES — FILS ISOLÉS

---

COLLES SYNTHÉTIQUES

---

INSECTICIDES — FONGICIDES — HERBICIDES  
HORMONES VÉGÉTALES  
vendus sous la marque « AGRIPHAR »

---

ALCOOLS GRAS  
PRODUITS TENSIO-ACTIFS  
DÉTÉRGENTS MÉNAGERS ET INDUSTRIELS

---

*vendus par la*

SOCIÉTÉ DES PRODUITS TENSIO-ACTIFS ET DÉRIVÉS « TENSIA »  
1 B, rue Rouveroy — Liège

---

**SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES  
L A B A Z**

*Département pharmaceutique de la*

Société Belge de l'Azote et des Produits Chimiques du Marly  
168, avenue Louise, Bruxelles

---

**SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES**

LIBRAIRIE  
**PAUL GOTHIER**

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

**Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »**  
PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 23.28.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

*CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX  
DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE  
BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL  
APÉRITIFS DE MARQUE  
CONFORT MODERNE*

RESTAURANT

## Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservée dans son  
style le plus pur



S A L L E S  
pour banquets et réceptions

**Spécialiste des dîners à domicile**  
Ville et Province

En annexe : Salle pour 200 personnes

LES ÉTABLISSEMENTS

# HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

*Siège Social* : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

*Succursales* : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

*Ancienne Firme LAOUREUX et Cie*

Anvers, 70, Champ Vleminck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

*Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels*

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

*Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.*

*Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie*

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes

*Analyseurs de Co et Co<sub>2</sub> chimiques et électriques simples et enregistreurs*

*Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs*

*Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires*

*Machines pour essais physiques des métaux et matériaux*

Ateliers de Réparation et d'Étalonnage

Etude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes

Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés

Pour vos Couleurs, Vernis, Produits d'entretien et Articles de drogueries, adressez-vous à la

## Maison GOUJON

LAOUREUX Frères et Sœurs  
SUCCESEURS

Rue Cathédrale, 10, LIÈGE

Téléphone 23.47.72

Maison de confiance fondée en 1873

### PRODUITS DE QUALITÉ :

Couleurs, Vernis, Emaux de première marque. Grand assortiment de pinceaux.

Outillage pour peintres et artistes, Brosses, Torchons, Lavettes, Paillassons, Savons, Cire et Produits de droguerie.

On porte à domicile  
Remise aux Artistes et Peintres

SOCIÉTÉ ANONYME

## RAFFINERIE TIRLEMontoise

Siège social : TIRLEMONT

### Division Distillerie - Usine de Ruysbroeck

RUYSBROECK (Brabant-Belgique)

ALCOOL EXTRA FIN — ALCOOL INDUSTRIEL

ALCOOL A BRULER — ALCOOL ABSOLU

Production journalière : 28.000 litres d'alcool éthylique

Adresse télégr. : Distillerie Ruysbroeck

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : 419.72

Reg. Comm. : Siège Social : Louvain n° 1

Div. de Ruysbroeck : Bruxelles n° 164.404

Tél. Bruxelles 44.42.47 - 44.99.59    Marchandises : GARE RUYSBROECK (raccordement)

La correspondance concernant cette div. doit être adressée à Ruysbroeck

LIBRAIRIE  
**Fernand GOTHIER**

MAISON FONDÉE EN 1823

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Télé 23.27.76



Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande



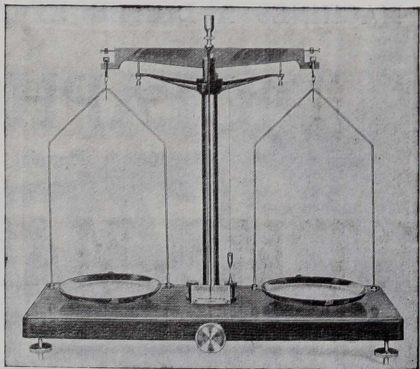
Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS

● A PRIX MARQUÉS ●

BALANCE  
DE  
PRÉCISION

Force 250 grs.  
Sensibilité 5 mg.  
Montée sur agate  
Socle bakelite, 650 fr.



**Établissements Edouard DEFRANCE**

55, rue Stevens Delannoy, BRUXELLES II

*Elliott-Fisher*  
*Addressograph*  
*Underwood-Sundstrand*

◇  
MACHINES COMPTABLES  
MACHINES A CALCULER  
MACHINES A ADRESSER  
MACHINES D'ORGANISATION  
◇

*Demandez Catalogues et Projets*  
*sans engagement*

**Elliott-Fisher**

ORGANIZATION COMPANY, S. A.

4, Tournant Saint-Paul  
LIÈGE

1, Boulevard Emile Jacqmain  
BRUXELLES

ANVERS-CHARLEROI-GAND-LUXEMBOURG

**Le Pré Normand**

RESTAURANT  
TEA-ROOM \* ORCHESTRE

Menus 45.-, 70.- et 100 frs  
et à la carte.

CUISINE SOIGNÉE

AU PREMIER ÉTAGE

**La Vieille France**

*Cadre unique pour*  
DINERS, BANQUETS, etc.

Ouverte le dimanche à midi.

9, VINAVE D'ILE, 9

Téléphone 23.39.17

MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE

**DICTAPHONE**

(Marque déposée)

**“TIME-MASTER”**

Plus faciles

Plus sûres

Les meilleures !

DICTAPHONE-BELGIQUE  
Rob. CLAESEN, Agent Général

29, Rue des Pierres (Bourse)  
BRUXELLES — Tél. 11.06.82



Qualité. Choix. Prix sans concurrence

Dans tous les domaines,  
nous nous imposons par

L'AMPLEUR DE NOS ASSORTIMENTS  
LA QUALITÉ DE NOS ARTICLES  
et la pratique constante des  
PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

L'accroissement continu  
de notre volume d'affaires  
est le résultat éclatant  
de notre probité commerciale

**GRAND  
BAZAR**

de la Place  
S<sup>t</sup> Lambert  
J. a.

**LIÈGE  
VERVIERS**

Choix. Qualité. Choix. Prix sans concurrence.

Prix sans concurrence. Qualité. Choix.

Qualité

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES



S. A.

Filiale Pharmaceutique de la  
SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE  
ET DES  
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

Spécialités pharmaceutiques  
*Labaz et Squibb*

BRUXELLES — Av. Louise, 168

# BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie



Toutes les opérations de Banque



Tél. 32.19.37 - 23.76.69  
(2 lignes)

14, Place du Roi Albert

# FRIDÉN *Calculating Machine Agency*

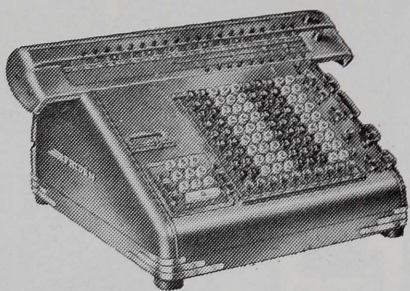
AUTOMATIQUE INTÉGRALE A 100 %

LA PLUS COMPLÈTE

» » SURE

» » FACILE

*Comparez-la aux meilleures vous serez FIXÉS*



SERVICE D'ASSURANCE-ENTRETIEN  
LE PLUS ÉCONOMIQUE

*Demandez renseignements et démonstration à*  
L'AGENCE GÉNÉRALE EXCLUSIVE :

**GENERAL IMPORT Cy, S. A.**

Directeur Général : F. F. WAITTE

14, Rue d'Arenberg, BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 11.96.03 - 12.60.06

AGENTS DANS TOUT LE PAYS



**SIDERUR**

Toute la gamme des produits  
sidérurgiques en acier  
THOMAS - MARTIN - ELECTRIQUE

**SOCIETE COMMERCIALE DE SIDERURGIE**  
S. A.

10, RUE DU BASTION (ELITE HOUSE) BRUXELLES  
TELEPHONES : 12.31.70 (4 LIGNES) ; 12.00.53 (3 LIGNES) ; C. C. P. : 33.79  
TELEGR : SIDERUR-BRUXELLES - REG. DU COMM. : BRUXELLES 207.794

**ORGANISME DE VENTE DE**

**SOCIETE ANONYME D'OUGREE-MARIHAYE, à Ougrée**  
**S. A. MINIERE ET METALLURGIQUE DE RODANGE, à Rodange (G. D. Luxembourg)**  
**S. A. ACIERIES ET MINIERES DE LA SAMBRE, à Monceau-sur-Sambre**  
**SOCIETE ANONYME LAMINOIRS D'ANVERS, à Schooten-lez-Anvers**

Office Technique de Publicité